

Université de Montréal

Intégration linguistique des immigrants au marché du travail au Québec

par

Yulia Presnukhina

Département de démographie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales

en vue de l'obtention du grade de maîtrise

en démographie

avril, 2011

© Yulia Presnukhina, 2011

Université de Montréal

Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

Intégration linguistique des immigrants au marché du travail au Québec

Présenté par Yulia Presnukhina

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Norbert Robitaille
président-rapporteur

Marc Termote
directeur de recherche

Pierre Bouchard
codirecteur de recherche

Robert Bourbeau
membre du jury

Résumé

La présente étude a comme objectif d'analyser l'intégration linguistique des immigrants au marché du travail au Québec et les facteurs qui y sont associés. Nous le réalisons en examinant la place du français dans les pratiques linguistiques de la main-d'œuvre immigrée au travail. Nous constatons qu'au Québec, en 2007, environ la moitié des immigrants travaillent uniquement ou généralement en français, un quart a régulièrement recours à cette langue dans le cadre de son travail, alors que l'autre quart l'utilise occasionnellement ou ne l'utilise jamais au travail.

Nos analyses permettent également d'estimer les effets bruts et nets des nombreux facteurs de l'usage du français au travail par les immigrants. Nous montrons que ce sont les facteurs linguistiques de l'entreprise, de l'entourage et du répondant lui-même qui se manifestent comme des déterminants importants de la langue de travail de celui-ci. Parmi les caractéristiques de l'entreprise, c'est la langue de sa haute direction qui, à travers des politiques d'embauche et des politiques internes, détermine en partie les pratiques linguistiques des travailleurs.

La composition linguistique de l'entourage de l'immigrant au travail qui comprend son supérieur immédiat et ses collègues a, elle aussi, un impact important sur la langue employée au travail par celui-ci. Plus cet entourage est composé des personnes de langue maternelle française, plus le travailleur immigré utilisera cette langue au travail. Parmi les caractéristiques individuelles du répondant, sa langue d'études et ses compétences linguistiques ressortent. Les immigrants ayant une bonne connaissance du français l'emploient plus au travail que ceux en ayant une faible connaissance. En revanche, la connaissance de l'anglais a un impact négatif sur l'usage du français au travail.

Selon nos analyses, parmi les facteurs non linguistiques qui sont associés significativement à la langue de travail des immigrants, il y a la localisation géographique de l'entreprise, l'origine des travailleurs immigrés, leur profession et l'âge à leur arrivée au Québec.

Mots clés : langue de travail, intégration linguistique, immigrant, Québec, enquête

Abstract

This research aims to analyse the linguistic integration of Quebec's immigrants to the labour market and the factors related to it. We have chosen to examine the usage of French by immigrants in the workplace. In 2007, about half of Quebec's immigrants worked only or most of the time in French, a quarter of them used it regularly, and another quarter spoke it rarely or never while working.

Our analyses allow us also to estimate the gross and net effects of various factors concerning the usage of French by immigrants in the workplace. We show that a company's linguistic dimension, the environment and the personal characteristic of oneself all have a major input on the choice of the work language. As far as the company is concerned, the language use by its managers has a direct effect on hiring policies and work procedures and thus determines in part the language spoken by its employees in the workplace.

The linguistic composition of an immigrant's social network at work, including his immediate superior and his colleagues, also have an impact on the language he will use. Consequently, the more francophone that he is in touch with at work and the more chances he has of speaking French. The personal characteristics of immigrants have to do with the language one has made his study in and one's personal knowledge. The immigrants who already have a good knowledge of French will be more inclined to use it at work than those who only know the basics. On the contrary, those who can speak good English will tend to use less French at work.

Other non-linguistic factors also influenced the language used at the workplace. They are: the geographical location of the enterprise, the origin of the immigrants, their profession, and their age at the arrival in Québec.

Keywords: language of work, linguistic integration, immigrant, Quebec, survey

Table des matières

RÉSUMÉ	III
ABSTRACT	IV
LISTE DES TABLEAUX	VII
LISTE DES FIGURES	IX
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1. CONCEPTS ET REVUE DES ÉTUDES	3
1.1. LA NOTION D'INTÉGRATION LINGUISTIQUE.....	3
1.2. LA NOTION DE LANGUE DE TRAVAIL.....	5
1.3. LANGUE DE TRAVAIL AU QUÉBEC : LA SITUATION ACTUELLE.....	8
1.4. DÉTERMINANTS DE LA LANGUE DE TRAVAIL.....	10
1.4.1. <i>Contexte mondial</i>	11
1.4.2. <i>Facteurs liés à l'entreprise</i>	13
1.4.3. <i>Facteurs liés à l'entourage</i>	17
1.4.4. <i>Facteurs individuels</i>	18
CHAPITRE 2. DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE	24
2.1. PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE.....	24
2.2. DESCRIPTION DES VARIABLES.....	28
2.2.1. <i>Variable dépendante</i>	28
2.2.2. <i>Variables indépendantes</i>	30
2.3. MÉTHODOLOGIE.....	36
CHAPITRE 3. ANALYSE DESCRIPTIVE : LANGUE DE TRAVAIL DES IMMIGRANTS ET SES DÉTERMINANTS	39
3.1. LANGUE DE TRAVAIL DES IMMIGRANTS AU QUÉBEC.....	39
3.2. LANGUE DE TRAVAIL ET CONTEXTE MONDIAL.....	42
3.3. LANGUE DE TRAVAIL ET FACTEURS LIÉS À L'ENTREPRISE.....	44
3.4. LANGUE DE TRAVAIL ET FACTEURS LIÉS À L'ENTOURAGE.....	47
3.5. LANGUE DE TRAVAIL ET FACTEURS INDIVIDUELS.....	50
CHAPITRE 4. ANALYSE EXPLICATIVE : LANGUE DE TRAVAIL DES IMMIGRANTS ET SES DÉTERMINANTS	60

4.1. LES EFFETS BRUTS DES VARIABLES EXPLICATIVES SUR L'USAGE DU FRANÇAIS AU TRAVAIL	60
4.2. LA CONTRIBUTION DE CHAQUE GROUPE DE DÉTERMINANTS DANS L'EXPLICATION DE LA VARIATION DE L'USAGE DU FRANÇAIS AU TRAVAIL	63
4.3. LES EFFETS NETS DES VARIABLES EXPLICATIVES SUR L'USAGE DU FRANÇAIS AU TRAVAIL	69
DISCUSSION.....	72
BIBLIOGRAPHIE	77
ANNEXE 1. LA COMPARAISON DE L'ÉCHANTILLON DES IMMIGRANTS INTERNATIONAUX AVEC CELUI DES IMMIGRANTS INTERPROVINCIAUX	X
ANNEXE 2. QUESTIONNAIRE (LES QUESTIONS UTILISÉES LORS DE LA PRÉSENTE ÉTUDE)	XII
ANNEXE 3. LA CONSTRUCTION DE L'INDICE DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS	XXXIX
ANNEXE 4. DÉTAILS DE LA CONSTRUCTION DE LA FIGURE 2.....	XL
ANNEXE 5. ANALYSE DE LA COLINÉARITÉ ENTRE LES VARIABLES INCLUSES DANS LES MODÈLES DE RÉGRESSION	XLI
ANNEXE 6. RÉSULTATS DES RÉGRESSIONS « PAS À PAS »	XLIV
ANNEXE 7. ANALYSE DE L'AJUSTEMENT DU MODÈLE	XLVII

Liste des tableaux

Tableau I. Répartition de la population de 15 ans et plus selon la langue maternelle	25
Tableau II. Répartition des répondants inclus dans l'échantillon selon leur langue maternelle et leur région de résidence avant et après la pondération	27
Tableau III. Principales statistiques descriptives de la variable « Pourcentage du temps d'usage du français au travail »	28
Tableau IV. Présentation des catégories relatives à la fréquence d'usage du français au travail	29
Tableau V. Description des variables indépendantes représentant les facteurs mondiaux et ceux liés à l'entreprise	32
Tableau VI. Description des variables indépendantes représentant les facteurs liés à l'entourage.....	33
Tableau VII. Description des variables indépendantes représentant les caractéristiques individuelles des répondants.....	35
Tableau VIII. Répartition des répondants selon la fréquence d'usage du français dans le cadre de leur travail.....	40
Tableau IX. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail en fonction de la présence d'activités de l'entreprise à l'extérieur du Québec	42
Tableau X. Répartition (en %) des répondants selon la(es) langue(s) utilisée(s) lors des communications avec les clients et fournisseurs	43
Tableau XI. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail en fonction de la langue de la haute direction de l'entreprise	44
Tableau XII. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par la localisation de l'entreprise	45
Tableau XIII. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par le secteur d'activité de l'entreprise.....	46
Tableau XIV. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par la langue maternelle du supérieur immédiat.....	48
Tableau XV. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par la proportion des collègues francophones dans l'entourage.....	49
Tableau XVI. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par leur langue maternelle	50
Tableau XVII. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par le groupe d'âge.....	51
Tableau XVIII. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par le groupe d'âge à l'arrivée au Québec.....	51
Tableau XIX. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par le groupe d'âge à l'arrivée au Québec et la période d'immigration	52
Tableau XX. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail en fonction de leur origine géographique	53
Tableau XXI. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par leur niveau d'éducation.....	54
Tableau XXII. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par la langue d'études	55

Tableau XXIII. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par leur profession	56
Tableau XXIV. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par leur compétence en français.....	57
Tableau XXV. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par leur compétence en anglais	57
Tableau XXVI. Résultats des modèles de régression linéaire simple du pourcentage de temps d'usage du français au travail sur ces déterminants	61
Tableau XXVII. Résultats du modèle de régression linéaire multiple du pourcentage de temps d'usage du français au travail sur ces déterminants mondiaux et ceux liés à l'entreprise	63
Tableau XXVIII. Répartition (en %) des répondants selon la présence d'activités de leur entreprise à l'extérieur du Québec par la langue de la haute direction	64
Tableau XXIX. Résultats du modèle de régression linéaire multiple du pourcentage de temps d'usage du français au travail sur ces déterminants mondiaux, ceux liés à l'entreprise et à l'entourage	65
Tableau XXX. Résultats du modèle de régression linéaire multiple du pourcentage de temps d'usage du français au travail sur l'ensemble de ces déterminants	68

Liste des figures

Figure 1. Déterminants de la langue de travail	11
Figure 2. Pourcentage des répondants déclarant utiliser uniquement ou principalement le français lors des diverses activités au travail.....	41
Figure 3. Répartition (en %) des répondants utilisant principalement ou uniquement le français au travail selon le niveau de compétence en français (parmi les anglophones et allophones) et en anglais (parmi les francophones et allophones).....	58
Figure 4. Répartition (en %) des répondants selon la proportion des collègues francophones dans l'entourage par la localisation de l'entreprise	66

Introduction

La situation linguistique au Québec a beaucoup changé au cours du temps. La première moitié du XX^e siècle a été marquée par la dominance de la langue anglaise dans les sphères importantes de la vie publique (l'enseignement, le milieu de travail, etc.); les personnes de langue maternelle française étaient défavorisées en ce qui concerne le revenu, le positionnement professionnel, les possibilités de carrière, etc. (Bouchard, 1991).

L'adoption successive de trois lois (la Loi 63 en 1963, la Loi 22 en 1974 et la Loi 101 en 1977) promouvant la langue française entraîne des changements remarquables dans les pratiques linguistiques au Québec. La Charte de la langue française est appelée à protéger le droit fondamental des Québécois de travailler en français et donc à faire du français « la langue normale et habituelle du travail »¹.

Par contre, ce processus peut être freiné par l'effet de certains phénomènes. Parmi eux, on retrouve le rôle grandissant de la mondialisation, la popularisation des technologies de l'information et des communications, ainsi que l'immigration croissante au Québec. Ce sont souvent ces facteurs qui sont reconnus comme favorisant l'usage de l'anglais dans le milieu de travail et donc menaçant le français comme langue normale et habituelle du travail (Bouchard, 2002).

Dans ce contexte, le gouvernement québécois a agi en développant une politique d'intégration des nouveaux arrivants afin de les sensibiliser à l'importance du français au Québec et de les aider à s'intégrer à la culture et à la communauté francophone². Une des lignes principales de cette politique est d'assurer le partage du français comme langue commune de la vie publique de la société québécoise, dont la langue de travail.

¹ Préambule de la Charte de la langue française.

² Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990, « *Au Québec, pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière et d'intégration* », p. 6.

Nous nous intéressons lors de la présente étude à l'intégration linguistique des nouveaux arrivants au marché du travail au Québec. Nous étudions la place que le français occupe dans les pratiques linguistiques des immigrants dans le milieu de travail. De plus, nous examinons les divers facteurs qui contribuent à une intégration des travailleurs immigrés en français.

Dans le premier chapitre, nous présenterons les notions de base pour notre recherche, comme l'intégration linguistique et la langue de travail, telles qu'elles se dégagent des études consacrées à ces questions. Nous décrirons brièvement la situation actuelle du Québec en matière de langue de travail et ferons une présentation des facteurs qui ont été traités comme déterminants à ce sujet dans la littérature existante.

Le deuxième chapitre portera sur la présentation des données et de la méthodologie que nous utiliserons pour notre recherche. Les troisième et quatrième chapitres seront consacrés à la présentation des résultats des analyses descriptives et explicatives, de même qu'à leur interprétation.

Chapitre 1. Concepts et revue des études

Le premier chapitre visera à construire pour notre recherche un cadre théorique qui sera fondé sur la littérature existante traitant de l'intégration linguistique et des facteurs qui y sont associés. En premier lieu, nous nous intéresserons à la définition des notions d'intégration linguistique et de langue de travail que les chercheurs fournissent dans leurs études. En deuxième lieu, nous présenterons la situation actuelle au Québec par rapport aux langues employées dans le milieu de travail. En dernier lieu, nous ferons un survol des facteurs qui sont généralement associés à la langue de travail.

1.1. La notion d'intégration linguistique.

La langue française est souvent considérée comme une clé à l'intégration dans la société québécoise, donnant entre autres accès aux immigrants au marché du travail (Lapierre Vincent, 2005 (2); Lapierre Vincent, 2004; Piché et Frenette, 2001). Néanmoins, la définition du concept d'intégration linguistique varie d'une étude à l'autre. Selon Monnier (1993), « l'intégration linguistique [...] concerne la maîtrise de la langue (des langues) de la société d'accueil, son (leur) usage et les contacts interlinguistiques ». Alors que Lapierre Vincent (2004) propose que « dans le contexte particulier du Québec [...] il y ait intégration à la société québécoise quand le plus grand nombre d'immigrants choisissent le français comme langue d'usage public ». De leur côté, Piché et Frenette (2001) soulignent que grâce à la Charte de la langue française, le français est reconnu par tous les Québécois, francophones, anglophones³ et nouveaux arrivants, comme la langue commune, mais pas comme langue unique. Selon les mêmes auteurs, le français est devenu la langue

³ Dans la présente étude, les termes francophone, anglophone et allophone font référence à la langue maternelle des individus; un francophone est donc un individu ayant le français comme langue maternelle; un anglophone est celui dont l'anglais est la langue maternelle et un allophone est une personne dont la langue maternelle est tierce.

d'intégration des nouveaux Québécois et il est perçu comme un facteur incontournable d'intégration économique et de promotion sociale (Piché et Frenette, 2001).

Dans ce contexte, nous considérons qu'une intégration linguistique réussie des immigrants se caractérise entre autres par le choix du français comme langue d'usage public dont la langue de travail fait partie. Par contre, Monnier (1993) souligne que l'intégration linguistique concerne deux aspects importants : d'un côté, la connaissance ou l'apprentissage de la langue officielle et de l'autre, son utilisation. Dans le contexte québécois, cette précision est d'autant plus importante qu'historiquement, il existe une concurrence entre la langue officielle du Québec, le français, et la langue « perçue comme langue internationale du travail et des affaires » (Chénard et van Schendel, 2002), l'anglais.

Cette problématique est reconnue comme actuelle et importante par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec. Selon l'énoncé de la politique d'immigration et d'intégration présenté par ce ministère :

« Malgré les tendances positives qui se sont manifestées depuis quelques années à l'égard de la connaissance du français, il faut continuer de soutenir le statut que doit occuper le français comme langue commune des échanges entre Québécois de toutes origines.

En effet, la situation minoritaire du Québec francophone au Canada et en Amérique du Nord, le rôle que joue encore l'anglais comme langue de travail dans certains milieux et l'impact de l'anglicisation passée de certaines communautés sur les choix linguistiques des nouveaux arrivants sont autant d'éléments qui justifient une action plus déterminée et plus concertée qu'en d'autres contextes sociolinguistiques.

Cependant, ces mêmes éléments, qui illustrent la complexité de la dynamique sociolinguistique au Québec, mettent également en relief la nécessité d'adresser aux immigrants et aux Québécois des communautés culturelles un message d'appartenance à la société québécoise. Plus qu'ailleurs

en effet, l'intégration linguistique repose ici sur la fierté à l'égard de leur langue... »⁴

La connaissance d'une langue est un prérequis de l'intégration des immigrants. Au Québec, un des objectifs des politiques de l'intégration est le partage du français comme langue commune de la vie publique de la société québécoise⁵.

Cependant, la connaissance d'une langue n'assure pas son usage, qui dépend plutôt de sa position dans la société par rapport aux autres langues ou de la composition linguistique des réseaux sociaux dans lesquels l'immigrant s'insère dès son arrivée (Monnier, 1993). Ces réseaux sociaux proviennent de deux types de relations : les « relations primaires », soit les relations avec la famille, les amis et le voisinage, et les « relations secondaires » (Monnier, 1993), soit les relations au travail et dans les autres sphères publiques (consommation, médias, loisirs, etc.). Le milieu de travail devient donc un espace important pour l'intégration, et la langue que les immigrants adoptent dans ce milieu pourrait définir leur intégration ultérieure (la langue d'usage privé, ainsi que la langue qu'ils transmettront à leurs enfants) (Béland, 2008).

La langue de travail reflète donc la réussite de l'intégration linguistique des immigrants, car c'est dans le monde du travail qu'une partie importante des communications entre la société d'accueil et les nouveaux arrivants se fait (Moffet et coll., 2008).

1.2. La notion de langue de travail

La notion de « langue de travail » est souvent considérée comme la perception que les travailleurs s'en font (Bouchard, 2002; Lapierre Vincent, 2005). En se basant sur l'analyse des entrevues qualitatives auprès des travailleurs de petites et moyennes entreprises, Chénard et van Schendel (2002) identifient deux « territoires linguistiques » : un territoire externe (les communications avec les clients et fournisseurs, avec les autres bureaux de

⁴ Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990, « *Au Québec, pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière et d'intégration* », p. 54.

⁵ Id., p. 50.

leur entreprise à l'extérieur du Québec) et un territoire interne (représentant le lieu de travail au Québec). Autrement dit, on différencie le territoire d'affaires et le lieu de travail proprement dit qui comportent des pratiques linguistiques particulières (Bouchard, 2002).

Dans le premier cas, l'usage de l'anglais est souvent incontournable (Bouchard, 2002). La mondialisation des économies entraîne certains regroupements d'entreprises, l'achat de petites entreprises par des plus grandes, l'élargissement des réseaux de clients et de fournisseurs aux échelles nationale et internationale, ce qui donne lieu au plus grand nombre de liens d'affaires avec l'extérieur du Québec et impose donc l'anglais comme langue de communication. Ce nouveau contexte de l'entreprise amène de plus en plus de travailleurs à utiliser plus d'une langue au travail dont l'anglais (Bouchard, 2002).

Dans le cas de la langue du « territoire interne », la situation est aussi assez complexe. Le choix de la langue d'usage peut être influencé par plusieurs facteurs. Chénard et van Schendel (2002) nomment parmi ceux-ci la localisation du siège social, la composition linguistique de la propriété de l'entreprise, ainsi que celle des employés, de même que la position du travailleur dans l'entreprise. La taille de l'entreprise joue aussi un rôle dans le choix de la langue de travail (Chénard et van Schendel, 2002; Bouchard, 2002). Les grandes entreprises, dans un contexte de mondialisation, ont généralement plus de liens d'affaires avec l'étranger, l'usage de l'anglais y est donc plus fréquent, alors que dans les entreprises de petite taille, cet effet est moins important. Enfin, il existe d'autres facteurs déterminant également la langue de travail, dont les diverses caractéristiques individuelles des travailleurs.

Dans la section qui suit, nous résumerons la situation actuelle concernant la langue de travail au Québec. Alors que les facteurs déterminant les pratiques linguistiques au travail seront présentés plus en profondeur dans les sections ultérieures.

La situation concernant la langue de travail au Québec est complexe. Les travailleurs utilisent souvent plus qu'une langue dans le cadre de leur travail. Certains chercheurs étudiant cette question font une distinction entre la langue principale de travail et la langue

complémentaire de travail. La première expression renvoie à la langue utilisée « le plus souvent » au travail, alors que la deuxième renvoie à la langue utilisée « régulièrement »⁶.

Par contre, l'interprétation de l'expression « usage régulier d'une langue » reste à la discrétion du répondant, ce qui peut amener à certaines imprécisions dans les données. Car les répondants peuvent se référer aux langues utilisées dans leur milieu de travail ou aux langues qu'ils associent avec ce milieu, même s'ils n'ont pas à les utiliser eux-mêmes, alors que selon les spécialistes de Statistique Canada, « une langue utilisée régulièrement devrait l'être de façon habituelle »⁷. C'est donc la langue que le travailleur utilise de façon régulière dans le cadre de son travail, bien que moins souvent que la langue principale.

Dans l'enquête d'où proviennent nos données, la définition de la langue du travail a pu être obtenue à l'aide de plusieurs questions, chacune permettant une approximation différente de la réalité. Dans une première question, cette approximation a été faite à la manière de Statistique Canada (la langue le plus souvent utilisée au travail). Dans une deuxième question, on en a précisé la définition en énumérant les activités à considérer et en cherchant à quantifier la fréquence d'usage des langues concernées : « Dans le cadre de votre travail, lorsque vous parlez, lisez, écrivez ou utilisez les technologies de l'information, quelle(s) langue(s) utilisez-vous? ». Les réponses se répartissent selon l'échelle suivante qui a aussi été employée pour toutes les questions relatives à la fréquence d'usage des langues dans les diverses situations au travail :

- Le français uniquement;
- Plus souvent le français que l'anglais;
- Autant le français que l'anglais;
- Plus souvent l'anglais que le français;

⁶ Cette information provient des questions sur la langue de travail posées lors de recensement de 2001 qui visaient à distinguer la langue utilisée le plus souvent et la langue utilisée régulièrement au travail. Ces questions ont été formulées de la façon suivante : 48a) Dans cet emploi, quelle langue cette personne utilisait-elle le plus souvent? 48b) Cette personne utilisait-elle régulièrement d'autres langues dans cet emploi?

⁷ L'étude de Marmen et coll. (1999) citée dans le fascicule « Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001 » réalisé par l'Office québécois de la langue française (2006), p. 41.

- L'anglais uniquement;
- Une autre langue uniquement;
- Une autre situation (le français ou/et l'anglais en combinaison avec une langue tierce).

Enfin, dans une dernière question générale, on a voulu avoir une estimation de la place occupée par les différentes langues au travail : « Au total, pour votre travail quel pourcentage du temps utilisez-vous le français, l'anglais et des autres langues? ».

1.3. Langue de travail au Québec : la situation actuelle

Selon le « *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec* » (OQLF, 2008a), en 2001, le français est la langue principale de travail de 82 % des travailleurs du Québec, et l'anglais l'est pour 12 %, alors que 5 % utilisent autant le français que l'anglais (1 % ont une autre situation). Parmi les personnes ayant le français comme langue principale de travail, 73 % utilisent uniquement cette langue, alors que 27 % ont régulièrement recours à une autre langue⁸.

La langue de travail varie beaucoup en fonction de la langue maternelle du travailleur. Les francophones favorisent l'usage du français : 93 % de ceux-ci l'utilisent comme langue principale de travail; les personnes de langue maternelle anglaise ont tendance à travailler généralement en anglais (67 %), alors que les allophones sont partagés entre ceux qui utilisent le français au travail (43 %) et ceux qui privilégient l'anglais (35 %)⁹(OQLF, 2008a).

Il importe également de remarquer que la situation par rapport à la langue de travail diffère dans la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR), particulièrement sur l'île de Montréal par rapport au reste du Québec. Selon le même rapport, 72 % et 65 % des travailleurs utilisent le français comme langue principale de travail dans la RMR de

⁸ Cela signifie que les travailleurs utilisent une autre langue de façon complémentaire avec leur langue principale de travail.

⁹ Ces données concernent les travailleurs de l'ensemble du Québec en 2001.

Montréal et sur l'île de Montréal respectivement. L'anglais est la langue de travail de 19 % des travailleurs dans la RMR et de 25 % sur l'île.

Cette situation particulière observée dans la RMR de Montréal est liée, entre autres, au nombre croissant de nouveaux arrivants, ainsi qu'à la concentration de l'immigration dans cette région du Québec. En effet, selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, le nombre d'immigrants internationaux a augmenté de 26 % entre 1996 et 2001 pour atteindre 37 604 en 2001, et il continue de croître depuis; le nombre de nouveaux arrivants était de 49 489 en 2009¹⁰. De plus, la majorité des immigrants provenant de l'étranger s'installent habituellement dans la RMR de Montréal (cette proportion était de 85 % parmi les immigrants arrivés en 2000 et 2001); c'est également le cas d'environ la moitié des immigrants¹¹ provenant du reste du Canada (parmi ceux arrivés en 2000 et 2001, 52 % se sont installés dans la RMR de Montréal).

Il est aussi important de souligner que seulement 12 % des immigrants internationaux arrivés en 2001 ont le français comme langue maternelle¹², 85 % étant allophones et 2 % anglophones¹³. Il n'est donc pas surprenant que le français comme langue de travail soit moins répandu parmi les travailleurs immigrés que parmi la main-d'œuvre québécoise. En 2001, environ la moitié des immigrés déclarent travailler principalement en français, alors que 33 % et 11 % utilisent soit l'anglais, soit les deux langues à égalité (OQLF, 2008a).

Ainsi, il est essentiel de comprendre vers quelle langue les immigrants vont se tourner à la suite de leur arrivée. Nous avons montré plus tôt que dans presque la moitié des cas, le français est favorisé. Dans la section suivante, nous nous interrogerons sur

¹⁰ Le nombre d'immigrants interprovinciaux varie légèrement de 1996 à 2009, soit de 18 700 à 23 600.

¹¹ Dans la présente étude, les termes immigrant et immigré sont employés également pour les immigrants internationaux et les immigrants interprovinciaux dont les définitions seront données dans le chapitre 2.

¹² Cette proportion a augmenté légèrement depuis, elle était de 15 % en 2008.

¹³ Les données sur la migration internationale et interprovinciale sont disponibles sur le site de l'Institut de la statistique du Québec www.stat.gouv.qc.ca.

l'influence des diverses caractéristiques du marché de l'emploi, de l'entreprise et du travailleur lui-même qui peuvent agir sur le choix de la langue de travail.

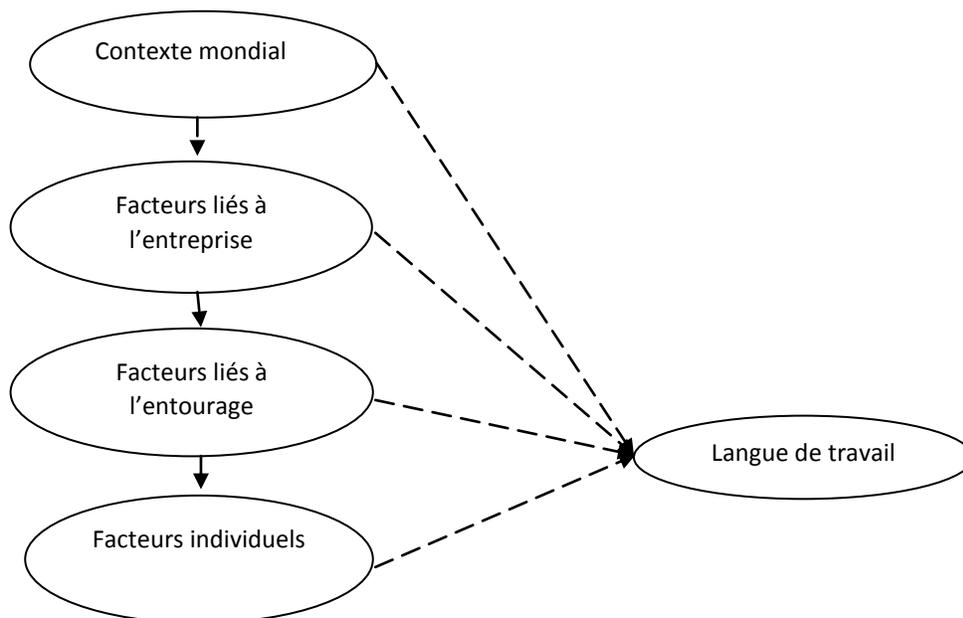
1.4. Déterminants de la langue de travail

En nous basant sur les études antérieures, nous avons pu déterminer quatre groupes majeurs de facteurs qui ont un impact sur les langues utilisées au travail (Figure 1). Nous étudierons ces groupes de facteurs dans l'ordre allant du niveau macro désignant l'environnement de travail et les caractéristiques de l'entreprise au niveau micro qui concerne l'entourage immédiat du travailleur et ses propres caractéristiques.

Une telle approche, c'est-à-dire étudier les facteurs explicatifs en les regroupant en fonction des différents niveaux où ils agissent, n'est pas nouvelle. Plusieurs chercheurs y ont eu recours dans leurs études. Bouchard (1991) qui a analysé les facteurs favorisant la francisation des entreprises au Québec l'avait fait en distinguant deux dimensions principales, soit la dimension sociétale et celle organisationnelle. Dans son étude, Bouchard (1991) mentionne également une recherche antérieure réalisée par Breton R. et Grant G. (cité par Bouchard, 1991, p. 43) dans laquelle la même approche a été utilisée. Les auteurs analysent les déterminants des politiques et des pratiques linguistiques dans l'entreprise en les regroupant en fonction du niveau, soit le contexte social et interorganisationnel, le contexte de l'entreprise et les facteurs de l'évaluation.

Dans notre étude, il s'agira d'abord du contexte mondial dans lequel se trouve l'entreprise et qui influence plus ou moins directement ses pratiques linguistiques. Ensuite, nous analyserons les facteurs propres à l'entreprise qui peuvent déterminer, au moins en partie, les caractéristiques de l'entourage de travailleur et ses pratiques linguistiques. Enfin, nous nous concentrerons sur les facteurs individuels des travailleurs qui peuvent être susceptibles de déterminer sa langue de travail.

Figure 1. Déterminants de la langue de travail



Dans les sections qui suivent, nous analyserons chacun des groupes de facteurs de façon plus approfondie.

1.4.1. Contexte mondial

Le contexte mondial marqué par le phénomène de la mondialisation, l'ouverture des marchés et l'informatisation du processus de travail modifient l'emploi des langues dans le milieu de travail au Québec (Lapierre Vincent, 2005). En effet, l'économie québécoise est de plus en plus ouverte sur le monde (Bouchard, 2002). Cela s'exprime par des exportations croissantes de biens et de services vers l'étranger et les autres provinces canadiennes. Selon les données du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, le volume du commerce extérieur a augmenté de 9,6 % de 2002 à 2008. Cette croissance est surtout attribuable à l'augmentation des exportations entre le Québec et le reste du Canada, qui a été de 24 % pendant la même période¹⁴.

¹⁴ Le calepin, Direction de l'analyse économique, 2010, lien : <http://www.mdeie.gouv.qc.ca/>.

La mondialisation, quant à elle, entraîne une modification organisationnelle des entreprises, car elle « oblige de plus en plus les entreprises à travailler en réseau » (Lapierre Vincent, 2005). Aussi, la fusion des entreprises et la diversification des marchés sont plus fréquentes. (Bouchard, 2002).

Tout cela privilégie l'usage de l'anglais comme langue commune des échanges (Lapierre Vincent, 2005). Dans le cadre d'une étude exploratoire sur la langue de travail dans la RMR de Montréal, Moffet (2008) a démontré que lors des contacts des travailleurs avec l'extérieur du Québec, que ce soit avec des employés de la même entreprise ou des clients ou fournisseurs qui se trouvent ailleurs au Canada, l'anglais est employé significativement plus souvent par rapport au même type de relations ayant lieu au Québec.

L'anglais est aussi avantagé en ce qui a trait à l'utilisation des outils informatiques, qui jusqu'à récemment étaient en grande partie en cette langue. La situation a évolué depuis, les produits informatiques étant maintenant de plus en plus traduits en français (Bouchard, 2002). Par contre, on est encore loin de l'utilisation universelle des versions françaises des logiciels dans les entreprises au Québec (Moffet, 2008).

Plusieurs études reconnaissent que les facteurs relatifs au contexte mondial modifient les pratiques linguistiques au sein de l'entreprise et donc celles des travailleurs en favorisant l'usage de l'anglais (Béland, 2008; Moffet, 2008; Sales, 2008; Lapierre Vincent, 2005; Bouchard, 2002). De plus, l'impact de ces facteurs est plus fort dans les entreprises de grande taille en raison du volume plus important de leurs relations avec l'extérieur du Québec que celui des petites entreprises (Chénard et van Schendel, 2002).

Par contre, Chénard et van Schendel (2002) remarquent que le phénomène de la mondialisation ne justifie pas l'usage de l'anglais lors des communications entre les travailleurs, lors des contacts entre la direction et les employés ou lors des autres échanges à l'intérieur de l'entreprise. Cela est plutôt l'impact de la gestion interne de l'entreprise et d'autres facteurs qui seront étudiés plus loin.

1.4.2. Facteurs liés à l'entreprise

La littérature existante suggère que les caractéristiques propres à l'entreprise expliquent en grande partie la situation linguistique dans le milieu de travail. Parmi ces caractéristiques, les auteurs considèrent les suivantes comme les plus importantes :

- Langue de la direction (propriétaires)
- Localisation de l'entreprise
- Localisation du siège social de l'entreprise
- Secteur d'activité de l'entreprise
- Taille de l'entreprise

Selon Bouchard (1991 et 2002), l'impact de **la langue de la direction** (propriétaires) sur les pratiques linguistiques des employés se manifeste par l'autorité que les dirigeants ont par rapport à l'établissement des politiques internes de l'entreprise. En effet, toute l'organisation du travail, la structure de l'entreprise, les politiques linguistiques à l'égard de la langue des documents internes, des outils informatiques et d'autres pratiques linguistiques au sein de l'entreprise reposent sur les décisions de la haute direction. De plus, la langue maternelle des propriétaires serait favorisée comme langue d'usage au sein de l'entreprise.

Les résultats d'une étude auprès des employés de langue maternelle tierce réalisée par Monnier (1993) confirment que les allophones travaillant dans des entreprises à propriété francophone utilisent significativement plus souvent le français comme langue principale de travail (76 %) que ceux qui travaillent dans une entreprise dont les propriétaires sont anglophones (25 %) ou allophones (40 %).

Moffet et coll. (2008) arrive au même résultat lors d'une étude concernant les travailleurs des grandes entreprises. Les individus, toutes les langues maternelles, dont les dirigeants sont de langue maternelle française sont plus nombreux à déclarer travailler généralement en français (92 %) que ceux dont l'entreprise a des propriétaires anglophones (80 %) ou allophones (81 %).

Les résultats des deux études vont donc dans le même sens. Par contre, les écarts sont plus importants dans le cas de l'étude de Monnier qui est limitée aux travailleurs de langue maternelle tierce. L'effet de la langue de direction sur les pratiques linguistiques des travailleurs semble donc plus fort lorsqu'il s'agit des employés allophones.

La **localisation du siège social de l'entreprise**, elle aussi, est souvent mentionnée parmi les déterminants de la langue de travail (Moffet et coll., 2008; Bouchard, 1991; Monnier, 1983; Laur, 2003). Les chercheurs distinguent les entreprises dont le siège social se trouve au Québec de celles dont le siège social est au Canada, mais à l'extérieur du Québec ou dans un autre pays. L'étude de Moffet et coll. (2008) montre que les employés des entreprises dont le siège social se trouve au Québec sont proportionnellement plus nombreux à travailler généralement en français que ceux qui sont à l'emploi d'une entreprise dont le siège social est situé ailleurs au Canada ou dans un autre pays. Par contre, Béland (1991) suggère que ce facteur devrait être ventilé par le rôle que le travailleur joue dans les communications externes de l'entreprise. Car dans le cas où ce type de communications ne concerne pas le travailleur, la localisation du siège social n'aurait pas d'effet sur les pratiques linguistiques.

L'usage des langues dans le milieu de travail varie de façon remarquable en fonction de la **localisation de l'entreprise** au Québec. Comme il était mentionné plus tôt, la concentration des nouveaux arrivants dans la région métropolitaine et, plus précisément, sur l'île de Montréal, ainsi que la localisation des grandes entreprises et des diverses compagnies interprovinciales et internationales dans cette région créent un environnement linguistique qui différencie la région métropolitaine de Montréal du reste du Québec. C'est pourquoi on distingue la RMR de Montréal du reste du Québec, ainsi que l'île de Montréal du reste de la région métropolitaine quant aux pratiques linguistiques.

En effet, le français est plus répandu comme langue principale de travail dans le reste du Québec (93 %) que dans la région métropolitaine et il l'est moins sur l'île de Montréal (65 %) que dans le reste de la région (88 %) (OQLF, 2006). Cela étant, les individus habitant la Couronne de Montréal¹⁵ et travaillant sur l'île auront plus de chance d'employer l'anglais

¹⁵ Territoire compris dans la RMR de Montréal à l'exclusion de l'île de Montréal.

au travail. Alors que dans le cas inverse, un Montréalais (habitant l'île) qui travaille hors de l'île sera plus susceptible d'utiliser le français au travail. Effectivement, une étude réalisée par l'Office québécois de la langue française (OQLF, 2006) montre que la proportion de ceux qui habitent la Couronne de Montréal et travaillent sur l'île en français uniquement est un peu plus petite (40 %) que la proportion d'individus habitant l'île et travaillant ailleurs dans la région métropolitaine uniquement en français qui est de 44 %.

Moffet et coll. (2002) ont analysé cette question à l'aide d'une division géographique plus détaillée. Plus précisément, ils ont étudié séparément l'ouest, l'est et le centre de Montréal, ainsi que le reste de la région métropolitaine et le reste du Québec. Leurs résultats suggèrent que l'ouest de Montréal se distingue significativement des autres régions par une utilisation moins fréquente du français au travail (59 %). De plus, l'anglais est plus employé comme langue principale de travail dans le centre et l'ouest de Montréal qu'à l'extérieur de l'île.

Le **secteur d'activité de l'entreprise** semble aussi influencer les pratiques linguistiques des travailleurs. Le secteur est défini par le type de biens ou de services produits par l'entreprise (Girard-Lamoureux, 2002). Plusieurs études soulèvent que ce sont les secteurs primaires et de la construction qui montrent les pourcentages les plus élevés de travailleurs déclarant travailler principalement en français (Moffet et coll., 2008; Chénard et van Schendel, 2002; Monnier, 1983; Monnier, 1993;), alors que les secteurs du transport, de la communication (l'industrie culturelle) et de la finance sont marqués par l'usage plus fréquent de l'anglais.

Dans son étude, Girard-Lamoureux (2002), de son côté, arrive à la conclusion que l'effet du secteur d'activité de l'entreprise n'est plus significatif après l'introduction de la variable concernant la langue des propriétaires. Elle suggère que le secteur d'activité de l'entreprise est fortement associé à la prédominance linguistique de sa haute direction. Par contre, il importe de souligner que cette étude a été limitée aux entreprises de petite taille du secteur manufacturier. Il est donc vraisemblable que ce type d'entreprise ait des caractéristiques particulières concernant la relation entre le secteur d'activité économique et la langue maternelle des propriétaires.

Un autre facteur déterminant en ce qui a trait à l'usage des langues dans le milieu de travail est la **taille de l'entreprise** (Lapierre Vincent, 2005; Chénard et van Schendel, 2002; Monnier, 1993; Béland, 1991; Bouchard, 1991; Monnier, 1983;). Généralement, on distingue les petites et moyennes entreprises et les grandes entreprises¹⁶.

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, une entreprise de grande taille aura davantage tendance à avoir des relations avec l'extérieur du Québec et à être plus ouverte vers les marchés canadiens et étrangers, et donc à avoir des clients ou des fournisseurs provenant du reste du Canada ou d'autres pays. Ce qui entraîne un plus grand usage de l'anglais, surtout sur le plan des communications, alors que dans les petites entreprises, c'est le français qui est employé généralement lors des communications internes (Chénard et van Schendel, 2002). Dans son étude, Lapierre Vincent (2005) montre que l'usage généralisé du français - 90 % de temps ou plus - est la réalité de 68 % des travailleurs dans les petites entreprises, et de 63 % de ceux des grandes.

Dans son étude menée dans les années 1970, Monnier (1983) arrive à la même conclusion : les travailleurs des entreprises de petite et moyenne taille utilisent davantage le français que ceux des grandes entreprises. Par contre, selon l'étude réalisée auprès des allophones travaillant sur l'île de Montréal effectuée aussi par Monnier en 1991 (Monnier, 1993), l'usage général du français dans les communications internes augmente légèrement lorsque la taille de l'entreprise s'accroît : il passe de 44 %¹⁷ dans les entreprises ayant moins de 10 employés à 50 % dans celles qui ont 500 employés et plus.

Il serait donc intéressant de tester cette hypothèse afin d'établir la nature de la relation entre la taille de l'entreprise et la langue de travail des immigrants. Par contre, cela nous est impossible en raison de l'absence d'information sur la taille de l'entreprise dans les données utilisées pour la réalisation de cette recherche.

¹⁶ Cette distinction est basée entre autre sur le nombre d'employés. Selon Industrie Canada, une petite et moyenne entreprise (PME) est un établissement qui emploie en moyenne moins de 500 personnes pour une année donnée (voir ici : www.ic.gc.ca).

¹⁷ Le pourcentage des travailleurs allophones utilisant surtout le français au travail.

1.4.3. Facteurs liés à l'entourage

Lors d'une journée au travail, un travailleur entre en contact avec ses collègues, discute avec son supérieur ou ses subordonnés. Le choix de la langue qu'il emploie lors de ces communications est déterminé en grande partie par les caractéristiques individuelles de son entourage.

Les chercheurs mentionnent deux facteurs principaux liés à l'entourage :

- La composition linguistique de l'entourage immédiat, qui inclut les collègues et les subordonnés;
- La langue maternelle du supérieur immédiat.

Pourquoi sont-ce ces deux facteurs qui ressortent des études existantes? Les collègues, les subordonnés et le supérieur composent l'environnement direct du travailleur. Et si cet environnement est majoritairement francophone, les échanges internes vont se faire aussi principalement en français (Bouchard, 2002; Chénard et van Schendel, 2002) et en anglais dans le cas d'une prédominance anglophone. Cet effet est plus prononcé dans le cas des travailleurs allophones, car majoritairement, ils ne peuvent pas utiliser leur langue maternelle et ont donc généralement tendance à adopter la langue du groupe dominant.

Plusieurs auteurs suggèrent de distinguer les communications avec le supérieur de celles avec les collègues et subordonnés. En effet, les supérieurs se trouvent dans une position hiérarchique qui fait en sorte qu'ils peuvent imposer plus facilement leur langue lors des communications (Girard-Lamoureux, 2002). Les travailleurs de langue maternelle tierce sont proportionnellement plus nombreux à employer uniquement le français avec leur supérieur francophone (83 %) qu'avec leurs collègues (78 %) ou subordonnés (74 %) francophones (OQLF, 2008a). En revanche, la présence d'un patron de langue maternelle anglaise entraîne un plus grand usage de l'anglais chez les travailleurs. En effet, l'étude de Moffet et coll. (2008) démontre à titre informatif, que 45 % des travailleurs francophones et 70% de travailleurs allophones emploient l'anglais avec un supérieur de langue maternelle anglaise.

1.4.4. Facteurs individuels

En plus des facteurs mondiaux, ceux de l'entreprise et de l'entourage, chaque travailleur possède certaines caractéristiques individuelles qui privilégient l'usage d'une langue au travail. Parmi elles, les chercheurs soulignent les suivantes :

- Langue maternelle/langue parlée à la maison;
- Âge;
- Âge à l'arrivée au pays, période d'immigration, durée de séjour;
- Origine géographique;
- Catégorie d'immigration;
- Niveau de scolarité, langue d'études;
- Profession;
- Connaissance du français et de l'anglais.

Le premier facteur qui peut déterminer l'usage des langues dans le milieu de travail est la **langue maternelle** des travailleurs. Selon la définition de Statistique Canada, c'est la première langue apprise et toujours comprise par l'individu. Généralement, c'est celle que le travailleur privilégie dans ses activités publiques. En effet, plusieurs études montrent qu'au Québec, les travailleurs de langue maternelle française et anglaise ont tendance à utiliser uniquement ou principalement leur langue au travail (en 2001, 93 % et 67 % respectivement) (OQLF, 2008a). En ce qui concerne les travailleurs de langue maternelle tierce, ils sont partagés entre ceux qui privilégient l'usage du français (en 2001, 43 %) et ceux qui emploient de façon exclusive ou générale l'anglais au travail (en 2001, 35 %)¹⁸.

Monnier (1993) constate que parmi les allophones, ce sont les travailleurs qui ont comme langue maternelle une langue latine, sémitique ou le créole qui sont le plus susceptibles d'utiliser le français au travail, alors que les personnes dont la langue

¹⁸ 13 % des allophones travaillent autant en français qu'en anglais selon le même rapport (« Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec, 2002-2007 », OQLF).

maternelle est asiatique, européenne (à l'exclusion des langues latines) ou indo-iraniennes ont tendance à travailler en anglais.

Lorsque la langue maternelle est inefficace, c'est la **langue parlée à la maison** qui est privilégiée pour l'usage public dont la langue de travail fait partie. Par contre, il est aussi probable que le processus inverse se produise : la langue employée dans la sphère publique peut remplacer par la suite celle utilisée en privé (Béland, 2008). Il est donc difficile de déterminer la direction de la relation entre la langue de travail et la langue parlée à la maison.

Un autre facteur qui n'est pas sans intérêt est l'**âge** de l'individu. On pourrait s'attendre à ce que l'intégration linguistique des nouveaux arrivants se déroule plus rapidement chez les jeunes que chez les aînés. En effet, Monnier (1993) démontre que parmi les immigrants, plus l'âge augmente, plus le temps nécessaire à l'obtention d'un emploi en français s'accroît. De même que Renaud et coll. (1990) avancent que l'âge diminue les chances de travailler en français chez les nouveaux arrivés. Cela est probablement dû au fait que les jeunes ont davantage de facilité par rapport aux personnes plus âgées pour apprendre une langue et s'intégrer dans la société d'accueil. Par contre, Béland (1991), lors de son étude, arrive à une conclusion différente; il n'observe pas de lien entre l'âge et le fait de travailler généralement en français. Cela nous conduit à prendre en compte d'autres facteurs temporels.

Trois caractéristiques temporelles sont souvent examinées lors de l'analyse des facteurs déterminants la langue de travail des immigrants : l'âge à l'arrivée au pays; la période d'immigration et la durée de séjour. L'**âge** et la **période d'arrivée** sont généralement pris en compte conjointement. Après l'adoption de la loi 101 en 1977, la fréquentation des écoles francophones par les jeunes immigrants de parents allophones est devenue obligatoire. Alors que la situation était différente avant 1977; de nombreuses familles immigrantes, ayant des difficultés à accéder au réseau francophone dirigé par l'Église catholique, inscrivaient leurs enfants dans le réseau scolaire anglophone (Piché et Bélanger, 1995).

Monnier (1993) remarque que les travailleurs immigrants de 1976 à 1991 arrivés avant d'avoir 17 ans utilisent plus le français que ceux venus après l'âge de 17 ans. Alors que,

parmi ceux arrivés avant 1976, c'est l'anglais que les immigrants arrivés avant l'âge de 17 ans maîtrisent le plus et utilisent davantage au travail que leurs aînés. La langue d'enseignement semble donc influencer le choix de la langue de travail. Ce facteur sera examiné dans les pages qui suivent.

Un autre facteur qui peut avoir un impact sur l'intégration linguistique est la **durée de séjour** des immigrants (Lapierre Vincent, 2004). Il est vraisemblable que l'intégration linguistique des nouveaux arrivants s'améliore avec le temps écoulé depuis leur arrivée (Piché et Bélanger, 1995). En effet, les résultats des études de Ledoyen (1992) et de Veltman et Panneton (1989)¹⁹ suggèrent que l'usage d'une langue maternelle tierce diminue fortement après un séjour de 10 à 14 ans parmi les immigrants arrivés avant d'avoir 15 ans. Cependant, il importe de remarquer que la variable durée de séjour est parfaitement colinéaire avec les variables concernant l'âge au moment de l'enquête et l'âge à l'arrivée, puisque la différence entre ces deux variables donne exactement la durée de séjour. Il est donc impossible d'inclure ces trois variables ensemble dans l'analyse. C'est pourquoi nous nous limitons à l'analyse du lien entre la langue de travail et l'âge du travailleur à l'arrivée au Québec et la période de son immigration.

Une autre caractéristique individuelle des immigrants à laquelle les chercheurs accordent une importance non négligeable lors du processus d'intégration linguistique est leur **origine géographique** (Béland, 2008; Moffet et coll., 2008; Chénard et van Schendel, 2002; Monnier, 1993). Moffet et coll. font remarquer que les personnes nées à l'extérieur du Québec (toutes origines confondues) ont plus tendance à travailler en anglais ou dans les deux langues (en français et anglais à égalité) que les Québécois de naissance. Alors que Béland (2008) et Monnier (1993) précisent (chacun dans son étude) que ce sont les immigrants d'origine latine et ceux nés dans les pays de la francophonie qui sont plus susceptibles d'utiliser principalement le français au travail.

Plusieurs auteurs nomment aussi la **catégorie d'admission** des immigrants parmi les facteurs déterminant leurs comportements linguistiques sur le marché du travail (Lapierre-Vincent, 2004; Renaud et coll., 2001; Piché et Bélanger, 1995). Il en existe trois : la catégorie

¹⁹ Cité par Lapierre Vincent N. (2004), pp. 7-8.

des indépendants, la catégorie familiale et celle des réfugiés. La différence principale entre les trois catégories réside dans les critères de sélection sur lesquels est basée l'admission de l'immigrant. Les personnes de la catégorie « indépendant » sont jugées sur leur niveau d'éducation, leur profession et leurs connaissances des langues officielles. Quant à la catégorie familiale, elle permet la réunification des familles dont un membre habite au Canada. Les personnes de cette catégorie ne sont donc pas soumises aux mêmes critères que les « indépendants ». Les réfugiés, à leur tour, sont admis sur la base de critères humanitaires. En vue de cela, il est tout à fait vraisemblable que « le potentiel d'intégration serait plus grand pour les indépendants alors que les catégories de la famille présenteraient des difficultés d'intégration plus marquées »²⁰.

Par contre, cette hypothèse ne trouve pas de confirmation dans l'étude sur les premières années des immigrants admis en 1989 réalisée par Renaud et coll. (2001). Ils ne remarquent pas de différences significatives entre la catégorie « indépendant » et familiale, mais constatent que ce sont les réfugiés qui diffèrent des deux autres catégories d'immigrants ayant plus de difficultés lors de l'entrée en premier emploi en français.

Il est probable que la catégorie d'admission soit un facteur important de l'intégration économique des immigrants (l'entrée en emploi, la conformité de l'emploi par rapport au niveau d'éducation, l'expérience professionnelle, etc.), les indépendants étant privilégiés de ce point de vue, car ils sont admis en fonction de leurs compétences et de leur intégration possible au marché du travail. Par contre, ce facteur semble avoir moins d'effet sur la composante linguistique de l'intégration. Il serait donc intéressant de tester cette hypothèse lors de nos analyses. Cependant, l'absence d'information sur la catégorie d'admission des immigrants dans nos données ne permet pas de le faire.

Le **niveau de scolarité** et la langue dans laquelle les études ont été effectuées font aussi partie des déterminants de la langue de travail. Plusieurs chercheurs remarquent que les personnes les plus scolarisées ont tendance à employer plus souvent l'anglais ou les deux langues (français-anglais) dans le milieu de travail que les moins scolarisées (Moffet et coll., 2008; Monnier, 1993). En ce qui a trait à la **langue des études**, ce sont les individus ayant

²⁰ Polèse et Bédard (1978), cités par Piché et Bélanger (1995), p. 27.

étudié en français qui sont les plus nombreux à travailler principalement dans cette langue. À l'inverse, le nombre de personnes utilisant généralement l'anglais est plus élevé parmi ceux ayant étudié en anglais ou dans une autre langue (Moffet et coll., 2008).

Un autre élément ayant une influence sur la langue de travail est la **position professionnelle** des individus dans l'entreprise. Les résultats de plusieurs études vont dans le même sens : plus on monte dans la hiérarchie, moins le français est employé par les travailleurs (McAll, 1992²¹). Béland (1991) constate que l'usage du français chez les ouvriers est significativement plus élevé que chez les administrateurs et les professionnels (66 % contre 36 % et 37 % respectivement). Cela est probablement lié à la nature différente des tâches effectuées; les administrateurs et les professionnels étant davantage appelés à communiquer avec les gens à l'extérieur de l'entreprise, à lire des documents ou à utiliser des outils informatiques, ils sont plus exposés à employer l'anglais, alors que les ouvriers font surtout du travail manuel (Béland, 1991).

Le dernier, mais non le moindre des facteurs ayant un impact sur la langue de travail est la **connaissance du français et de l'anglais** par les travailleurs. En effet, Piché et Bélanger (1995) le traitent comme « un des facteurs les plus importants » de l'intégration linguistique générale dans la société d'accueil et au marché du travail en particulier. De son côté, Monnier (1993) relève une relation linéaire entre la connaissance du français et son emploi au travail : « plus on connaît seulement le français et plus on le maîtrise [...], plus on l'utilise ». La même tendance s'observe pour l'anglais.

Cependant, Moffet et coll. (2008) remarquent que la connaissance d'une langue ne garantit tout de même pas son utilisation. Ce sont les autres facteurs mentionnés plus tôt qui entrent en jeu à ce moment. Étant donné que plusieurs déterminants de la langue de travail peuvent agir conjointement, nous ne devons pas nous limiter à une analyse descriptive qui ne permettra que de révéler les tendances existantes entre ces déterminants et les pratiques linguistiques des travailleurs. Il nous importe de compléter notre étude par une analyse explicative qui permettra de prendre en compte les facteurs

²¹ Cité par Girard-Lamoureux C. (2002), pp. 11-12.

de façon simultanée afin de mesurer leur effet net sur la langue de travail. Nous essayerons de l'effectuer en construisant un modèle parcimonieux²².

À partir de la revue de littérature, nous avons relevé une multitude des facteurs associés à la langue de travail. Or, dans notre recherche, nous nous concentrons sur l'impact des caractéristiques linguistiques de l'entreprise (la langue de la haute direction de l'entreprise), l'entourage (la langue maternelle du supérieur immédiat et la composition linguistiques des collègues) et l'individu (sa langue maternelle, sa langue d'études et ses compétences linguistiques) sur la langue de travail de ce dernier. En nous basant sur la littérature existante et sur les données dont nous disposons, nous avons déterminé les questions suivantes comme essentielles pour notre recherche :

- Dans leurs comportements linguistiques au travail, les immigrants, ont-ils tendance à s'adapter à l'environnement linguistique de l'entreprise qui est déterminé par l'origine linguistique des propriétaires et du supérieur immédiat et la composition linguistique des collègues?
- Les caractéristiques linguistiques propres à l'individu déterminent-elles sa langue de travail? Les immigrants ont-ils tendance à utiliser leur langue maternelle comme langue de travail ou à privilégier plutôt la langue de leurs dernières études?
- Le degré de connaissance du français a-t-il un effet sur l'emploi de cette langue au travail par un immigrant? Plus le travailleur sera à l'aise en français, plus il l'utilisera dans le cadre de son travail? Et la connaissance de l'anglais agit-elle négativement sur l'usage du français? Plus sa compétence en anglais est élevée, moins le travailleur emploiera le français?

Nous vérifierons ces hypothèses lors des analyses qui suivent

²² Les modèles dits parcimonieux sont ceux dans lesquels on contraint le modèle initial de manière à n'estimer qu'un nombre plus restreint de paramètres. On détermine donc quelles variables, parmi toutes celles disponibles, apporteront le plus d'information à l'analyse.

Chapitre 2. Données et méthodologie

Ce chapitre est consacré à la présentation des données utilisées pour la présente étude, ainsi qu'à la description des méthodes appliquées lors des analyses. Il est divisé en trois parties. En premier lieu, nous nous intéresserons à la présentation de l'enquête d'où proviennent nos données. En deuxième lieu, nous décrirons les variables indépendantes et dépendantes sur lesquelles nos analyses sont basées, pour finalement présenter les méthodes utilisées.

2.1. Présentation de l'enquête

Les données utilisées pour cette recherche proviennent de l'« Enquête sur l'utilisation du français dans la vie publique » qui a été menée en 2007 par l'Office québécois de la langue française (OQLF). Cet organisme a comme mandat (établi par la Charte de la langue française) de suivre l'évolution de la situation linguistique au Québec. Dans ce contexte, l'OQLF a conduit cette enquête qui avait comme objectif de recueillir des données sur l'utilisation du français par les Québécois dans les diverses activités de la vie publique afin d'en élaborer des indicateurs de l'évolution de la situation au Québec.

Les thèmes qui ont été abordés lors de l'enquête touchent les aspects principaux de la vie publique des individus. Parmi eux, il y a le travail, les activités de consommation, les relations avec l'administration publique, les services de santé et d'enseignement et les activités culturelles et de loisir. Pour la réalisation de la présente étude, nous avons retenu seulement l'information concernant l'usage des langues au travail.

L'étude porte sur l'ensemble de la population résidant sur le territoire québécois et âgée de 18 ans et plus. La sélection des personnes admissibles a été faite au sein des ménages québécois qui ont été rejoints par téléphone²³ et la personne choisie devait être

²³ L'échantillon de numéros de téléphone a été généré par le logiciel d'Échantillonneur Canada.

celle qui, au moment de l'entrevue, était la prochaine à célébrer son anniversaire de naissance.

La sélection des personnes admissibles devait respecter les paramètres d'un plan d'échantillonnage de type stratifié et non proportionnel (selon la région de résidence et la langue maternelle), de façon à avoir un nombre suffisant de personnes dans chaque groupe et ce, en présence de limites budgétaires (Tableau I). Ce plan a amené à une surreprésentation des groupes anglophone et allophone et une sous-représentation du groupe francophone.

Tableau I. Répartition de la population de 15 ans et plus selon la langue maternelle Recensement 2001 [plan d'échantillonnage]

	Langue maternelle								
	Français			Anglais			Autre		
	Recensement 2001, %	Plan d'échantillonnage %	Plan nombre	Recensement 2001, %	Plan d'échantillonnage %	Plan nombre	Recensement 2001, %	Plan d'échantillonnage %	Plan nombre
Île de Montréal	53,2	22,4	444	17,7	35,1	697	29,1	42,5	844
Reste de la RMR de Montréal	84,7	52,3	445	7,3	23,3	198	7,9	24,4	207
Reste du Québec	93,4	63,4	958	4,2	23,5	355	2,4	13,1	198

Cela étant, il était nécessaire de redresser les données recueillies afin que chaque personne interviewée représente le plus possible la réalité qui est la sienne, et ce, au sein du territoire qui lui est propre. Une pondération a donc été élaborée pour tenir compte de l'effet du plan d'échantillonnage²⁴.

²⁴ L'opération a été réalisée de la façon suivante :

- 1) Le nombre de ménages a été transformé en personnes à partir des questions relatives à la composition du ménage;
- 2) L'âge des personnes n'ayant pas répondu à la question sur la date de naissance a été imputé à l'aide d'une variable aléatoire selon la même répartition que dans l'échantillon;
- 3) L'échantillon de personnes a été redressé selon les données du recensement de 2006 (âge, sexe, lieu de résidence, activité et langue);
- 4) La population obtenue a été ramenée au nombre de répondants de l'enquête.

La collecte des données a été effectuée par une firme de sondage entre le 26 janvier et le 2 août 2007. Le questionnaire a été fourni par l'OQLF. Les interviewers assignés au projet ont tous été formés en présence du représentant de l'Office. Les entrevues pouvaient être réalisées en français ou en anglais, au choix du répondant. Étant donné les différences importantes dans la représentation des divers groupes linguistiques et le nombre impressionnant de numéros de téléphone à signaler, les quotas attendus ont été obtenus à l'aide de quatre consignes utilisées par les interviewers au moment de la sélection du répondant.

La première consigne, la plus générale, n'avait d'autre but que de sélectionner une personne de 18 ans ou plus dans le ménage, et ce, quelle que soit sa langue maternelle. La deuxième avait pour but d'éliminer les personnes de langue maternelle française, le quota propre à ce groupe étant atteint. Quant à la troisième, elle limitait la sélection aux personnes de langue maternelle anglaise, les quotas des autres groupes linguistiques ayant été atteints, sauf dans le cas de six personnes de langue tierce qui ont été rejointes par le moyen de la quatrième consigne.

Le temps moyen de passation du questionnaire a été de 19 minutes, 24 secondes. Un grand nombre de numéros de téléphone ont dû être utilisés (58 322 numéros) pour atteindre les quotas attendus. D'abord, 13 199 numéros de téléphone ont dû être rejetés de l'ensemble des numéros, du fait qu'ils n'étaient pas assignés, qu'ils correspondaient à des numéros non résidentiels ou à des numéros de télécopieurs. Parmi les autres, 1 531 ont été déclarés hors échantillon pour des raisons de disponibilité du répondant, d'âge (moins de 18 ans) ou de méconnaissance du français et de l'anglais, et 1 568 n'ont donné aucun résultat quant à l'admissibilité d'un répondant (ligne occupée ou numéro sans réponse). Quant au reste des numéros de téléphone (42 044 numéros), ils ont permis de recueillir des informations dans plus de 80 % des cas, soit sous forme d'un questionnaire complété, soit sous forme d'informations relatives à la composition linguistique du ménage. Finalement, au total, 4 387 questionnaires ont été remplis.

Cependant, notre étude porte sur les travailleurs immigrés. Généralement, une personne est considérée comme un immigrant international si elle est née à l'étranger et est venue s'installer au Québec, alors qu'une personne née ailleurs au Canada et installée

au Québec est considérée comme un immigrant interprovincial. Étant donné qu'après leur arrivée au Québec, les deux types d'immigrants sont habituellement soumis à un processus d'intégration linguistique plus ou moins comparable²⁵, nous les avons inclus tous les deux dans notre échantillon.

La population cible de la présente étude est donc composée des personnes nées à l'extérieur du Québec et occupant un emploi à temps plein ou à temps partiel au moment de l'enquête. Cela nous permet d'avoir un échantillon de 717 répondants. La pondération a été ajustée par la suite²⁶. Le tableau II rend compte de la répartition finale des répondants inclus dans l'échantillon selon leur langue maternelle et leur région de résidence avant et après la pondération.

Tableau II. Répartition des répondants inclus dans l'échantillon selon leur langue maternelle et leur région de résidence avant et après la pondération

Région de résidence	Langue maternelle					
	Données recueillies			Données pondérées		
	Français	Anglais	Autre	Français	Anglais	Autre
Île de Montréal	27	142	277	67	75	241
Reste de la RMR de Montréal	14	37	74	60	25	83
Reste du Québec	23	68	55	85	35	46

Selon les données pondérées, environ un tiers des répondants inclus dans l'échantillon sont de langue maternelle française (29,6 %), 18,8 % sont de langue maternelle anglaise et 51,6 % sont de langue maternelle tierce.

²⁵ Nous sommes conscients que l'intégration de ces deux types d'immigrants n'est pas toujours identique, ainsi que le profil de ces immigrants. Cependant, en raison de la petite taille de notre échantillon nous avons décidé de les fusionner. Voir annexe 1 pour plus de détails sur les inconvénients possibles de cette décision.

²⁶ La nouvelle pondération a été calculée de la façon suivante : poids_nouveau=poids*717/391.

2.2. Description des variables

Les données de l'enquête utilisées pour la présente étude nous fournissent un grand nombre de variables. En nous appuyant sur la revue de littérature traitant la langue de travail, nous avons retenu certaines d'entre elles. Nous les présentons dans les sections qui suivent.

2.2.1. Variable dépendante

La langue de travail fait l'objet de la présente recherche. Pour l'analyser, il nous faut choisir une mesure générale des pratiques linguistiques des travailleurs. Plusieurs questions posées lors de l'enquête et touchant l'usage général des langues au travail permettent de le faire. Nous avons choisi celle qui permet d'estimer la place occupée par le français dans les pratiques linguistiques des travailleurs (Q2_98, « Au total, pour votre travail, quel pourcentage du temps utilisez-vous le français? », voir l'annexe 2). Les répondants devaient choisir une valeur de 0 à 100 % qui correspondait à la proportion du temps consacré à l'usage du français au travail. La variable basée sur ces réponses nous servira de variable dépendante lors des analyses explicatives. Le tableau III présente ses principales statistiques descriptives.

Tableau III. Principales statistiques descriptives de la variable « Pourcentage du temps d'usage du français au travail »

Variable	Nombre de réponses	Minimum	Maximum	Moyenne	Écart-type
Pourcentage du temps d'usage du français au travail	717	0	100	62,38	34,92

Afin d'effectuer une analyse descriptive, nous avons créé une variable catégorielle à partir de la variable continue²⁷ concernant le pourcentage du temps d'usage du français au travail. Nous avons regroupé ses valeurs en quatre catégories :

- 1) Le premier groupe inclut les travailleurs immigrés n'utilisant jamais le français dans le cadre de leur travail ou le faisant occasionnellement. Cette catégorie comprend le pourcentage du temps d'usage du français au travail variant de 0 % à 30 %.
- 2) Le deuxième groupe rassemble les immigrants travaillant régulièrement en français, il inclut donc le pourcentage du temps d'usage du français de 31 % à 60 %.
- 3) Le troisième groupe comprend ceux qui travaillent principalement en français et qui ont dit l'utiliser de 61 % à 99 % de leur temps au travail.
- 4) Le quatrième groupe inclut les travailleurs utilisant uniquement le français au travail; le pourcentage du temps d'usage du français au travail pour ce groupe est donc de 100 %.

La distribution de la nouvelle variable est présentée dans le tableau IV. Cette variable nous servira de variable dépendante lors des analyses descriptives.

Tableau IV. Présentation des catégories relatives à la fréquence d'usage du français au travail

Fréquence d'usage du français au travail	Le % du temps d'usage du français correspondant à la catégorie	Nombre de réponses	Pourcentage
Français aucunement ou occasionnellement	0 – 30 %	177	24,6
Français régulièrement	31 – 60 %	158	22,0
Français principalement	61 – 99 %	262	36,6
Français uniquement	100 %	121	16,8
Total		717	100,0

²⁷ Comme il était précisé plus tôt, la variable continue sera utilisée dans sa forme initiale comme variable dépendante dans le modèle explicatif.

2.2.2. Variables indépendantes

La revue de littérature nous a permis d'établir quatre groupes principaux de facteurs qui déterminent la langue que les travailleurs privilégient dans le cadre de leur travail. Nous distinguons les déterminants mondiaux, ceux propres à l'entreprise, à l'entourage de travail et au travailleur lui-même. Les quatre groupes de facteurs correspondent aux différents niveaux allant du niveau le plus éloigné du travailleur (contexte mondial) à celui le plus proche (les caractéristiques propres au travailleur).

Dans nos analyses, nous suivrons la même logique en analysant les facteurs groupe par groupe en commençant par celui des facteurs mondiaux qui décrivent le contexte général dans lequel l'entreprise travaille. Ensuite, nous analyserons les facteurs propres à l'entreprise qui sont déterminés en partie par le contexte mondial et déterminent eux-mêmes l'entourage immédiat du travailleur et le contexte linguistique du travail de l'entreprise. Finalement, nous examinerons la composition de l'entourage du travailleur et ses propres caractéristiques. Cette façon de procéder s'impose logiquement et, de plus, la même méthode a été déjà employée par d'autres chercheurs (Bouchard, 1991).

Dans les pages qui suivent, nous présenterons les variables ciblant les facteurs de chaque groupe, leurs modalités et leurs fréquences.

Comme le montrent les tableaux V, VI et VII, généralement, nous utilisons les variables de type catégoriel pour les analyses descriptives et de type dichotomique ou continu pour les analyses explicatives. Les exceptions sont les variables touchant les compétences linguistiques des répondants qui sont utilisées sous forme d'échelle dans les deux analyses.

À partir de nos données, le premier groupe de facteurs (soit les facteurs mondiaux) peut être représenté par la variable ciblant l'activité de l'entreprise à l'extérieur du Québec. Cette variable est construite à partir de deux caractéristiques présentes dans la base de données : la présence des employés de l'entreprise à l'extérieur du Québec (Q2_6 dans l'annexe 1) et le fait que les décisions importantes touchant l'entreprise sont prises en dehors du Québec (Q2_7). La variable mesurant l'activité de l'entreprise hors du Québec

compte donc trois catégories : 1) absence d'activité hors du Québec; 2) présence d'une des caractéristiques (la présence des employés ou la prise de décisions); 3) présence de deux caractéristiques (la présence des employés et la prise de décisions). Le tableau V rend compte des fréquences de cette variable.

Pour le deuxième groupe de facteurs, soit les caractéristiques de l'entreprise, nous avons retenus trois variables. La première cible la langue de la haute direction de l'entreprise (Q2_5 dans l'annexe 1). Nous distinguons les entreprises ayant une direction majoritairement francophone, anglophone, allophone ou bilingue (français-anglais).

La deuxième variable concerne la localisation géographique de l'entreprise (Q2_1). En nous basant sur le regroupement utilisé dans les études existantes, nous avons regroupé les réponses à cette question en quatre catégories, soit l'île de Montréal, la Couronne de Montréal (la RMR à l'exception de l'île), le reste du Québec (à l'exception de la RMR de Montréal) et le reste du Canada (à l'exception du Québec).

La dernière variable, parmi celles touchant l'entreprise, représente le secteur dans lequel l'entreprise œuvre (Q2_2). Nous différencions six groupes de secteurs : secteur manufacturier; secteur du transport; secteur du commerce; secteurs de la finance, de l'immobilier et de l'industrie culturelle; secteurs de l'enseignement, de la santé et de l'administration publique, et le secteur des autres services. La distribution de ces variables est aussi présentée dans le tableau V.

Tableau V. Description des variables indépendantes représentant les facteurs mondiaux et ceux liés à l'entreprise

Variable	Analyse descriptive			Analyse explicative			Effectif total
	Type de variable	Modalités	%	Type de variable	Modalités	%	
Facteur mondial							
Activité de l'entreprise à l'extérieur du Québec	Catégoriel	Aucune activité	59,7	Dichotomique	Aucune activité	59,7	702
		Une activité	22,8		Une ou deux activités	40,3	
		Deux activités	17,5				
Facteurs liés à l'entreprise							
Langue de la haute direction	Catégoriel	Français	50,6	Dichotomique	Français	50,6	697
		Anglais	16,3		Non français	49,4	
		Autre	5,7				
		Français et anglais	27,4				
Localisation de l'entreprise	Catégoriel	Île de Montréal	60,6	Dichotomique	Île de Montréal	60,6	702
		Couronne de Montréal	18,9		Hors de l'île de Montréal	39,4	
		Reste du Québec	16,3				
		Reste du Canada	4,2				
Secteur d'activité de l'entreprise	Catégoriel	Manufacturier	15,7	Série des variables dichotomiques	Transport et autres services	32,0	706
		Transport	4,2		Commerce, finance, immobilier, industrie culturelle	23,1	
		Commerce	13,5				
		Finance, immobilier, industrie culturelle	9,6				
		Enseignement, santé, administration publique	29,2		Enseignement, santé, administration publique	29,2	
		Autres services	27,8		Manufacturier	15,7	

La littérature existante suggère que la localisation du siège social de l'entreprise et sa taille peuvent aussi influencer la langue de travail des immigrants. Par contre, l'enquête utilisée lors de cette recherche ne nous fournit pas l'information nécessaire pour vérifier le lien entre ces deux variables et les pratiques linguistiques des travailleurs immigrés.

Par ailleurs, il importe de remarquer que la localisation du siège social de l'entreprise nous intéresse dans la mesure où les entreprises dont le siège social est en dehors du Québec auront tendance à communiquer davantage avec l'extérieur du Québec, ainsi qu'à avoir des propriétaires de langue maternelle anglaise, ce qui mène à un usage plus fréquent

de l'anglais par leurs travailleurs. L'impact de la taille de l'entreprise sur la langue de travail est semblable à celui de la localisation du siège social; les grandes entreprises ont généralement plus de liens d'affaires avec le reste du Canada et les autres pays, l'usage de l'anglais est donc incontournable dans ces entreprises.

Néanmoins, nous allons saisir l'effet de ces variables (au moins, partiellement) en examinant les liens existant entre les pratiques linguistiques des travailleurs et l'activité de l'entreprise à l'extérieur du Québec et la langue de la haute direction de l'entreprise.

Le troisième groupe de facteurs comprend deux caractéristiques de l'entourage du travailleur susceptibles d'influencer ses pratiques linguistiques au travail. La langue maternelle du supérieur immédiat est la première parmi elles (Q2_16 dans l'annexe 1). Nous distinguons les supérieurs de langues maternelles française, anglaise et tierce, et les supérieurs bilingues (français-anglais).

La seconde variable reflète la composition linguistique des collègues en mesurant la proportion des collègues francophones dans l'entourage du travailleur (Q2_21). Nous avons défini trois catégories: un entourage minoritairement francophone (de 0 à 49 % de collègues de langue maternelle française); un entourage majoritairement (de 50 à 99 %) et complètement (100 %) francophone.

Les fréquences des variables de ce groupe sont présentées dans le tableau VI.

Tableau VI. Description des variables indépendantes représentant les facteurs liés à l'entourage

Variable	Analyse descriptive			Analyse explicative			Effectif total
	Type de variable	Modalités	%	Type de variable	Modalités	%	
Langue maternelle du supérieur	Catégoriel	Français	58,1	Dichotomique	Français	58,1	702
		Anglais	22,4		Non français	41,9	
		Autre	4,3				
		Français et anglais	15,1				
Proportion des collègues francophones	Catégoriel	0 - 49 %	38,0	Série des variables dichotomiques	0-49 %	38,0	664
		50 - 99 %	32,1		50-99 %	32,1	
		100 %	29,9		100 %	29,9	

Le tableau VII rend compte du dernier groupe de facteurs, soit les caractéristiques individuelles des répondants qui peuvent modifier l'usage des langues dans le milieu de travail.

Parmi les facteurs individuels, il y a la langue maternelle du répondant (Q1_2) qui différencie les individus de langue maternelle française, anglaise ou tierce. L'âge du répondant au moment de l'enquête, son âge à l'arrivée au Québec et son origine font également partie des variables indépendantes. Nous distinguons les individus originaires d'Amérique du Nord et du Sud, d'Europe (en différenciant l'Europe de l'Est du reste de l'Europe), d'Asie, d'Afrique et du Moyen-Orient.

Selon la littérature existante, le niveau et la langue d'études peuvent aussi influencer la langue de travail des immigrants. En ce qui a trait au niveau de scolarité, nous avons trois catégories : secondaire ou moins, collégial et universitaire, alors que parmi les langues d'études, nous distinguons le français, l'anglais, une langue tierce et les études effectuées dans les deux langues (français-anglais). L'autre variable indépendante touche la position professionnelle du répondant et elle comprend les cadres, professionnels, techniciens, ouvriers, le personnel de bureau et le personnel des ventes et des services. Les deux derniers facteurs individuels concernent les compétences linguistiques du répondant. Pour les deux variables, nous distinguons les individus ayant une connaissance nulle ou faible d'une langue de ceux ayant une bonne ou excellente connaissance.

Tableau VII. Description des variables indépendantes représentant les caractéristiques individuelles des répondants

Variable	Analyse descriptive			Analyse explicative			Effectif total
	Type de variable	Modalités	%	Type de variable	Modalités	%	
Langue maternelle	Catégoriel	Français Anglais Autre	29,6 18,8 51,6	Série des variables dichotomiques	Français Anglais Autres	29,6 18,8 51,6	717
Âge	Catégoriel	18 – 44 ans 45 ans et plus	56,8 43,2	Continu	De 18 à 80 ans		689
Âge à l'arrivée au Québec	Catégoriel	0 – 14 ans 15 – 29 ans 30 – 44 ans 45 ans et plus	31,7 37,2 28,2 2,9	Continu	De 0 à 68 ans		680
Origine	Catégoriel	Amérique du Nord Europe de l'Est Europe (à l'exception de l'Europe de l'Est) Asie Amérique du Sud Afrique et Moyen-Orient	26,3 6,8 22,0 11,9 15,4 17,6	Dichotomique	Asie, Amérique du Nord, Europe de l'Est Europe (à l'exception de l'Europe de l'Est), Amérique du Sud Afrique et Moyen-Orient	44,3 55,7	706
Niveau de scolarité	Catégoriel	Secondaire ou moins Collégial Universitaire	23,7 27,4 48,9	Dichotomique	Universitaire Non universitaire	48,9 51,1	699
Langue d'études	Catégoriel	Français Anglais Autre Français et anglais	48,9 31,2 14,3 5,5	Dichotomique	Anglais Non anglais	31,2 68,8	691
Profession	Catégoriel	Cadres Professionnels Techniciens Personnel de bureau Personnel des ventes et des services Ouvriers	10,9 28,2 13,1 11,6 23,8 12,4	Dichotomique	Cadres, professionnels, personnel de bureau Techniciens, personnel des ventes et des services, ouvriers	50,7 49,3	716
Connaissance du français	Échelle	Nulle ou faible Bonne	22,0 28,1	Échelle	Nulle ou faible Bonne	15,2 19,6	484/ 702 ²⁸

²⁸ La différence dans les effectifs inclus dans les deux types d'analyses s'explique par le fait que lors des analyses descriptives, nous avons utilisé la variable initiale qui inclut uniquement les individus de langue maternelle anglaise et tierce, car la question sur les compétences en français n'a pas été posée aux individus de langue maternelle française. Par contre, aux fins de l'analyse explicative (pour ne pas exclure les individus de langue maternelle française du modèle), nous avons fait l'hypothèse

		Excellente	49,9		Excellente	65,2	
Connaissance de l'anglais ²⁹	Échelle	Nulle ou faible	23,8	Échelle	Nulle ou faible	18,9	553/ 697 ³⁰
		Bonne	29,0		Bonne	23,3	
		Excellente	47,2		Excellente	57,8	

2.3. Méthodologie

Lors de la recherche, nous tentons de déterminer les facteurs ayant un impact sur la langue de travail, ainsi que l'ampleur de cet impact. Les analyses sont donc effectuées en deux parties. La première contient l'analyse descriptive des questions de recherche, alors que la deuxième comprend une analyse explicative.

L'analyse descriptive s'appuie sur les tableaux croisés, le test de chi-deux et le test de différences des pourcentages. Les variables de type catégoriel semblent les plus pertinentes pour ce type de méthodes. Les tableaux croisés nous permettent d'établir s'il y a une association entre deux variables, sans toutefois définir si cette tendance est significative.

Quant au test de chi-deux, nous l'utilisons afin d'examiner la relation potentielle entre la variable dépendante qui est l'usage du français au travail et chaque variable explicative. Ce test, sans pouvoir indiquer le sens de la relation, permet de déterminer si deux variables qualitatives sont indépendantes ou non. À la base de ce test, il y a la formulation de l'hypothèse nulle qui suppose que la distribution observée d'une variable n'est pas différente d'une distribution théorique. Nous calculons donc l'écart entre ces deux distributions. Une valeur élevée de chi-deux permet de rejeter l'hypothèse nulle et de constater la présence d'un lien entre deux variables. C'est un test qui renseigne sur la force

que la connaissance du français est excellente parmi les francophones et nous les avons inclus dans cette variable et donc dans le modèle.

²⁹ Voir les détails de la construction de l'indice de connaissance du français et de l'anglais dans l'annexe 2.

³⁰ La différence dans les effectifs lors des analyses descriptives et explicatives s'explique par le même raisonnement que dans le cas de la variable « connaissance du français ».

de l'évidence et non sur la corrélation, car lorsqu'il existe un lien, la valeur de chi-deux augmente avec la taille de l'échantillon.

En ce qui a trait au test de différences des pourcentages, il aide à déterminer si les différences observées dans l'usage du français au travail en fonction de différents groupes de variables indépendantes sont statistiquement significatives. Ce test est basé sur la formule suivante :

$$t = (p_1 - p_2) / S_{(p_1 - p_2)}, \text{ où}$$

p_1 - proportion du groupe 1;

p_2 - proportion du groupe 2 du même échantillon;

$S_{(p_1 - p_2)}$ - erreur-type de différence des proportions qui est calculée à l'aide de la formule suivante :

$$S_{(p_1 - p_2)} = \sqrt{(\text{Variance}_1/n_1 + \text{Variance}_2/n_2)}, \text{ où}$$

n_1 et n_2 - taille des groupes 1 et 2;

$$\text{Variance} = n * p * (1 - p) / (n - 1).$$

Ensuite, la valeur t est comparée à la valeur critique qui est égale à 1,96 pour le niveau de significativité de 95 %.

La deuxième partie de nos analyses est concentrée sur l'analyse explicative de l'usage du français au travail. Elle est effectuée à l'aide des techniques de régression linéaire simples et multiples³¹ qui permettent de mesurer les effets bruts et nets des différentes variables indépendantes sur la variable dépendante, soit le pourcentage de temps d'usage du français au travail.

Le choix de ce type de modèle s'explique par la nature même de notre variable dépendante qui est de type continu et varie de 0 à 100. En ce qui a trait aux variables indépendantes, généralement, nous les avons modifiées pour qu'elles soient de type

³¹ Les régressions ont été effectuées à l'aide du logiciel SPSS Statistics 17.

dichotomique. Les exceptions sont la variable concernant l'âge du répondant à l'arrivée au Québec qui est de type continu et les variables ciblant les compétences linguistiques du répondant qui sont incluses sous forme d'échelle.

Le modèle de régression simple peut être présenté sous la forme de l'équation suivante : $Y_i = \beta_0 + \beta_1 X_{i1}$, et ce modèle peut être généralisé dans le modèle de régression multiple : $Y_i = \beta_0 + \beta_1 X_{i1} + \beta_2 X_{i2} + \dots + \epsilon_i$, où

Y_i – la variable dépendante que l'on cherche à expliquer;

$X_{1,2,3,\dots}$ - les variables indépendantes (ou explicatives);

$\beta_{0,1,2,3,\dots}$ - les coefficients de régression;

ϵ_i - l'erreur aléatoire (aléas) et $i=1, \dots, n$ où n – le nombre d'observations.

Le modèle de régression linéaire repose sur cinq hypothèses de base (Kennedy, 2008) :

- 1) La variable dépendante peut être calculée comme une fonction linéaire d'un ensemble de variables indépendantes plus un terme aléatoire.
- 2) L'espérance des termes aléatoires est nulle.
- 3) La variance des aléas est constante et leur covariance est nulle.
- 4) Les variables indépendantes sont stochastiques. Ainsi, dans les échantillons répétés, elles sont fixes; il est possible de choisir les mêmes valeurs pour les variables explicatives.
- 5) Le nombre d'observations est plus grand que le nombre de variables indépendantes et il n'y a pas de colinéarité parfaite entre les variables explicatives.

D'abord, nous effectuons une série des régressions simples afin d'examiner des effets bruts de chaque variable indépendante sur la variable dépendante. Ensuite, nous construisons trois modèles à l'aide des régressions linéaires multiples : 1) le premier modèle inclut les facteurs mondiaux et ceux liés à l'entreprise; 2) le deuxième modèle inclut les facteurs du premier modèle et les facteurs liés à l'entourage et 3) dans le troisième modèle qui est aussi le modèle final, nous ajoutons les facteurs individuels des répondants au modèle précédent. Lors de cette analyse, nous poursuivons la même logique que celle

présentée dans le premier chapitre. C'est-à-dire nous analysons les facteurs susceptibles de déterminer la langue de travail des immigrants en allant du niveau macro décrivant le contexte général au niveau de l'individu.

En comparant les trois modèles, nous pouvons examiner les changements produits dans le coefficient de détermination (R^2) de chaque modèle qui indique la proportion de la variation de la variable dépendante « expliquée » par la variation des variables indépendantes. Ces changements montrent l'importance relative de chaque groupe de facteurs dans l'explication de la variation de l'usage du français au travail.

Finalement, nous examinons le modèle final qui inclut tous les facteurs. Étant donné que l'effet de chacune des variables indépendantes est mesuré en contrôlant l'effet d'autres variables explicatives lors d'une régression multiple, le modèle final nous permet d'évaluer les effets nets de chaque variable sur la variable dépendante.

Chapitre 3. Analyse descriptive : langue de travail des immigrants et ses déterminants

Le troisième chapitre sera consacré d'abord à la description de la situation concernant les pratiques linguistiques des immigrants dans le milieu de travail au Québec, celle qui se dégage de nos données. La relation entre la langue de travail et ses nombreux déterminants, soit les caractéristiques de l'entreprise, celles de l'entourage et du travailleur, sera analysée par la suite.

3.1. Langue de travail des immigrants au Québec

Comme on l'a vu dans le premier chapitre, la langue principale de travail³² au Québec est le français; c'était la réalité de 82 % des travailleurs québécois en 2001. Par contre, la situation est différente lorsqu'il s'agit des travailleurs immigrés; 49 % disent avoir le français comme langue principale de travail³³ (OQLF, 2008a). En utilisant les données d'enquête qui ont été mises à notre disposition par l'Office québécois de la langue française, nous tenterons d'éclaircir la situation concernant les pratiques linguistiques des travailleurs immigrés.

Le tableau VIII expose la situation globale qui se dégage de nos données par rapport à la langue de travail³⁴. Environ la moitié des immigrants travaillent principalement ou uniquement en français (53,4 %), 22 % ont régulièrement recours à cette langue, alors que 25 % l'emploient occasionnellement ou ne l'emploient jamais.

³² Il s'agit ici des réponses à la question 48a du recensement : « Dans cet emploi, quelle langue cette personne utilisait-elle le plus souvent? »

³³ Ces données sont pour l'ensemble du Québec en 2001.

³⁴ Les données proviennent de la question Q2_98 (Annexe 2) dont les réponses ont été regroupées en quatre catégories (les détails sont présentés dans la section 2.2.1). Cette question n'est pas strictement comparable à celle du recensement, de là l'écart observé.

Tableau VIII. Répartition des répondants selon la fréquence d'usage du français dans le cadre de leur travail

Ensemble du Québec, 2007

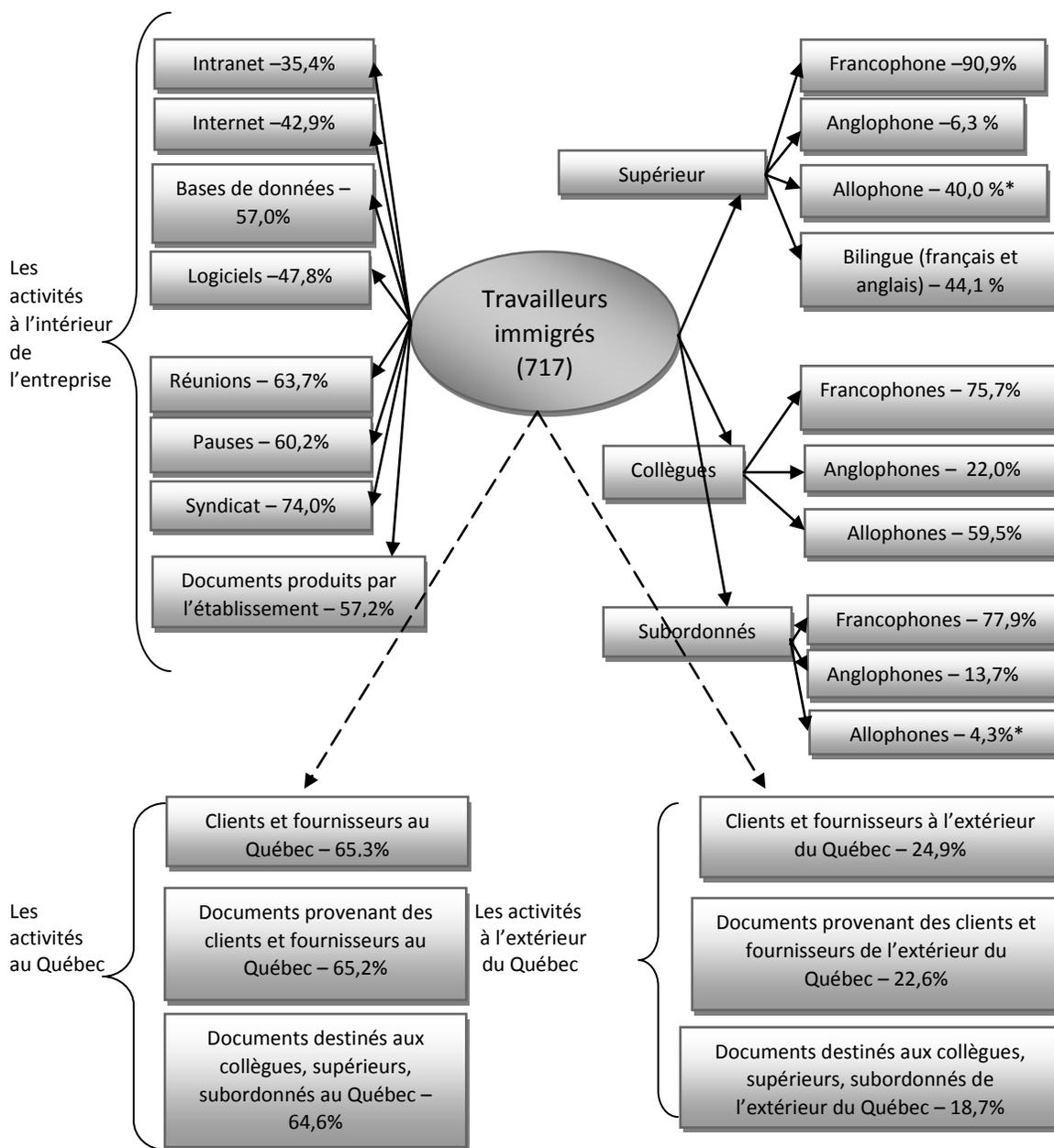
Fréquence d'usage du français	Effectif	Pourcentage
Français aucunement ou occasionnellement	177	24,6
Français régulièrement	158	22,0
Français principalement	262	36,6
Français uniquement	121	16,8
Total	714	99,6

Afin de présenter la situation d'une manière plus approfondie, nous avons construit un schéma (Figure 2) qui fait état de la variation de l'usage du français par les travailleurs immigrés lors des diverses situations au travail, soit les communications à l'intérieur de l'entreprise, les communications avec des personnes à l'extérieur de l'entreprise, les traitements des documents et l'utilisation des divers supports informatiques.

Nous notons que le français n'est pas employé de façon uniforme lors des diverses activités au travail. Son usage varie remarquablement en fonction de la langue maternelle de l'interlocuteur du répondant. Le français semble être la langue principale des communications des travailleurs immigrés avec leurs supérieurs, collègues et subordonnés de langue maternelle française. Alors qu'il est utilisé dans environ la moitié des cas avec l'entourage de langues maternelles tierces et dans environ un cas sur dix avec l'entourage anglophone. Nous observons également que le français est plus répandu lors des contacts avec les personnes se trouvant au Québec qu'avec celles de l'extérieur du Québec. Cela est vrai pour les communications avec les clients et fournisseurs, ainsi qu'avec les employés de la même entreprise. Ces résultats vont dans le même sens que ceux des études antérieures.

Nous avons donc pu constater que l'emploi du français par les travailleurs varie grandement selon les situations. Est-ce que cela s'explique par les nombreux facteurs propres à l'entreprise ou ceux de l'entourage au travail? Ou est-ce que ce sont les caractéristiques du travailleur qui agissent? Dans les pages qui suivent, nous tenterons d'examiner les tendances existant entre la langue de travail et chacun de ses déterminants.

Figure 2. Pourcentage des répondants déclarant utiliser uniquement ou principalement le français lors des diverses activités au travail³⁵



*Le nombre d'observations est faible : cette information est à utiliser avec prudence

³⁵ Voir l'annexe 4 pour plus de détails.

3.2. Langue de travail et contexte mondial

À partir de nos données, certaines caractéristiques reflétant le contexte mondial et son lien avec la langue de travail peuvent être dégagées. Parmi elles, il y a l'activité de l'entreprise à l'extérieur du Québec et les pratiques linguistiques du travailleur avec les fournisseurs et les clients provenant de l'extérieur du Québec.

L'activité de l'entreprise à l'extérieur du Québec est définie par deux caractéristiques présentes dans la base de données : la présence des employés de l'entreprise à l'extérieur du Québec et le fait que les décisions importantes touchant l'entreprise sont prises en dehors du Québec. À titre informatif, le tableau IX montre que lorsque l'entreprise exerce des activités à l'extérieur du Québec, le nombre d'immigrants travaillant uniquement en français est moins élevé que lorsque l'entreprise n'exerce pas de telles activités.

Tableau IX. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail en fonction de la présence d'activités de l'entreprise à l'extérieur du Québec

Ensemble du Québec, 2007

Fréquence d'usage du français	Activités de l'entreprise à l'extérieur du Québec	
	Absence d'activités	Présence d'activités
Français aucunement ou occasionnellement	21,7	28,2
Français régulièrement	22,4	22,2
Français principalement	37,7	35,2
Français uniquement	18,1	14,4
Total	419	284

Non significatif³⁶

En ce qui a trait aux **communications avec les fournisseurs et clients**, l'usage du français lors de tels contacts est moins fréquent lorsque ceux-ci proviennent de l'extérieur du Québec (25 % contre 65 % avec les clients et fournisseurs du Québec) et, conséquemment, l'anglais est employé plus souvent dans ce cas (65 % de répondants disent l'utiliser lors d'une telle communication, alors que cette proportion est de 19 % dans le cas des clients et fournisseurs du Québec) (Tableau X).

³⁶ À partir de chi-deux. Ce commentaire est valable pour tous les tableaux où un tel test est applicable.

Tableau X. Répartition (en %) des répondants selon la(es) langue(s) utilisée(s) lors des communications avec les clients et fournisseurs

Ensemble du Québec, 2007

Langue(s) utilisée(s) lors de communication	Avec les clients et fournisseurs du Québec	Avec les clients et fournisseurs de l'extérieur du Québec
Français	65,3	24,9
Français et anglais	15,9	10,4
Anglais	18,8	64,7
Total	490	371

Significatif à 0,000

Nous remarquons donc que le français est peu utilisé lors des échanges avec les personnes hors du Québec. Ce qui n'est pas étonnant vu que d'une part, le Québec est la seule province francophone d'Amérique du Nord, entourée par le reste du Canada et les États-Unis anglophones. D'autre part, l'anglais est de plus en plus utilisé comme langue internationale des affaires.

À cette étape de l'analyse, nos résultats vont donc dans le même sens que ceux des études antérieures (Béland, 2008; Moffet, 2008; Sales, 2008; Lapierre Vincent, 2005; Bouchard, 2002).

Conclusion :

Les immigrants emploient le français moins fréquemment au travail lorsque leur entreprise a des liens d'affaires avec le reste du Canada ou les autres pays.

3.3. Langue de travail et facteurs liés à l'entreprise

L'usage du français parmi les travailleurs varie grandement en fonction de la **langue de la haute direction** de l'entreprise (Tableau XI). En effet, dans les entreprises ayant une direction de langue française, les trois quarts des travailleurs utilisent principalement ou uniquement le français au travail (75 %). Dans celles de langue anglaise, le français est employé moins fréquemment : seulement 23 % des immigrants disent travailler uniquement ou principalement dans cette langue. À titre informatif, il est intéressant de mentionner que les entreprises dirigées par les personnes de langue maternelle tierce occupent une position mitoyenne : 58 % des répondants travaillent généralement ou exclusivement en français dans ces entreprises. Finalement, dans les entreprises où les dirigeants sont bilingues (français-anglais), cette proportion est de 31 %. De plus, il importe d'ajouter que la proportion de travailleurs utilisant rarement le français ou ne l'utilisant jamais est la plus élevée dans les entreprises dont la direction est anglophone.

Cela semble confirmer que la haute direction privilégie généralement sa langue dans les pratiques linguistiques de l'entreprise en l'utilisant comme langue de communication et langue de conception des documents à l'intérieur de l'entreprise, ce qui modifie en fin de compte les pratiques linguistiques des travailleurs.

Tableau XI. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail en fonction de la langue de la haute direction de l'entreprise

Ensemble du Québec, 2007

Fréquence d'usage du français	Langue de la haute direction de l'entreprise			
	Français	Anglais	Autre	Français et anglais
Français aucunement ou occasionnellement	8,5	54,0	30,0	36,3
Français régulièrement	16,8	23,0	12,5	32,6
Français principalement	46,6	17,7	45,0	26,3
Français uniquement	28,1	5,3	12,5	4,7
Total	352	113	40 ³⁷	190

Significatif à 0,000

³⁷ L'effectif est faible : cette information est à utiliser avec prudence.

La **localisation de l'entreprise** explique, elle aussi, en partie la variation que l'on observe dans l'usage du français au travail (Tableau XII). L'île de Montréal diffère de façon significative des autres régions du Québec par un usage moins fréquent du français; 44 % des immigrants travaillant sur l'île emploient uniquement ou principalement le français au travail, alors que cette proportion est d'environ 75 % dans le reste du Québec. Conséquemment, parmi les travailleurs de l'île de Montréal, on observe la proportion la plus élevée d'immigrants n'utilisant jamais le français ou l'utilisant à l'occasion. Par contre, nous ne trouvons pas de différence significative entre les pratiques linguistiques des travailleurs de la Couronne de Montréal et celles du reste du Québec.

Ces résultats suggèrent que l'île de Montréal se trouve dans une situation particulière par rapport au reste de la province; l'intégration linguistique des immigrants s'y produit moins souvent en français. Cela s'explique probablement par le poids élevé des communautés anglophone et allophone dans la population de l'île³⁸, ainsi que par la présence de deux marchés du travail : un qui fonctionne plus en français et l'autre qui est plutôt en anglais.

Tableau XII. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par la localisation de l'entreprise

Ensemble du Québec, 2007

Fréquence d'usage du français	Localisation de l'entreprise			
	Île de Montréal	Couronne de Montréal	Reste du Québec	Reste du Canada
Français aucunement ou occasionnellement	31,5	7,5	9,6	56,7
Français régulièrement	24,9	17,3	14,0	30,0
Français principalement	32,2	42,9	54,4	6,7
Français uniquement	11,3	32,3	21,9	6,7
Total	425	133	114	30 ³⁹

Significatif à 0,000

³⁸ Ce qui est dû à la concentration des nouveaux arrivants dans cette région du Québec; 85 % des immigrants internationaux arrivés en 2000 et 2001 se sont installés dans la région de Montréal (selon les données de l'Institut de la statistique du Québec).

³⁹ À titre informatif, on remarque que le français est peu employé par les immigrants travaillant dans le reste du Canada.

Les études antérieures ont montré que le **secteur d'activité de l'entreprise** a un certain impact sur les langues employées au travail (Moffet et coll., 2008; Chénard et van Schendel, 2002; Monnier, 1993; Monnier, 1983). En effet, le tableau XIII indique que les travailleurs des secteurs du commerce, de l'enseignement, de la santé et de l'administration publique sont plus nombreux à travailler uniquement en français par rapport aux autres secteurs. Le secteur manufacturier et celui de la finance, de l'immobilier et de l'industrie culturelle semblent aussi favoriser l'usage du français : plus de deux travailleurs de ces secteurs sur cinq disent travailler principalement dans cette langue.

Tableau XIII. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par le secteur d'activité de l'entreprise

Ensemble du Québec, 2007

Fréquence d'usage du français	Secteur d'activité de l'entreprise					
	Manufac turier	Transport	Commerce	Finance, immobilier, industrie culturelle	Enseignement, santé, administration publique	Autres services
Français aucunement ou occasionnellement	18,9	27,6	13,7	25,0	23,3	33,5
Français régulièrement	27,0	34,5	17,9	17,6	22,8	19,8
Français principalement	41,4	31,0	44,2	47,1	32,5	32,0
Français uniquement	12,6	6,9	24,2	10,3	21,4	14,7
Total	111	29*	95	68	206	197

Significatif à 0,002

* L'effectif est faible : cette information est à utiliser avec prudence.

Comme nous l'avons vu précédemment dans la revue de littérature, la **localisation du siège social** et la **taille de l'entreprise** font aussi partie des caractéristiques de l'entreprise déterminant la langue de travail des immigrants. Nous ne disposons pas de données concernant ces facteurs. Cependant, l'effet de ces variables a été pris en partie en compte lorsque nous avons analysé les liens entre la langue de travail des immigrants et l'activité de l'entreprise hors du Québec et la langue de la haute direction de l'entreprise. Nous avons alors pu constater que le français est employé moins fréquemment dans les

entreprises ayant des liens d'affaires à l'extérieur du Québec, ainsi que dans celles dirigées par des anglophones.

Conclusion :

Le français comme langue de travail est favorisé dans les entreprises dirigées par des francophones qui se trouvent au Québec, mais à l'extérieur de l'île de Montréal, ainsi que dans celles qui œuvrent dans les secteurs du commerce, de l'administration publique, de l'enseignement et de la santé.

3.4. Langue de travail et facteurs liés à l'entourage

Les contacts avec l'entourage immédiat font partie des pratiques linguistiques quotidiennes des travailleurs. C'est pourquoi la composition linguistique de l'entourage devrait jouer un rôle incontestable dans l'usage des langues au travail. Généralement, l'entourage immédiat d'un travailleur comprend son supérieur immédiat, ses collègues et ses subordonnés.

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, la position hiérarchique du **supérieur** lui permet d'imposer plus facilement sa langue de préférence, soit sa **langue maternelle** (au moins dans le cas des francophones et anglophones) lors des communications avec ses subordonnés. En effet, comme le montre le tableau XIV, lorsqu'il s'agit d'un supérieur francophone, 73 % des immigrants disent travailler uniquement ou principalement en français; alors que cette proportion est de 13 % dans le cas d'un supérieur anglophone et de 49 % dans le cas d'un supérieur bilingue (français-anglais). L'anglais y a donc préséance. Il est aussi intéressant de mentionner qu'environ deux tiers des travailleurs ayant un supérieur de langue maternelle anglaise n'emploient jamais le français dans le cadre de leur travail ou le font de façon occasionnelle.

Tableau XIV. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par la langue maternelle du supérieur immédiat

Ensemble du Québec, 2007

Fréquence d'usage du français	Langue maternelle du supérieur			
	Français	Anglais	Autre	Français et anglais
Français aucunement ou occasionnellement	8,3	59,9	41,9	29,5
Français régulièrement	18,8	26,8	38,7	21,9
Français principalement	46,5	12,7	12,9	41,0
Français uniquement	26,4	0,6	6,5	7,6
Total	409	157	31 ⁴¹	105

Significatif à 0,000

La **composition linguistique des collègues** détermine en grande partie la langue des communications internes et influence donc les comportements linguistiques des travailleurs. En effet, plus le travailleur est entouré par des collègues francophones, plus il a tendance à employer le français dans le cadre de son travail (Tableau XV). La proportion de ceux qui travaillent uniquement ou principalement en français passe de 23 % à 92 % au fur et à mesure que la proportion des collègues de langue maternelle française dans leur entourage augmente. Les différences sont significatives.

⁴¹ À titre informatif, on peut souligner qu'en présence d'un supérieur allophone, l'usage du français n'est pas fréquent; 19 % des immigrants travaillent uniquement ou principalement en français dans une telle situation.

Tableau XV. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par la proportion des collègues francophones dans l'entourage

Ensemble du Québec, 2007

Fréquence d'usage du français	Proportion des collègues francophones dans l'entourage		
	0-49 %	50-99 %	100 %
	entourage minoritairement francophone	entourage à moitié ou majoritairement francophone	entourage complètement francophone
Français aucunement ou occasionnellement	52,4	13,6	2,0
Français régulièrement	24,6	28,0	6,5
Français principalement	17,9	41,1	56,5
Français uniquement	5,2	17,3	35,0
Total	252	214	200

Significatif à 0,000

Il importe également de noter que la composition linguistique des subordonnés pourrait, elle aussi, influencer les comportements des travailleurs par rapport à leur langue de travail. Par contre, seulement un tiers des répondants se trouvant dans notre base de données déclarent avoir des subordonnés (soit 221 individus), ce qui n'est pas suffisant pour effectuer des analyses statistiques.

En somme, nous pouvons constater que la composition linguistique de l'entourage (le supérieur immédiat et les collègues) du répondant semble bel et bien avoir un impact sur ses pratiques linguistiques au travail. Cela indique que la langue du groupe linguistique dominant dans l'entreprise devient généralement la langue de travail des immigrants.

Conclusion :

Plus l'entourage (supérieur immédiat et collègues) du travailleur immigré est francophone, plus il emploie le français dans le cadre de son travail.

3.5. Langue de travail et facteurs individuels

Les caractéristiques personnelles des travailleurs font aussi partie des déterminants de la langue de travail de ceux-ci. Parmi elles, la **langue maternelle** constitue un des facteurs essentiels, au moins dans le cas des personnes de langue maternelle française et anglaise. Comme le signalent les études existantes (Béland, 2008; Moffet et coll., 2008; Girard-Lamoureux, 2002; OQLF, 2008a) et comme le confirment nos résultats, les francophones et les anglophones ont tendance à travailler généralement dans leur langue maternelle (Tableau XVI). Effectivement, presque 70 % des immigrants de langue maternelle française disent travailler principalement ou exclusivement en français, tandis que cette proportion est de 22 % chez les anglophones et de 56 % chez les allophones. De plus, presque deux tiers des immigrants de langue maternelle anglaise n'emploient jamais le français ou le font rarement dans le cadre de leur travail.

Tableau XVI. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par leur langue maternelle

Ensemble du Québec, 2007

Fréquence d'usage du français	Langue maternelle du répondant		
	Français	Anglais	Autres
Français aucunement ou occasionnellement	3,8	60,3	23,3
Français régulièrement	27,8	17,6	20,3
Français principalement	41,0	20,6	39,8
Français uniquement	27,4	1,5	16,5
Total	212	136	369

Significatif à 0,000

L'**âge** de l'individu est souvent examiné comme un des facteurs associés à la langue de travail de celui-ci (Monnier, 1993; Béland, 1991; Renaud et coll., 1990). Le tableau XVII met en relief cette relation. Les répondants plus âgés sont plus nombreux à travailler uniquement en français que les jeunes (21 % contre 14 %), alors que les proportions de ceux qui travaillent occasionnellement ou régulièrement en français sont semblables dans les deux groupes d'âge.

Tableau XVII. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par le groupe d'âge

Ensemble du Québec, 2007

Fréquence d'usage du français	Groupe d'âge du répondant	
	18-44 ans	45 et plus
Français aucunement ou occasionnellement	23,5	26,1
Français régulièrement	20,6	23,9
Français principalement	42,2	29,0
Français uniquement	13,7	21,0
Total	407	310

Significatif à 0,002

L'âge à l'arrivée au Québec peut expliquer en partie la langue de travail des immigrants. Le tableau XVIII montre que les immigrants arrivés au Québec avant l'âge de 15 ans sont proportionnellement plus nombreux à travailler par la suite uniquement en français que ceux arrivés à un âge plus avancé (cette proportion est de 23 % chez les immigrants arrivés avant l'âge de 15 ans, alors qu'elle est de 13 % à 17 % dans les autres groupes d'âge). Cela s'explique probablement par le fait que les immigrants arrivés jeunes sont obligés de fréquenter le système scolaire francophone (à l'exception des jeunes dont les parents sont des Canadiens anglophones) et ils ont sans doute plus de facilité à apprendre une nouvelle langue. Il est aussi intéressant de remarquer que les immigrants arrivés jeunes sont moins nombreux à travailler occasionnellement ou aucunement en français comparativement aux autres groupes d'âge.

Tableau XVIII. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par le groupe d'âge à l'arrivée au Québec

Ensemble du Québec, 2007

Fréquence d'usage du français	Groupe d'âge du répondant à son arrivée au Québec			
	0-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus
Français aucunement ou occasionnellement	15,7	28,5	29,7	40,0
Français régulièrement	24,0	23,3	13,5	5,0
Français principalement	37,8	34,8	40,1	40,0
Français uniquement	22,6	13,4	16,7	15,0
Total	217	253	192	20*

Significatif à 0,001

* L'effectif est faible : cette information est à utiliser avec prudence.

Plusieurs études suggèrent de prendre en compte l'âge à l'arrivée conjointement à la **période d'immigration**. Le tableau XIX rend compte de cette relation. Nous constatons que l'usage du français au travail ne varie pas en fonction de la période d'immigration.

Tableau XIX. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par le groupe d'âge à l'arrivée au Québec et la période d'immigration

Ensemble du Québec, 2007

Période d'immigration	Fréquence d'usage du français	Groupe d'âge du répondant à son arrivée au Québec			
		0-14 ans	15-29 ans	30-44 ans	45 ans et plus
Avant 1980	Français aucunement ou occasionnellement	16,3	21,7	40,0	-
	Français régulièrement	23,4	30,0	20,0	-
	Français principalement	33,3	28,3	20,0	-
	Français uniquement	27,0	20,0	20,0	-
Total		141	60	10*	-
Non significatif					
Après 1980	Français aucunement ou occasionnellement	14,9	30,6	29,1	40,0
	Français régulièrement	24,3	21,2	13,2	5,0
	Français principalement	47,3	36,8	41,8	40,0
	Français uniquement	13,5	11,4	15,9	15,0
Total		74	193	182	20*

Non significatif

* L'effectif est faible : cette information est à utiliser avec prudence.

Étant donné que nous n'avons pas observé de lien significatif entre la période d'immigration du répondant et l'usage du français au travail, cette variable n'est pas incluse dans le modèle lors des analyses explicatives.

Parmi les autres caractéristiques individuelles propres aux immigrants, il y a leur **origine géographique**. Le tableau XX montre que les immigrants originaires d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Amérique du Sud et d'Europe (à l'exception de l'Europe de l'Est) sont proportionnellement plus nombreux à travailler exclusivement ou principalement en français que les immigrants provenant d'Asie et d'Amérique du Nord. Les différences sont significatives. Corrélativement, nous observons que la proportion de ceux qui n'emploient jamais le français ou le font rarement est plus élevée chez les immigrants provenant d'Asie (51 %) et d'Amérique du Nord (31 %).

Tableau XX. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail en fonction de leur origine géographique

Ensemble du Québec, 2007

Fréquence d'usage du français	Origine géographique du répondant					
	Asie	Europe de l'Est	Amérique du Nord ⁴⁵	Amérique du Sud	Europe centrale, du Nord et de l'Ouest	Afrique et Moyen-Orient
Français aucunement ou occasionnellement	51,2	32,7	30,8	20,2	16,2	10,4
Français régulièrement	22,6	22,4	26,5	20,2	16,9	16,0
Français principalement	25,0	30,6	31,9	41,3	46,1	41,6
Français uniquement	1,2	14,3	10,8	18,3	20,8	32,0
Total	84	49*	185	109	154	125

Significatif à 0,000

* L'effectif est faible : cette information est à utiliser avec prudence.

Nos résultats suggèrent que les immigrants provenant des pays latins et des pays de la francophonie sont plus susceptibles de travailler en français. Cela est possiblement dû au fait que les langues latines se ressemblent, ce qui facilite l'apprentissage d'une seconde langue de la même famille. Aussi, puisque le français est souvent enseigné dans les écoles des pays de francophonie comme langue seconde, les immigrants arrivent déjà avec une connaissance de cette langue.

Le niveau et la langue d'éducation doivent également être pris en compte lorsque nous nous intéressons aux déterminants de la langue de travail. En effet, plus **le niveau de scolarité** du travailleur est élevé, moins celui-ci travaille uniquement en français (Tableau XXI). La proportion des immigrants utilisant exclusivement le français dans le cadre de leur travail passe de 26 % chez les répondants de niveau secondaire ou moins à 13 % et 14 % chez ceux de niveau collégial et universitaire (la différence est significative).

⁴⁵ Ce groupe n'inclut que les États-Unis et le Canada.

Tableau XXI. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par leur niveau d'éducation

Ensemble du Québec, 2007

Fréquence d'usage du français	Niveau d'éducation		
	Secondaire ou moins	Collégial	Universitaire
Français aucunement ou occasionnellement	24,8	25,0	25,1
Français régulièrement	15,8	19,8	24,5
Français principalement	33,3	42,7	36,2
Français uniquement	26,1	12,5	14,3
Total	165	192	343

Significatif à 0,005

On peut lier cela au fait qu'avec l'augmentation du niveau de scolarité, la position professionnelle occupée par le répondant augmente aussi et la nature des tâches à accomplir dans le cadre du travail change : les travailleurs ont tendance à communiquer davantage avec les personnes à l'extérieur de l'entreprise, à travailler en équipe, à lire et à écrire, alors que le travail manuel diminue.

En ce qui a trait à **la langue d'éducation**, nous avons défini celle-ci comme la langue des dernières études effectuées. Le tableau XXII met en évidence que parmi les immigrants qui ont effectué leurs études en français, les trois quarts disent travailler principalement ou uniquement en cette langue. Alors que cette proportion est de 22 % chez ceux qui ont étudié en anglais et de 53 % chez les immigrants ayant étudié dans une langue tierce. Il faut remarquer que le pourcentage de ceux qui travaillent occasionnellement ou aucunement en français est aussi non négligeable chez ces derniers (26 %).

Tableau XXII. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par la langue d'études

Ensemble du Québec, 2007

Fréquence d'usage du français	Langue d'études			
	Français	Anglais	Autre	Français et anglais
Français aucunement ou occasionnellement	5,3	58,6	26,0	10,5
Français régulièrement	20,7	19,5	21,0	28,9
Français principalement	49,1	20,5	32,0	50,0
Français uniquement	24,9	1,4	21,0	10,5
Total	338	215	100	38*

Significatif à 0,000

*L'effectif est faible : cette information est à utiliser avec prudence.

Cependant, on peut supposer que la langue d'études du répondant soit fortement associée à sa langue maternelle et à ses compétences linguistiques. En effet, plus de neuf francophones sur dix ont effectué leurs études en français et presque huit anglophones sur dix l'ont fait en anglais. Alors que parmi les allophones, 26 % ont étudié dans une langue tierce, les autres sont répartis entre ceux ayant étudié en français (40 %), en anglais (28 %) ou dans les deux langues (6 %). De plus, lorsque le répondant a étudié dans une langue autre que sa langue maternelle, sa compétence en cette langue est excellente dans plus de 80 % des cas. Nous testerons donc la relation entre ces variables lors des analyses explicatives.

L'emploi des langues au travail varie également en fonction de la **position professionnelle** du travailleur à l'intérieur de l'entreprise (Tableau XXIII). Nous remarquons que le français comme langue principale de travail est plus répandu parmi le personnel des ventes et des services, les techniciens et les ouvriers (plus de deux tiers des travailleurs de ces professions travaillent uniquement ou généralement en français), alors qu'il l'est moins parmi les professionnels, le personnel de bureau et les cadres (la proportion de ceux travaillant principalement ou uniquement en français dans ces groupes est de 41 %, 49 % et 51 % respectivement). Comme nous l'avons mentionné plus tôt, cela s'explique probablement par la différence dans la nature des tâches effectuées : celles des cadres et des professionnels impliquent plus de communications, de traitement de documents et d'autres activités qui exigent l'usage de l'anglais.

Tableau XXIII. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par leur profession

Ensemble du Québec, 2007

Fréquence d'usage du français	Profession					
	Cadres	Professionnels	Techniciens	Personnel de bureau	Personnel des ventes et des services	Ouvriers
Français aucunement ou occasionnellement	30,4	28,9	26,3	30,1	17,1	17,0
Français régulièrement	19,0	30,3	10,5	20,5	20,0	22,7
Français principalement	31,6	27,9	43,2	36,1	45,3	37,5
Français uniquement	19,0	12,9	20,0	13,3	17,6	22,7
Total	79	201	95	83	170	88

Significatif à 0,001

Comme le mentionnent plusieurs études, la **connaissance du français et de l'anglais** joue un rôle central dans l'usage de ces langues au travail. Effectivement, pour pouvoir employer une langue, il est nécessaire de savoir la parler et la comprendre, ainsi que la lire et l'écrire. Comme le montre le tableau XXIV, plus le travailleur⁴⁸ est à l'aise en français, plus il l'emploie dans le cadre de son travail; la proportion des immigrants travaillant uniquement ou principalement en français passe de 10 % chez les répondants ayant une connaissance nulle ou faible de cette langue à 69 % chez ceux qui en ont une excellente connaissance.

⁴⁸ Seuls les travailleurs de langue maternelle anglaise et tierce sont inclus dans cette partie de l'analyse concernant le lien entre la connaissance du français et la langue de travail.

Tableau XXIV. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par leur compétence en français

Ensemble du Québec, 2007

Fréquence d'usage du français	Compétence en français		
	Nulle ou faible	Bonne	Excellente
Français aucunement ou occasionnellement	79,2	30,9	14,9
Français régulièrement	10,4	33,8	16,1
Français principalement	9,4	25,0	48,3
Français uniquement	0,9	10,3	20,7
Total	106	136	242

Significatif à 0,000

Le degré de compétence en anglais est aussi lié à l'usage du français dans le milieu de travail. Le tableau XXV rend compte de ce lien. L'usage du français au travail baisse lorsque le niveau de compétence du travailleur immigré⁴⁹ en anglais augmente. Effectivement, environ quatre immigrants sur cinq qui ont une connaissance nulle ou faible de l'anglais travaillent principalement ou exclusivement en français, alors que cette proportion est de 40 % chez les immigrants ayant une excellente compétence en anglais.

Tableau XXV. Répartition (en %) des répondants selon la fréquence d'usage du français au travail par leur compétence en anglais

Ensemble du Québec, 2007

Fréquence d'usage du français	Compétence en anglais		
	Nulle ou faible	Bonne	Excellente
Français aucunement ou occasionnellement	6,1	5,6	28,0
Français régulièrement	8,4	17,4	31,8
Français principalement	47,3	56,5	27,2
Français uniquement	38,2	20,5	13,0
Total	131	161	261

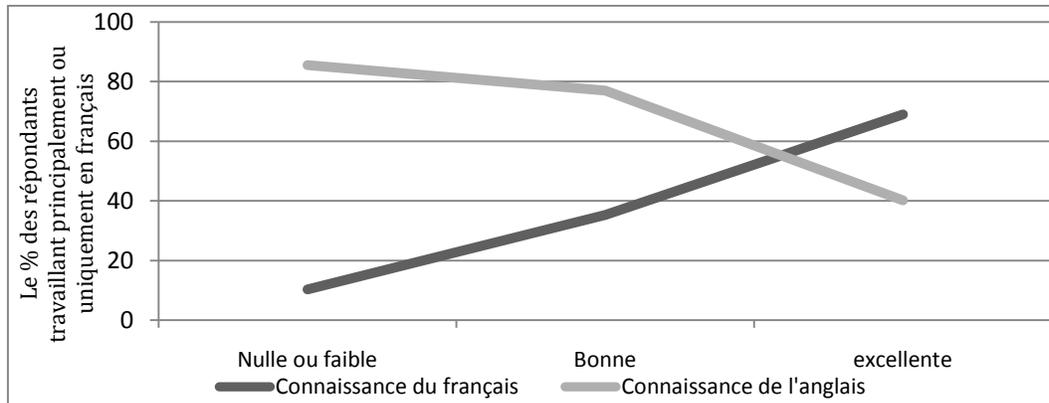
Significatif à 0,000

⁴⁹ Seuls les travailleurs de langue maternelle française et tierce sont inclus dans la partie de l'analyse concernant le lien entre la connaissance de l'anglais et la langue de travail.

Le graphique présenté ci-dessous (Figure 3) met en évidence le lien entre la connaissance des langues officielles et l'usage du français au travail.

Figure 3. Répartition (en %) des répondants utilisant principalement ou uniquement le français au travail selon le niveau de compétence en français (parmi les anglophones et allophones) et en anglais (parmi les francophones et allophones)

Ensemble du Québec, 2007



Nous constatons que la connaissance de l'anglais est associée négativement avec l'usage du français au travail, alors que cette relation est positive lorsqu'il s'agit de la connaissance du français.

Conclusion :

Le français semble plus répandu comme langue de travail chez certains groupes d'immigrants. On compte parmi eux les immigrants de langue maternelle française, ceux arrivés au Québec avant l'âge de 15 ans et originaires d'Afrique, du Moyen Orient, d'Amérique du Sud et d'Europe (à l'exception de l'Europe de l'Est), ainsi que les immigrants ayant un bas niveau de scolarité, ayant étudié en français et faisant partie du personnel des ventes et des services, ouvriers ou techniciens. Finalement, ce sont les immigrants ayant des compétences en français et n'en ayant pas en anglais qui utilisent le plus le français au travail.

En conclusion, lors de l'analyse descriptive, nous avons pu observer que parmi les immigrants, l'emploi du français au travail varie grandement en fonction des nombreux facteurs explicatifs. Nous avons donc établi l'existence de liens entre notre variable dépendante et les variables indépendantes. Par contre, nous avons examiné la relation entre chaque facteur et l'emploi du français séparément, sans prendre en compte les autres facteurs qui en réalité peuvent agir de façon simultanée. De plus, nous n'avons pas mesuré l'effet de ces facteurs sur l'usage du français dans le milieu de travail. Nous essayerons d'atteindre ces objectifs dans le chapitre suivant.

Chapitre 4. Analyse explicative : langue de travail des immigrants et ses déterminants

L'objectif de ce chapitre est de mesurer les effets bruts et nets de chaque variable explicative sur la variable dépendante qui est le pourcentage du temps de l'usage du français au travail par le répondant.

D'abord, nous effectuons une série de régressions linéaires simples afin d'estimer l'effet brut que chaque facteur défini dans les chapitres précédents possède sur l'usage du français au travail. Ensuite, nous construisons trois modèles multiples en y incluant les facteurs explicatifs bloc par bloc, afin d'analyser la contribution de chaque groupe de facteurs dans l'explication de la variation de la variable dépendante. Finalement, nous examinons les effets nets de chaque variable explicative sur la variable d'intérêt à l'aide du modèle regroupant tous les facteurs identifiés précédemment.

4.1. Les effets bruts des variables explicatives sur l'usage du français au travail

Une série de régressions linéaires simples⁵⁰ a été effectuée afin d'établir des variables ayant un effet significatif sur le pourcentage du temps de l'usage du français au travail. Le tableau XXVI rend compte des résultats obtenus.

⁵⁰ Nous avons fait l'hypothèse que le processus qui a mené à la création des valeurs manquantes est aléatoire et que les individus n'ayant pas répondu à une des questions ne diffèrent pas particulièrement de l'échantillon. C'est pourquoi dans tous les modèles de régression, les valeurs manquantes sont remplacées par la moyenne de l'échantillon.

Tableau XXVI. Résultats des modèles de régression linéaire simple du pourcentage de temps d'usage du français au travail sur ces déterminants

Ensemble du Québec, 2007

Variable	Modalités	Coeff. b	R ^{2 51}
Facteurs mondiaux			
Activité de l'entreprise à l'extérieur du Québec	1 – présence d'activité à l'extérieur du Québec 0 – absence d'activité	-6,67*	0,7
Facteurs liés à l'entreprise			
Langue de la haute direction	1 – français 0 – non français	32,59*** ---	21,1
Localisation de l'entreprise	1 – île de Montréal 0 – hors de l'île	-18,33*** ---	6,5
Secteur d'activité de l'entreprise	Transport et autres services	---	2,0
	Enseignement, santé, administration publique	9,41**	
	Manufacturier	7,99*	
	Commerce, finance, immobilier et industrie culturelle	14,51***	
Facteurs liés à l'entourage			
Langue maternelle du supérieur	1- français 0- non français	36,75*** ---	26,3
Proportion des collègues francophones	De 0 à 49 %	---	34,8
	De 50 à 99 %	30,53***	
	100 %	51,67***	
Facteurs individuels			
Langue maternelle	Français	---	20,8
	Anglais	-47,05***	
	Autres	-15,61***	
Âge	De 18 à 80 ans	-0,19	0,2
Âge à l'arrivée	De 0 à 68 ans	-0,40***	1,9
Origine	1 – l'Asie, l'Europe de l'Est, l'Amérique du Nord	-23,31***	10,9
	0 – l'Amérique du Sud, l'Europe (à l'exception de l'Europe de l'Est), l'Afrique et le Moyen-Orient	---	
Niveau de scolarité	1 – universitaire	-3,27	0,1
	0 – moins qu'universitaire	---	
Langue d'études	1 – anglais	-40,62***	27,9
	0 – non anglais	---	
Profession	1 – cadre, professionnels et personnel de bureau	-11,59***	2,6
	0 – techniciens, personnel des ventes et des services et ouvriers	---	

⁵¹ Le pourcentage d'explication de la variance de l'usage du français au travail; ce commentaire s'applique à tous les tableaux présentant les résultats des régressions linéaires.

Connaissance du français	1 - Nulle ou faible	28,40*** ⁵²	35,8
	2 - Bonne		
	3 - Excellente		
Connaissance de l'anglais	1 - Nulle ou faible	-20,87***	21,3
	2 - Bonne		
	3 - Excellente		

***p < 0.000, **p < 0.01, *p < 0.05

Nous constatons que la majorité des variables explicatives possèdent un effet brut fortement significatif sur la variable dépendante. L'exception en ce sens a trait aux variables concernant l'âge du répondant et son niveau de scolarité pour lesquelles nous n'observons pas d'effet significatif. Elles ne seront pas incluses dans les prochains modèles de régression.

Il importe de remarquer qu'à cette étape-ci, les variables contribuant le plus à l'explication de la variation de l'usage du français au travail et ayant les effets bruts les plus élevés sont les variables linguistiques de l'entreprise (langue de la haute direction) et celles de l'entourage (langue du supérieur immédiat et proportion des collègues francophones), ainsi que les caractéristiques linguistiques propres au répondant (la langue maternelle, la langue d'études, ainsi que les variables touchant les compétences linguistiques du répondant).

Les variables indépendantes non linguistiques comme l'activité de l'entreprise à l'extérieur du Québec, la localisation et le secteur d'activité de l'entreprise, ainsi que certaines caractéristiques individuelles du répondant (l'âge à l'arrivée, l'origine et la profession) sont en relation moins étroite quoique significative avec la variable dépendante, soit l'usage du français au travail, et possèdent des effets bruts moins élevés que ceux des variables linguistiques.

Nous poursuivons nos analyses afin d'établir la part de chaque groupe de facteurs dans l'explication de la variation de la variable dépendante.

⁵² Les coefficients de régression pour les variables de type échelle (comme c'est le cas des variables concernant la connaissance du français et de l'anglais) devraient être interprétés de la façon suivante : l'augmentation de la connaissance d'une langue d'un niveau entraîne la hausse ou la baisse (dépendamment du signe du coefficient) du pourcentage de l'usage du français au travail.

4.2. La contribution de chaque groupe de déterminants dans l'explication de la variation de l'usage du français au travail

Dans les chapitres précédents, nous avons distingué quatre groupes de facteurs : facteurs mondiaux, ceux liés à l'entreprise, ceux liés à l'entourage au travail et ceux liés aux répondants eux-mêmes. D'abord, nous constatons dans le tableau XXVI que la part du facteur touchant la présence d'activités de l'entreprise à l'extérieur du Québec (facteur mondial) représente seulement 0,7 % de l'explication de la variation totale de l'usage du français au travail. En ajoutant dans le modèle⁵³ les facteurs liés à l'entreprise (langue de la haute direction, localisation et secteur d'activité de l'entreprise), nous observons que la partie « expliquée » de la variation de l'utilisation du français au travail augmente jusqu'à 26 % (Tableau XXVII).

Tableau XXVII. Résultats du modèle de régression linéaire multiple du pourcentage de temps d'usage du français au travail sur ces déterminants mondiaux et ceux liés à l'entreprise

Ensemble du Québec, 2007

Variable	Modalités	Coefficient b
Facteurs mondiaux		
Activité de l'entreprise à l'extérieur du Québec	1 – présence d'activités à l'extérieur du Québec	-2,89
	0 – absence d'activité	---
Facteurs liés à l'entreprise		
Langue de la haute direction	1 – français	30,04***
	0 – non français	---
Localisation de l'entreprise	1 – île de Montréal	-12,71***
	0 – hors de l'île	---
Secteur d'activité de l'entreprise	Transport et autres services	---
	Enseignement, santé, administration publique	1,23
	Manufacturier	9,65**
	Commerce, finance, immobilier et industrie culturelle	11,86***

***p < 0.000, **p < 0.01, *p < 0.05

R² = 25,6

À cette étape de l'analyse, deux variables perdent leur lien significatif avec la variable dépendante. La première a trait à l'activité de l'entreprise à l'extérieur du Québec qui

⁵³ Avant d'effectuer les régressions linéaires multiples, nous avons examiné les coefficients de colinéarité entre les variables impliquées qui sont présentés dans l'annexe 5.

devient non significative, lorsque l'on introduit dans le modèle les caractéristiques de l'entreprise, plus précisément après l'introduction de la langue de la haute direction⁵⁴.

Cela s'explique en partie par le fait que ce sont les entreprises dirigées par les anglophones et les bilingues (français-anglais) qui ont tendance à effectuer des activités à l'extérieur du Québec (Tableau XXVIII). L'effet de la variable « activité de l'entreprise hors du Québec » est donc pris en charge par la variable concernant la langue de la direction, l'introduction de laquelle le rend non significatif.

Tableau XXVIII. Répartition (en %) des répondants selon la présence d'activités de leur entreprise à l'extérieur du Québec par la langue de la haute direction

Ensemble du Québec, 2007

Présence d'activités à l'extérieur du Québec	Langue de la haute direction			
	Français	Anglais	Autre	Français et anglais
Présence d'activités	31,7	53,2	30,8	50,3
Absence d'activités	68,3	46,8	69,2	49,7
Total	350	111	39	183

Significatif à 0,000

La deuxième variable qui perd son lien significatif concerne les secteurs de l'enseignement, de la santé et de l'administration publique qui ne diffèrent plus significativement du secteur du transport et des autres services par rapport à l'usage du français au travail. En revanche, les secteurs du commerce, de la finance, de l'immobilier et de l'industrie culturelle contribuent toujours de façon positive significative à l'usage du français au travail par rapport au secteur du transport et des autres services. La variable ciblant la localisation de l'entreprise reste aussi fortement significative.

Ensuite, nous avons intégré dans le modèle les facteurs liés à l'entourage du répondant au travail. Le tableau XXIX rend compte des résultats.

⁵⁴ Voir l'annexe 6 pour plus de détails.

Tableau XXIX. Résultats du modèle de régression linéaire multiple du pourcentage de temps d'usage du français au travail sur ces déterminants mondiaux, ceux liés à l'entreprise et à l'entourage

Ensemble du Québec, 2007

Variable	Modalités	Coefficient b
Facteurs mondiaux		
Activité de l'entreprise à l'extérieur du Québec	1 – présence d'activités à l'extérieur du Québec 0 – absence d'activité	-2,18 ---
Facteurs liés à l'entreprise		
Langue de la haute direction	1 – français 0 – non français	13,22*** ---
Localisation de l'entreprise	1 – île de Montréal 0 – hors de l'île	-4,14 ---
Secteur d'activité de l'entreprise	Transport et autres services	---
	Enseignement, santé, administration publique	-3,63
	Manufacturier	3,52
	Commerce, finance, immobilier et industrie culturelle	4,81
Facteurs liés à l'entourage		
Langue maternelle du supérieur	1 – français 0 – non français	18,04*** ---
Proportion des collègues francophones	De 0 à 49 %	---
	De 50 à 99 %	16,73***
	100 %	31,15***

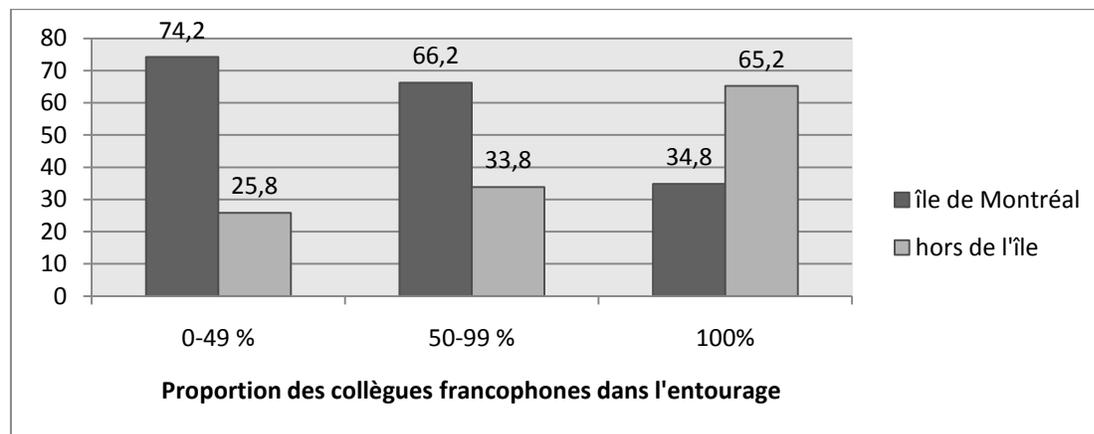
***p < 0.000, **p < 0.01, *p < 0.05

R² = 44,0

Le coefficient de détermination a presque doublé (de 26 % à 44 %) à la suite de l'introduction des caractéristiques de l'entourage qui, de plus, sont fortement significatives. Nous remarquons que parmi les variables propres à l'entreprise, la seule variable qui reste fortement significative est celle touchant la langue de la haute direction, alors que les facteurs non linguistiques de l'entreprise (la localisation et le secteur d'activité) perdent leur lien significatif avec la variable dépendante lorsque nous intégrons les caractéristiques linguistiques de l'entourage dans le modèle. En ce qui a trait à la localisation de l'entreprise, on peut expliquer cela par le fait que les entreprises composées d'employés d'autres langues maternelles que le français sont concentrées sur l'île de Montréal, alors que les entreprises composées seulement d'employés francophones sont plus fréquentes dans le reste du Québec (Figure 4). Ainsi, en introduisant la variable concernant la composition linguistique de l'entourage du répondant, l'effet de la localisation de l'entreprise devient non significatif.

Figure 4. Répartition (en %) des répondants selon la proportion des collègues francophones dans l'entourage par la localisation de l'entreprise

Ensemble du Québec, 2007



Significatif à 0,000

Finalement, les facteurs individuels des répondants ont été introduits dans le modèle (Tableau XXX). La partie « expliquée » de la variation de l'usage du français au travail est passée de 44 % à 64 %. Nous avons donc « expliqué » plus de deux tiers de la variation totale de l'usage du français au travail après avoir introduit tous les facteurs retenus dans le modèle.

En ce qui a trait au niveau de significativité des variables indépendantes, il importe de remarquer que l'effet des variables touchant l'activité de l'entreprise hors du Québec et le secteur dans lequel elle travaille demeure non significatif. Curieusement, nous constatons la présence d'une association significative entre la variable dépendante et la localisation de l'entreprise lors de la dernière régression, alors qu'elle ne l'était pas dans le modèle précédent.

Quant aux effets des facteurs individuels, la plupart d'entre eux demeurent toujours liés de façon significative à l'usage du français au travail. L'exception est la variable touchant la langue maternelle du répondant. La variable concernant la langue maternelle tierce perd ce lien après l'introduction de la variable ciblant les compétences linguistiques du travailleur en français dans le modèle⁵⁵. Cela paraît normal, car généralement, les allophones ne

⁵⁵ Voir l'annexe 6 pour plus de détails.

peuvent pas employer leur langue maternelle dans le milieu de travail au Québec et ce sont donc leurs compétences linguistiques qui déterminent leur langue de travail. En ce qui a trait aux anglophones, la variable touchant la langue maternelle anglaise devient non significative après l'introduction de l'ensemble des facteurs liés à l'entreprise et à l'entourage au travail. Cela suggère que lorsque tous les facteurs externes (de l'entreprise et de l'entourage) agissent ensemble, la langue maternelle anglaise ne détermine plus l'usage du français au travail.

Tableau XXX. Résultats du modèle de régression linéaire multiple du pourcentage de temps d'usage du français au travail sur l'ensemble de ces déterminants

Ensemble du Québec, 2007

Variable	Modalités	Coeff. b
Constante = 42,141⁵⁶		
Facteurs mondiaux		
Activité de l'entreprise à l'extérieur du Québec	1 – présence d'activités à l'extérieur du Québec	-1,11
	0 – absence d'activité	---
Facteurs liés à l'entreprise		
Langue de la haute direction	1 – français	8,55***
	0 – non français	---
Localisation de l'entreprise	1 – île de Montréal	-5,87**
	0 – hors de l'île	---
Secteur d'activité de l'entreprise	Transport et autres services	---
	Enseignement, santé, administration publique	-1,76
	Manufacturier	-0,89
	Commerce, finance, immobilier et industrie culturelle	4,00
Facteurs liés à l'entourage		
Langue maternelle du supérieur	1- français	6,60**
	0- non français	---
Proportion des collègues francophones	De 0 à 49 %	---
	De 50 à 99 %	11,63***
	100 %	21,13***
Facteurs individuels		
Langue maternelle	Français	---
	Anglais	-1,41
	Autres	3,94
Âge à l'arrivée	De 0 à 68 ans	-0,21**
Origine	1 – l'Asie, l'Europe de l'Est, l'Amérique du Nord	-7,27***
	0 – l'Amérique du Sud, l'Europe (à l'exception de l'Europe de l'Est), l'Afrique et le Moyen-Orient	---
Langue d'études	1 – anglais	-10,16***
	0 – non anglais	---
Profession	1 – cadre, professionnels et personnel de bureau	-4,75**
	0 – techniciens, personnel des ventes et des services et ouvriers	---
Connaissance du français	1 - Nulle ou faible	---
	2 - Bonne	13,65***
	3 – Excellente	---

⁵⁶ Voici un exemple de calcul des valeurs prédites par la régression du pourcentage du temps de l'usage du français au travail par un immigrant. Pour un immigrant ayant toutes les caractéristiques correspondant au zéro dans le codage des variables dichotomiques (par exemple, la langue de la haute direction n'est pas le français, l'entreprise est localisée hors de l'île de Montréal et ensuite) et ayant une excellente connaissance du français et une bonne connaissance de l'anglais, le pourcentage du temps de l'usage du français au travail prédit par la régression pour cet immigrant se calcule ainsi : $42,141 + 3 * 13,65 + 2 * (-7,02) = 69,05$ %. Alors, un immigrant ayant ces caractéristiques utiliserait le français au travail pendant 69% du temps.

Connaissance de l'anglais	1 - Nulle ou faible 2 - Bonne 3 - Excellente	-7,02***
---------------------------	--	----------

***p < 0.000, **p < 0.01, *p < 0.05
R² = 64,3

4.3. Les effets nets des variables explicatives sur l'usage du français au travail

Le dernier modèle de régression⁵⁷ (Tableau XXX) nous fournit également les effets nets de chaque variable explicative sur la variable dépendante et permet de vérifier les hypothèses posées dans le premier chapitre de notre étude.

Nous constatons que toutes les variables linguistiques possèdent un effet net significatif sur l'usage du français au travail à l'exception de la variable touchant la langue maternelle du répondant. Le fait de travailler pour une entreprise dont la direction est francophone est associé à un usage plus fréquent (+9 %) du français par les travailleurs immigrés comparativement aux entreprises à propriété non francophone. Aussi, le fait d'avoir un supérieur immédiat de langue maternelle française par rapport aux supérieurs d'autres langues augmente l'emploi du français par les immigrants de 7 %.

Les variables concernant la composition linguistique des collègues se manifestent comme des déterminants importants ayant un effet fort élevé sur l'usage du français. Plus le travailleur immigré est « entouré » par des collègues francophones, plus il va employer le français dans le cadre de son travail. Effectivement, le fait d'avoir un entourage composé majoritairement ou uniquement de francophones accroît le pourcentage du temps de l'usage du français de 12 % et 21 % respectivement par rapport à un entourage minoritairement francophone.

Quant aux caractéristiques linguistiques propres aux travailleurs, nous notons que l'effet de la langue maternelle sur l'emploi du français au travail devient non significatif lorsque l'on contrôle l'effet des compétences linguistiques du répondant, alors que la langue des

⁵⁷ L'analyse de l'ajustement du modèle est présentée dans l'annexe 7.

dernières études reste associée significativement à l'usage du français au travail. Le fait d'avoir effectué ses dernières études en anglais a un impact négatif sur le pourcentage de temps d'usage du français au travail (- 10 %) par rapport au fait d'avoir étudié dans une autre langue que l'anglais.

Comme on pouvait s'y attendre, les compétences linguistiques des immigrants se montrent comme des déterminants importants de l'emploi du français dans le cadre de leur travail. D'un côté, la connaissance du français a un effet fort positif sur son usage au travail; l'augmentation d'un niveau de connaissance entraîne un accroissement de 14 % du temps d'usage de cette langue. De l'autre côté, une connaissance de l'anglais est associée à un plus faible emploi du français. Plus les travailleurs immigrés sont compétents en anglais, moins ils emploient le français au travail (- 7 % pour l'augmentation d'un niveau). Il est intéressant de mentionner que l'effet de la connaissance du français sur son emploi au travail par les immigrants est plus important que l'effet de la connaissance de l'anglais.

Ainsi, nous pouvons affirmer que l'environnement linguistique de l'entreprise, dont la direction, le supérieur immédiat et les collègues font partie, a un impact incontestable sur la langue de travail des immigrants. Plus cet environnement compte de francophones, plus l'immigrant utilisera le français dans le cadre de son travail.

En ce qui a trait aux caractéristiques linguistiques du travailleur, la langue des dernières études semble bel et bien déterminer en partie la langue de travail des immigrants. De plus, la connaissance du français a un effet fort positif sur l'emploi de cette langue, alors que la connaissance de l'anglais influence plutôt négativement l'usage du français par les travailleurs immigrés. Cela confirme nos hypothèses de départ.

Quant aux autres variables explicatives incluses dans le modèle, nous pouvons faire plusieurs affirmations. Le fait de travailler sur l'île de Montréal plutôt qu'ailleurs est associé à un plus faible usage du français (-6 %) chez les travailleurs immigrés. En ce qui a trait au type d'emploi du répondant, le fait d'être un cadre, un professionnel ou faire partie du personnel de bureau est associé à un usage du français de 5 % moins élevé comparativement aux techniciens, au personnel des ventes et des services et aux ouvriers.

L'âge de l'immigrant à son arrivée au Québec a aussi un impact net sur la langue de travail lorsque l'on contrôle l'effet des autres variables. Plus l'immigrant est âgé à son arrivée, moins il a tendance à employer le français dans le cadre de son travail; l'augmentation d'un an entraîne une baisse de 0,2 % de l'usage du français.

L'origine des travailleurs immigrés est aussi un des déterminants de leur langue de travail. Le fait d'être originaire d'Asie, d'Amérique du Nord ou d'Europe de l'Est est lié à un usage plus faible du français au travail (-7 %) comparativement aux immigrants provenant d'Amérique du Sud, du reste de l'Europe, d'Afrique ou du Moyen-Orient.

La discussion qui suit cette section nous permettra de résumer les résultats obtenus lors de la présente recherche, ainsi que d'approfondir leur interprétation.

Discussion

Les analyses effectuées nous permettent de tirer plusieurs conclusions. Premièrement, selon nos données, environ la moitié des immigrants⁵⁸ qui travaillent au Québec le font uniquement ou principalement en français. L'autre moitié est partagée entre ceux qui ont régulièrement recours à cette langue et ceux qui l'utilisent occasionnellement ou ne l'utilisent jamais.

Deuxièmement, au fil de la recherche, nous avons essayé de comprendre de façon plus approfondie l'usage du français au travail chez les immigrants en examinant les facteurs qui y sont associés. Nos résultats confirment l'importance des facteurs linguistiques propres à l'entreprise, à l'environnement au travail et au répondant lui-même dans l'explication de la variation de l'usage du français par les travailleurs immigrés.

Comme cela a déjà été démontré par plusieurs chercheurs (Moffet et coll., 2008; Monnier, 1993; Bouchard, 1991) et comme le prouvent nos résultats, la haute direction de l'entreprise joue un rôle incontestable dans l'orientation des pratiques linguistiques de ses employés. Le fait de travailler pour une entreprise à direction francophone est associé avec un usage plus fréquent du français chez les travailleurs immigrés comparativement aux entreprises dirigées par les non-francophones. Cela nous indique que la position de l'entreprise par rapport à la question linguistique est bien la prérogative de la haute direction qui agit à travers les politiques internes en privilégiant une langue, généralement, celle qui est la sienne. Cependant, ce facteur n'explique qu'une partie de la variation observée dans l'usage du français.

Les caractéristiques linguistiques de l'entourage, telles que la langue du supérieur immédiat et la composition linguistique des collègues du travailleur, se montrent aussi incontournables lorsque l'on veut comprendre l'usage du français dans le milieu de travail.

⁵⁸ Il importe de rappeler que dans notre étude, le terme immigrant comprend les immigrants internationaux (provenant de l'étranger) et interprovinciaux (provenant du reste du Canada). Nous avons fait le choix de ne pas les distinguer lors des analyses en raison de la petite taille de notre échantillon.

Nos analyses confirment la conclusion de Chénard et van Schendel (2002) qui veut que le travailleur a plus tendance à employer le français lorsque c'est la langue de la majorité de son entourage. Cependant, contrairement à ces chercheurs qui ont étudié la question de manière qualitative, nous avons mesuré l'effet de ces facteurs sur l'usage du français au travail. Ils se révèlent parmi les plus forts de tous les facteurs explicatifs (du moins, lorsqu'il s'agit de la proportion des collègues francophones). Le fait d'avoir une majorité ou la totalité de collègues de langue maternelle française entraîne un usage plus fréquent de cette langue, de 12 % et 21 % respectivement, chez les travailleurs immigrés. De plus, le fait d'avoir un supérieur immédiat de langue maternelle française a aussi un impact positif (+6%) sur l'emploi de cette langue chez les immigrants. Les travailleurs immigrés ont donc tendance à adopter la langue du groupe dominant dans l'entreprise.

Parmi les autres caractéristiques de l'entreprise étant associées de façon significative à l'usage du français au travail, il y a la localisation géographique de celle-ci. Les immigrants travaillant pour une entreprise qui se trouve sur l'Île de Montréal sont moins susceptibles d'employer le français au travail que ceux travaillant ailleurs au Québec. Cette situation est probablement due au fait que les bureaux des compagnies internationales, ainsi que les entreprises à propriété anglophone et allophone ayant tendance à fonctionner en anglais sont concentrées à Montréal qui est reconnu comme capitale économique du Québec. C'est pourquoi l'Île de Montréal diffère du reste du Québec par rapport à l'usage du français au travail chez les immigrants. Contrairement aux résultats de certaines études (Moffet et coll., 2008; Chénard et van Schendel, 2002; Monnier, 1993; Monnier, 1983), nous n'avons pas constaté de lien significatif entre le secteur d'activité de l'entreprise et l'usage du français au travail chez les immigrants.

Nous ne pouvons pas négliger les caractéristiques individuelles des travailleurs lorsque nous nous intéressons à leurs pratiques linguistiques en milieu de travail. Les compétences linguistiques de l'immigrant en français jouent un rôle prépondérant dans l'explication de la variation de l'usage du français au travail par celui-ci. En effet, elles seules fournissent 36%⁵⁹ de cette explication et possèdent un effet net important sur l'emploi du français au travail. Effectivement, le fait d'augmenter d'un niveau dans les compétences en français

⁵⁹ Cette estimation a été obtenue à l'aide d'une régression simple.

entraîne un usage plus fréquent de cette langue de 14 % chez les immigrants. Il importe de remarquer que nous sommes conscients qu'il est nécessaire de connaître une langue pour pouvoir l'utiliser. Cependant, la variable que nous avons utilisée pour cibler cet aspect lors des analyses est graduée; elle reflète donc les différents niveaux de compétence linguistique, ce qui nous permet d'estimer l'effet de passer d'un niveau à l'autre sur l'usage de cette langue au travail. Nous avons constaté que plus l'immigrant est compétent en français, plus il l'emploie dans le cadre de son travail. En revanche, la connaissance de l'anglais est associée à un usage moins fréquent du français au travail chez les immigrants.

La langue d'études, elle aussi, se montre comme un déterminant important de l'usage du français au travail. Nos résultats confirment ceux obtenus par Moffet et coll. (2008). Le fait d'avoir étudié en anglais a un impact négatif sur l'emploi du français chez les travailleurs immigrés comparativement aux études effectuées dans les autres langues. En ce qui a trait à la langue maternelle des immigrants, nos résultats ne montrent pas de lien significatif entre celle-là et l'usage du français au travail. Nous expliquons cela par le fait que notre échantillon est composé plus qu'à moitié d'immigrants de langues maternelles tierces qui, généralement, ne sont pas utilisées sur le marché du travail au Québec. Ce sont donc plutôt les compétences linguistiques et la langue d'études qui déterminent la langue de travail chez les immigrants.

Il est aussi intéressant de mentionner que plusieurs caractéristiques non linguistiques des travailleurs immigrés se révèlent aussi comme des facteurs importants associés significativement à l'usage du français au travail. Parmi elles, il y a leur origine, l'âge à l'arrivée au Québec et la profession. Effectivement, le fait d'être originaire de pays asiatiques, d'Amérique du Nord ou d'Europe de l'Est est associé à un usage moins fréquent du français au travail chez les immigrants comparativement aux pays latins et à ceux de la Francophonie (l'Amérique du Sud, l'Europe - à l'exception de l'Europe de l'Est -, l'Afrique et le Moyen-Orient). Cette situation s'explique par le fait que les immigrants des pays latins ont probablement plus de facilité quant à l'apprentissage du français, étant donné les racines proches de leurs langues et du français, alors que les immigrants des pays faisant partie de la Francophonie apprennent souvent le français à l'école. Pour ces raisons, l'intégration des immigrants provenant de ces pays se produit plus souvent en français.

Nous avons également observé que l'âge de l'immigrant à son arrivée au Québec est associé avec l'usage du français au travail chez celui-ci. Chaque année supplémentaire d'âge entraîne une baisse de 0,2 % du temps d'usage du français au travail chez les immigrants. Nous liions cette situation au fait que les immigrants arrivés jeunes au Québec fréquentent le système scolaire francophone et, de plus, ils ont plus de facilité pour apprendre une nouvelle langue que les adultes. En ce qui a trait à la position professionnelle de l'immigrant, elle détermine aussi en partie l'usage du français au travail. Ce sont les cadres, les professionnels et le personnel de bureau qui sont les moins susceptibles d'employer le français au travail comparativement aux techniciens, au personnel des ventes et des services et aux ouvriers. Cela s'explique par la nature des tâches à effectuer reliées à ces professions. Les cadres et les professionnels ont plus tendance à communiquer avec les personnes à l'extérieur du Québec, à lire et à écrire dans le cadre de leur travail. Ce qui mène souvent à un usage plus fréquent de l'anglais parmi ces travailleurs.

Il importe aussi de remarquer que nous n'avons pas observé de lien significatif entre l'usage du français au travail et l'âge du répondant, ainsi que son niveau de scolarité, alors que plusieurs chercheurs en ont observé un (l'âge : Monnier, 1993; Renaud et coll., 1990; le niveau de scolarité : Moffet et coll., 2008; Monnier, 1993).

En conclusion, à partir de nos données, nous avons pu constater que le français est la langue unique ou principale de travail d'environ la moitié des immigrants au Québec. Par ailleurs, il importe de remarquer que notre étude porte sur un échantillon limité et traite les immigrants internationaux et interprovinciaux ensemble, c'est pourquoi il reste indispensable de conserver une position critique par rapport aux résultats obtenus.

Pour approfondir notre analyse, il serait intéressant d'analyser l'évolution de la langue de travail au fil du temps pour mieux comprendre la tendance par rapport à la place que les immigrants accordent au français en milieu de travail. Effectivement, une comparaison de la situation dans le temps pourrait nous indiquer si la tendance est positive et il y a donc de plus en plus d'immigrants choisissant le français comme langue principale de travail (ce qui serait un signe de l'intégration de plus en plus efficace) ou si elle est plutôt négative pour la position du français au Québec.

On pourrait aussi faire porter l'étude sur les immigrants de deuxième génération (nés au Québec d'un ou de deux parents immigrants), ce qui pourrait enrichir nos connaissances sur ce sujet. En effet, une comparaison des langues de travail de la première et la deuxième génération d'immigrants pourrait éclairer davantage la situation. Est-ce que la deuxième génération a plus tendance à travailler en français que la première? Est-ce que ce sont les mêmes facteurs qui déterminent la langue de travail dans le cas des Québécois de deuxième génération? Ce sont les pistes de recherche qui peuvent être explorées pour une meilleure compréhension du sujet.

Bibliographie

AMIREAULT, A., LUSSIER, D. (2008). « Représentations culturelles, expériences de l'apprentissage du français et des motivations des immigrants adultes en lien avec leur intégration à la société québécoise », étude exploratoire, Office québécois de la langue française, *Langues et société*, n° 45, 51 pages

BÉLAND, P. (1991). « L'usage du français au travail : situation et tendances », *Conseil de la langue française*, pp. 7-48

BÉLAND, P. (2008). « Langue et immigration, langue du travail : éléments d'analyse », *Conseil supérieur de la langue française*, 40 pages

BLAIS, D. (2001). « L'intégration des immigrants au marché du travail de la région de Laval : des intervenants communautaires s'expriment », *Emploi-Québec, Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, 49 pages

BOUCHARD, P. (1991). « Les enjeux de la francisation des entreprises au Québec (1977-1984) », *Office de la langue française, collection « Langues et sociétés »*, 250 pages

BOUCHARD, P. (2001). « La langue du travail : quelques éléments de problématique », 7 pages (miméo)

BOUCHARD, P. (2002). « La langue du travail : une situation qui progresse, mais toujours teintée d'une certaine précarité », *Revue d'aménagement linguistique, hors série*, pp. 85-104

CHÉNARD, C., VAN SCHENDEL, N. (2002). « Travailler en français au Québec : les perceptions de travailleurs et de gestionnaires », *Office de la langue française*, 117 pages (miméo)

COMMISSION DE TOPONYMIE, CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE, OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, SECRÉTARIAT À LA POLITIQUE LINGUISTIQUE. « Plan stratégique en matière de politique linguistique, 2009-2014 », pp. 6-11

GARANT, L. (1982). « La charte de la langue française et la langue du travail », *Les cahiers de droit*, vol. 23, n° 2, pp. 263-276

GIRARD-LAMOUREUX, C. (2002). « L'influence des caractéristiques liées à l'entreprise et aux travailleurs sur l'usage prédominant du français dans les petites manufactures de la région de Montréal », Département de sociologie, Université de Montréal, mémoire, 85 pages

GRONDIN, C. (2005). « Connaissance des langues officielles chez les nouveaux immigrants : à quel point est-ce important sur le marché du travail? », Statistique Canada, Division des enquêtes spéciales, n° 89-624 au catalogue, pp. 31-48

KENNEDY, P. (2008). « A guide to econometrics », 6^e édition, 585 pages

LAPIERRE VINCENT, N. (2005a). « Le français, langue normale et habituelle du travail dans une économie ouverte », Conseil supérieur de la langue française, 63 pages

LAPIERRE VINCENT, N. (2005b). « Synthèse des consultations sur le français, langue normale et habituelle du travail, Conseil supérieur de la langue française, pp. 3-95

LAPIERRE VINCENT, N. (2004). « L'intégration linguistique au Québec », Conseil supérieur de la langue française, 34 pages

LAUR, E. (2004). « Parle-t-on international dans les grandes entreprises du Québec? Quelques repères organisationnels sur l'emploi du français », Actes du colloque international « Les pratiques linguistiques dans les entreprises à vocation internationale », pp. 67-83

MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION DU QUÉBEC (1990). « Au Québec, pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière et d'intégration », pp. 2-70

MOFFET, V., BÉLAND, N., DELISLE, R. (2008). « Langue de travail dans les grandes entreprises du Québec. Quelle place pour le français ? », Suivi de la situation linguistique, étude 10, Office québécois de la langue française, 141 pages

MOFFET, V. (2008). « Langue de travail dans la région métropolitaine de Montréal, Étude exploratoire », Office Québécois de la langue française, collection « Langues et Sociétés » no 43, 115 pages

MONNIER, D. (1983). « L'usage du français au travail », Conseil de la langue française, 121 pages

MONNIER, D. (1993). « Les choix linguistiques des travailleurs immigrants et allophones : rapport d'une enquête réalisée en 1991 », Conseil de la langue française, pp. 60-79

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE (1977). « Charte de la langue française »,

<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/charte/charte/index.html>

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2006). « Langue du travail : indicateurs relatifs à l'évolution de la population active et à l'utilisation des langues au travail en 2001 », Suivi de la situation linguistique, 103 pages

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2008a). « Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec, 2002-2007 », Suivi de la situation linguistique, 191 pages

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2008b). « Les caractéristiques linguistiques de la population des régions administratives du Québec (1991-2001) », pp. 63-74

PICHÉ, V., BÉLANGER, L. (1995). « Une revue des études québécoises sur les facteurs d'intégration des immigrants », ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, Collection « Notes et documents » n°5, 52 pages

PICHÉ, V., FRENETTE, L. (2001). « Intégration et langue française : une affaire de réciprocité pour la société québécoise », Mémoire présenté à la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, 33 pages

RENAUD, J., CARPENTIER, A., HELLY, D. (1990). « Nouveaux immigrants et langues de travail », l'Office de la langue française, 23 pages

RENAUD, J., CRESPO, S., LEBEAU, R., MONTGOMERY, C., GOYETTE, P. (1993). « Nouveaux immigrants et langue », Département de sociologie, Université de Montréal, 39 pages

RENAUD, J., GINGRAS, L., VACHON, S., BLASER, C., GODIN, J.-F., GAGNÉ, B. (2001). « Ils sont maintenant d'ici : les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989 », ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, collection « Études, recherches et statistiques », 197 pages

SALES, A. (2008). « Mondialisation et entrelacement des espaces linguistiques », *Francophonie d'Amérique*, n° 26, pp.79-94

SIMMONS, A. (2002). « Mondialisation et migration internationale : tendances, interrogations et modèles théoriques », *Cahiers québécois de démographie*, vol.31, n° 1, pp.7-33

THOMAS, D. (2009a). « Immigrants qui travaillent dans une langue autre que le français ou l'anglais au Canada », *Statistique Canada, Tendances sociales canadiennes*, n° 11-008 au catalogue, pp. 2-11

THOMAS, D. (2009b). « Travailler dans une langue non officielle : incidence sur les professions et les gains des immigrants au Canada », *Statistique Canada, Tendances sociales canadiennes*, n° 11-008 au catalogue, pp. 12-21

Annexe 1. La comparaison de l'échantillon des immigrants internationaux avec celui des immigrants interprovinciaux

Il importe de mentionner que les immigrants interprovinciaux composent 21,6% de notre échantillon (155 sur 717), les autres 78,4% étant les immigrants internationaux. Nous comparerons la répartition des répondants à l'intérieur de chaque groupe en fonction des principaux facteurs individuels afin d'analyser les possibles inconvénients de la fusion des deux types d'immigrants dans notre échantillon.

À partir du tableau I, nous remarquons que la majorité des immigrants interprovinciaux sont de langue maternelle française ou anglaise, alors que la plupart des immigrants internationaux sont de langue maternelle tierce. Aussi, les immigrants provenant du reste du Canada sont d'une immigration plus ancienne que ceux provenant de l'étranger. Trois quarts des immigrants interprovinciaux ont déclaré être au Québec depuis plus de 15 ans, alors que cette proportion est de 56% chez les internationaux. Les immigrants interprovinciaux sont aussi plus nombreux à avoir une excellente connaissance de l'anglais et à avoir étudié en anglais comparativement aux immigrants internationaux. En revanche, les deux groupes d'immigrants se ressemblent par rapport à la connaissance du français et à leur niveau de scolarité.

Quant à l'usage du français au travail, nous constatons qu'il diffère légèrement dans les deux groupes. Les immigrants interprovinciaux sont plus nombreux à ne l'utiliser qu'occasionnellement ou régulièrement comparativement aux internationaux. Ils sont donc plus nombreux à connaître l'anglais et à l'utiliser au travail.

Le fait d'inclure les deux groupes dans l'échantillon aura donc comme effet d'abaisser la moyenne du temps de l'usage du français au travail dans l'ensemble des immigrant

Tableau I. Comparaison de l'échantillon des immigrants internationaux avec celui des immigrants interprovinciaux

Variable	Immigrants internationaux (%)	Immigrants interprovinciaux (%)
1. L'usage du français au travail		
Français aucunement ou occasionnellement	23,3	29,7
Français régulièrement	20,4	27,7
Français principalement	38,5	29,7
Français uniquement	17,8	12,9
2. Langue maternelle		
Français	24,2	49,0
Anglais	11,6	45,2
Autre	64,2	5,8
3. Connaissance du français		
Nulle ou faible	15,7	13,6
Bonne	20,4	16,9
Excellente	63,9	69,5
4. Connaissance de l'anglais		
Nulle ou faible	22,4	5,9
Bonne	24,4	19,6
Excellente	53,1	74,5
5. Nombre d'années au Québec		
0-4 ans	13,1	8,8
5-14 ans	31,1	14,9
Plus de 15 ans	55,8	76,4
6. Niveau de scolarité		
Secondaire ou moins	22,3	28,3
Collégial	27,1	28,3
Universitaire	50,5	43,4
7. Langue d'études		
Français	47,4	54,3
Anglais	29,3	38,4
Autre	18,3	0,0
Français et anglais	5,0	7,3
Total (nombre)	155	562

Annexe 2. Questionnaire (les questions utilisées lors de la présente étude)

Questions générales

PRESTRATE

Ile de Montréal	1
RMR_sans Ile.....	2
ResteduQuébec.....	3

Langue du répondant

Français.....	1
Anglais.....	2
Autre.....	3

Q1_2

Quelle est votre langue maternelle, c'est-à-dire la première langue que vous avez apprise en premier lieu dans votre enfance et que vous comprenez encore?

Le français.....	991
L'anglais.....	992
Une autre langue (spécifiez).....	3
Le français et l'anglais.....	994
Le français et une autre langue (spécifiez).....	5
L'anglais et une autre langue (spécifiez).....	6
Le français, l'anglais et une autre langue (spécifiez).....	7
Spécifiez... -> AQ1_2; C50 L1 C50.....	8

QL1

En vous incluant, combien y a-t-il de personnes de 18 ans et plus dans votre ménage qui sont de langue maternelle...?

Française

Notez (Attention le "0" est bon) -> AQL1; N2.0 [0-20].....	1
--	---

QL2

Anglaise

Notez (Attention le "0" est bon) -> AQL2; N2.0 [0-20].....	1
--	---

QL3

Autre que le français et l'anglais

Notez (Attention le "0" est bon) -> AQL3; N2.0 [0-20].....	1
--	---

Q1_1

Combien y a-t-il de personnes de 18 ans et plus qui occupent un emploi à temps plein ou à temps partiel, mais qui n'étudient pas à temps plein?

Notez (Attention le "0" est bon) -> AQ1_1; N2.0 [0-ACALCTOT].....	1
---	---

Q1_3

Quelle langue utilisez-vous le plus souvent à la maison?

Le français.....	991
L'anglais.....	992
Une autre langue (spécifiez).....	3
Le français et l'anglais.....	994
Le français et une autre langue (spécifiez).....	5

L'anglais et une autre langue (spécifiez).....	6
Le français, l'anglais et une autre langue (spécifiez)	7
Spécifiez... -> AQ1_3; C50 L1 C50	8
NSP/NRP	999

Q1_4

Quelle langue parlez-vous le plus souvent à l'extérieur de la maison, c'est-à-dire avec des personnes autres que vos parents ou amis?

Le français.....	991
L'anglais	992
Une autre langue (spécifiez)	3
Le français et l'anglais.....	994
Le français et une autre langue (spécifiez)	5
L'anglais et une autre langue (spécifiez).....	6
Le français, l'anglais et une autre langue (spécifiez)	7
Spécifiez... -> AQ1_4; C50 L1 C50	8
NSP/NRP	999

Q1_5

Au cours de la semaine dernière, quelle était votre principale occupation? Au sondeur : Une seule réponse est possible : Un répondant qui étudie à temps plein et qui travaille à temps partiel entre dans la catégorie « étudiant à temps plein » Une personne temporairement absente (moins d'un mois) de son travail en raison d'une maladie ou de vacances est considérée comme travailleuse

Étudiant à temps plein	1
Travailleur à temps plein (30 heures ou plus par semaine)	2
Travailleur à temps partiel (moins de 30 heures/semaine).....	3
Chômeur	4
Retraité	5
Autre situation, spécifiez (exemple: à la maison, maternité, maladie longue durée)->AQ1_5; C50 L1 C50 98->Q3_1	
NSP/NRP	99

Q6_1

En terminant, voici maintenant quelques questions d'ordre général. Pourriez-vous m'indiquer le nom de la municipalité ou de l'arrondissement dans lequel vous habitez actuellement?

{\$AVILLE!~/^\$/} Bon endroit	1
Notez -> AQ6_1; C80 L1 C80	2
NRP	9

Q6_2

En quelle année êtes-vous né(e)?

Notez l'année de naissance -> AQ6_2; N4.0 [1900-1988]	1
NSP/NRP	99

Q6_3

Êtes-vous né(e) au Québec?

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q6_4

Si... (Q6_3=2)

Êtes-vous né(e) au Canada?

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q6_5

*Si... (Q6_4=2)***Dans quel pays êtes-vous né?**

Sélectionner un pays.....	100
Afghanistan.....	101
Afrique du Sud.....	102
Algérie.....	103
Allemagne.....	104
Argentine.....	105
Australie.....	106
Autre Europe.....	107
Autriche.....	108
Barbade.....	109
Belgique.....	110
Brésil.....	111
Cambodge.....	112
Caraïbes et Bermudes.....	113
Chili.....	114
Chine (et Hong Kong).....	115
Colombie.....	116
Corée.....	117
Égypte.....	118
El Salvador.....	119
Équateur.....	120
Espagne.....	121
États-Unis.....	122
Éthiopie.....	123
Fidji.....	124
France.....	125
Ghana.....	126
Grèce.....	127
Guatemala.....	128
Guyana.....	129
Haïti.....	130
Hongrie.....	131
Inde.....	132
Indonésie.....	133
Iran.....	134
Iraq.....	135
Irlande.....	136
Israël.....	137
Italie.....	138
Jamaïque.....	139
Japon.....	140
Kenya.....	141
Laos.....	142
Liban.....	143

Malaisie	144
Malte	145
Maroc	146
Mexique	147
Nicaragua.....	148
Ouganda	149
Pakistan	150
Pays-Bas.....	151
Pérou	152
Philippines	153
Pologne.....	154
Portugal	155
Roumanie.....	156
Royaume-Uni	157
Russie.....	158
Scandinavie.....	159
Singapour.....	160
Somalie	161
Sri Lanka.....	162
Suisse	163
Syrie	164
Taiwan	165
Tanzanie.....	166
Thaïlande	167
Trinité-et-Tobago.....	168
Turquie	169
VietNam	170
Autre, spécifiez... -> AQ6_5; C50 L1 C50	98
NSP/NRP	99

Q6_6

Si... (Q6_4=2)

Depuis combien d'années habitez-vous au Canada?

Notez le nombre d'années -> AQ6_6; N2.0 [1-99]	1
Moins de 1 an	2
NSP/NRP	99

Q6_7

Si... (Q6_3=2)

Et depuis combien d'années habitez-vous au Québec?

A toujours demeuré au Québec depuis son arrivée au Canada	1
Notez le nombre d'années -> AQ6_7; N2.0 [1-99]	2
Moins de 1 an	3
NSP/NRP	99

Q6_8

Au cours de la dernière année, avez-vous vécu ou habité à l'extérieur du Québec pendant plus d'un mois?

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q6_9

Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu?

Aucun diplôme	1
Primaire.....	2
Secondaire	3
Collégial.....	4
Université	5
NSP/NRP.....	9

Q6_10

Combien d'années de scolarité avez-vous terminées?

Notez le nombre d'années -> AQ6_10; N2.0 [1-40]	1
NSP/NRP.....	99

Q6_11

*Si... (Q6_9=1,2,3,4,5)***Dans quelle langue avez-vous suivi vos études primaires?**

Française	991
Anglaise	992
D'une autre langue (spécifiez)	3
Autre situation (spécifiez)	4
Spécifiez... -> AQ6_11; C50 L1 C50	5
Le français et l'anglais	996
NSP/NRP.....	999

Q6_12

*Si... (Q6_9=3,4,5)***Dans quelle langue avez-vous suivi vos études secondaires?**

Française	991
Anglaise	992
D'une autre langue (spécifiez)	3
Autre situation (spécifiez)	4
Spécifiez... -> AQ6_12; C50 L1 C50	5
Le français et l'anglais	996
NSP/NRP.....	999

Q6_13

*Si... (Q6_9=4,5)***Dans quelle langue avez-vous suivi vos études collégiales?**

Française	991
Anglaise	992
D'une autre langue (spécifiez)	3
Autre situation (spécifiez)	4
Spécifiez... -> AQ6_13; C50 L1 C50	5
Le français et l'anglais	996
NSP/NRP.....	999

Q6_14

*Si... (Q6_9=5)***Dans quelle langue avez-vous suivi vos études universitaires?**

Française	991
-----------------	-----

Anglaise	992
D'une autre langue (spécifiez)	3
Autre situation (spécifiez).....	4
Spécifiez... -> AQ6_14; C50 L1 C50	5
Le français et l'anglais.....	996
NSP/NRP	999

Q6_15

Si... (Q1_2=992,3,6)

En terminant, j'aimerais vous poser quelques questions sur votre capacité d'utiliser le français dans différentes situations. À quel point est-ce facile pour vous de soutenir une conversation en français sur presque tous les sujets courants?

Très facilement	1
Plutôt facilement	2
Difficilement	3
Pas du tout.....	4
NSP/NRP	9

Q6_16

Si... (Q1_2=992,3,6)

À quel point est-ce facile pour vous de comprendre les principaux points et les détails importants d'une conversation qui se déroule en français?

Très facilement	1
Plutôt facilement	2
Difficilement	3
Pas du tout.....	4
NSP/NRP	9

Q6_17

Si... (Q1_2=992,3,6)

À quel point est-ce facile pour vous de lire en français des journaux et des articles de revues populaires?

Très facilement	1
Plutôt facilement	2
Difficilement	3
Pas du tout.....	4
NSP/NRP	9

Q6_18

Si... (Q1_2=992,3,6)

À quel point est-ce facile pour vous d'écrire des lettres personnelles en français?

Très facilement	1
Plutôt facilement	2
Difficilement	3
Pas du tout.....	4
NSP/NRP	9

Q6_19

Si... (Q1_2=991,3,5)

Et maintenant j'aimerais vous poser quelques questions sur votre capacité d'utiliser l'anglais dans différentes situations. À quel point est-ce facile pour vous de soutenir une conversation en anglais

sur presque tous les sujets courants?

Très facilement	1
Plutôt facilement.....	2
Difficilement.....	3
Pas du tout	4
NSP/NRP.....	9

Q6_20

*Si... (Q1_2=991,3,5)***À quel point est-ce facile pour vous de comprendre les principaux points et les détails importants d'une conversation qui se déroule en anglais?**

Très facilement	1
Plutôt facilement.....	2
Difficilement.....	3
Pas du tout	4
NSP/NRP.....	9

Q6_21

*Si... (Q1_2=991,3,5)***À quel point est-ce facile pour vous de lire en anglais des journaux et des articles de revues populaires?**

Très facilement	1
Plutôt facilement.....	2
Difficilement.....	3
Pas du tout	4
NSP/NRP.....	9

Q6_22

*Si... (Q1_2=991,3,5)***À quel point est-ce facile pour vous d'écrire des lettres personnelles en anglais?**

Très facilement	1
Plutôt facilement.....	2
Difficilement.....	3
Pas du tout	4
NSP/NRP.....	9

Questions concernant la langue de travail

Q1_6

*Si... (Q1_5=2,3)***Quelle(s) langue(s) utilisez-vous le plus souvent au travail?**

Le français	991
L'anglais.....	992
Une autre langue(spécifiez)	3
Le français et l'anglais	994
Le français et une autre langue (spécifiez).....	5
L'anglais et une autre langue (spécifiez)	6
Le français, l'anglais et une autre langue (spécifiez).....	7
Spécifiez... -> AQ1_6; C50 L1 C50	8
NSP/NRP.....	999

Q1_7

Si... (Q1_5=2,3)

Votre travail implique-t-il de parler ou écrire une autre langue que le français fréquemment, occasionnellement, jamais ou presque?

Fréquemment.....	1
Occasionnellement.....	2
Jamais ou presque.....	3
NSP/NRP.....	9

Q1_8

Si... (Q1_5=4,5)

Pouvez-vous me dire quel était le nom de votre emploi ou le titre de votre poste lorsque vous étiez sur le marché du travail?

Notez avec le plus de précision possible 1->Q3_1

Autre situation (spécifiez) 2 ->Q3_1

Spécifiez... -> AQ1_8; C80 L1 C80 3 N ->Q3_1

NSP/NRP 999 P ->Q3_1

Q2_1

Pourriez-vous me donner le nom de la municipalité ou de l'arrondissement où se situe l'établissement où vous travaillez?

Notez avec le plus de précision possible -> AQ2_1; C80 L1 C80 1

NSP/NRP 9

Q2_2

Pour quel genre d'établissement travaillez-vous? (Genre de produit qui est fabriqué par l'établissement, genre de service qui est offert)

Notez avec le plus de précision possible -> AQ2_2; C80 L1 C80 1

NSP/NRP 9

Q2_3

Quel est le nom de votre emploi ou le titre de votre poste?

Notez avec le plus de précision possible -> AQ2_3; C80 L1 C80 1

NSP/NRP 9

Q2_4

Quel genre de travail faites-vous? C'est-à-dire les principales tâches assumées.

Notez avec le plus de précision possible -> AQ2_4; C80 L1 C80 1

NSP/NRP 9

Q2_5

Diriez-vous que la majorité des membres de la haute direction de votre entreprise au Québec sont de langue...?

Française..... 991

Anglaise 992

Le français et l'anglais..... 994

D'une autre langue (spécifiez) 3

Autre situation (spécifiez)..... 4

Spécifiez... -> AQ2_5; C50 L1 C50 5

Ne s'applique pas (pas d'entreprise au Québec) 998

NSP/NRP 999

Q2_6

L'entreprise pour laquelle vous travaillez compte-t-elle des employés à l'extérieur du Québec?
 Oui..... 1
 Non..... 2
 NSP/NRP..... 9

Q2_7
Selon vous, est-ce que les décisions administratives importantes touchant votre établissement sont prises à l'extérieur du Québec?
 Oui..... 1
 Non..... 2
 NSP/NRP..... 9

Q2_8
Depuis que vous travaillez pour votre entreprise, avez-vous suivi un ou des cours de langue proposé(s) par votre employeur?
 Oui..... 1
 Non..... 2
 NSP/NRP..... 9

Q2_9
Si... (Q2_8=1)
De quelle langue s'agissait-il?
 Du français 1
 De l'anglais 2
 D'une autre langue (spécifiez) -> AQ2_9; C50 L1 C50 8
 NSP/NRP 9

Q2_10 [1,4]
Si... (Q2_8=1)
Pensez-vous que cette formation a été et sera utile...?
 Pour votre travail actuel 1
 Pour un futur travail..... 2
 En dehors de votre travail [loisirs, culture personnelle, activité associative] 3
 Cette formation n'est pas utile 4
 NSP/NRP..... 9

Q2_11
Au cours de la dernière année, avez-vous participé à une séance d'information ou à une formation proposée par votre employeur, à l'exclusion des cours de langue, pendant l'équivalent d'au moins une journée?
Au sondeur : La formation ou séance d'information peut avoir eu lieu sur les lieux de travail ou à l'extérieur.
 Oui..... 1
 Non..... 2
 NSP/NRP..... 9

Q2_12
Si... (Q2_11=1)
Dans quelle langue était donnée la dernière séance d'information ou la dernière formation que vous avez suivie?
Au sondeur : À l'exception des cours de langue.
 En français..... 991
 En anglais 992

Le français et l'anglais.....	994
Dans une autre langue (spécifiez)	3
Autre situation (spécifiez).....	4
Spécifiez... -> AQ2_12; C50 L1 C50	5
NSP/NRP	999

Q2_13

Dans le cadre de votre travail, lorsque vous parlez, lisez, écrivez ou utilisez les technologies de l'information, quelle(s) langue(s) utilisez vous?

Le français uniquement	1
Plus souvent le français que l'anglais	2
Autant le français que l'anglais.....	3
Plus souvent l'anglais que le français	4
L'anglais uniquement.....	5
UNE AUTRE LANGUE UNIQUEMENT.....	6
Plus souvent le français qu'une autre langue.....	7
Autant le français qu'une autre langue	8
Plus souvent une autre langue que le français.....	9
Plus souvent l'anglais qu'une autre langue	10
Autant l'anglais qu'une autre langue.....	11
Plus souvent une autre langue que l'anglais	12
Le français, l'anglais et une autre langue	13
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_13; C50 L1 C50	98
NSP/NRP	99

Q2_14

Si... (Q2_13=1,6)

Vous arrive-t-il d'utiliser l'anglais?

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_15

Si... (Q2_13=5,6)

Vous arrive-t-il d'utiliser le français?

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_16

Parlons maintenant de votre entourage de travail immédiat c'est-à-dire de votre supérieur, de vos collègues et de vos subordonnés avec qui vous entrez régulièrement en contact dans l'accomplissement de votre travail. Quelle est la langue habituellement utilisée par votre supérieur immédiat c'est-à-dire la langue qu'il utilise dans la vie de tous les jours et non seulement au travail?

Le français.....	991
L'anglais	992
Le français et l'anglais.....	994
Une autre langue (spécifiez)	3
Autre situation (spécifiez).....	4
Spécifiez... -> AQ2_16; C50 L1 C50	5
Ne s'applique pas (n'a pas de supérieur immédiat)	998
NSP/NRP	999

Q2_17

Quelle(s) langue(s) utilisez-vous lorsque vous vous adressez à votre supérieur immédiat pour des questions de travail?

Le français uniquement.....	1
Plus souvent le français que l'anglais.....	2
Autant le français que l'anglais.....	3
Plus souvent l'anglais que le français.....	4
L'anglais uniquement.....	5
UNE AUTRE LANGUE UNIQUEMENT.....	6
Plus souvent le français qu'une autre langue.....	7
Autant le français qu'une autre langue.....	8
Plus souvent une autre langue que le français.....	9
Plus souvent l'anglais qu'une autre langue.....	10
Autant l'anglais qu'une autre langue.....	11
Plus souvent une autre langue que l'anglais.....	12
Le français, l'anglais et une autre langue.....	13
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_17; C50 L1 C50.....	98
NSP/NRP.....	99

Q2_18

*Si... (Q2_17=1,6)***Vous arrive-t-il d'utiliser l'anglais?**

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q2_19

*Si... (Q2_17=5,6)***Vous arrive-t-il d'utiliser le français?**

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q2_20

Combien avez-vous de collègues avec qui vous entrez régulièrement en contact dans l'accomplissement de votre travail?

Notez le nombre -> AQ2_20; N4.0 [1-9999].....	1
N'a pas de collègues / n'entre pas en contact avec eux.....	998
NSP/NRP.....	999

Q2_21

Combien de ces collègues utilisent le français habituellement c'est-à-dire la langue qu'il utilise dans la vie de tous les jours et non seulement au travail?

Notez le nombre.....	1
Notez le pourcentage.....	2
Notez -> AQ2_21; N4.0 [1-9999].....	3
N'a pas de collègues qui utilisent le français / n'entre pas en contact avec eux.....	998
NSP/NRP.....	999

Q2_22

Si... (Q2_21=1,2)

Quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec eux pour des questions de travail?

Le français uniquement	1
Plus souvent le français que l'anglais	2
Autant le français que l'anglais.....	3
Plus souvent l'anglais que le français	4
L'anglais uniquement.....	5
UNE AUTRE LANGUE UNIQUEMENT.....	6
Plus souvent le français qu'une autre langue	7
Autant le français qu'une autre langue	8
Plus souvent une autre langue que le français.....	9
Plus souvent l'anglais qu'une autre langue	10
Autant l'anglais qu'une autre langue.....	11
Plus souvent une autre langue que l'anglais	12
Le français, l'anglais et une autre langue	13
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_22; C50 L1 C50	98
NSP/NRP	99

Q2_23

*Si... (Q2_22=1,6)***Vous arrive-t-il d'utiliser l'anglais?**

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_24

*Si... (Q2_22=5,6)***Vous arrive-t-il d'utiliser le français?**

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_25

Et combien de vos collègues utilisent le plus couramment l'anglais?

Notez le nombre	1
Notez le pourcentage	2
Notez -> AQ2_25; N4.0 [1-9999]	3
N'a pas de collègues qui utilisent l'anglais / n'entre pas en contact avec eux	998
NSP/NRP	999

Q2_26

*Si... (Q2_25=1,2)***Quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec eux pour des questions de travail?**

Le français uniquement	1
Plus souvent le français que l'anglais	2
Autant le français que l'anglais.....	3
Plus souvent l'anglais que le français	4
L'anglais uniquement.....	5
UNE AUTRE LANGUE UNIQUEMENT.....	6
Plus souvent le français qu'une autre langue	7
Autant le français qu'une autre langue	8
Plus souvent une autre langue que le français.....	9
Plus souvent l'anglais qu'une autre langue	10

Autant l'anglais qu'une autre langue	11
Plus souvent une autre langue que l'anglais	12
Le français, l'anglais et une autre langue	13
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_26; C50 L1 C50	98
NSP/NRP	99

Q2_27

*Si... (Q2_26=1,6)***Vous arrive-t-il d'utiliser l'anglais?**

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_28

*Si... (Q2_26=5,6)***Vous arrive-t-il d'utiliser le français?**

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_29

Et enfin combien de vos collègues utilisent habituellement une autre langue?

Notez le nombre	1
Notez le pourcentage	2
Notez -> AQ2_29; N4.0 [1-9999]	3
N'a pas de collègues qui utilisent une autre langue / n'entre pas en contact avec eux	998
NSP/NRP	999

Q2_30

*Si... (Q2_29=1,2)***Quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec eux pour des questions de travail?**

Le français uniquement	1
Plus souvent le français que l'anglais	2
Autant le français que l'anglais	3
Plus souvent l'anglais que le français	4
L'anglais uniquement	5
UNE AUTRE LANGUE UNIQUEMENT	6
Plus souvent le français qu'une autre langue	7
Autant le français qu'une autre langue	8
Plus souvent une autre langue que le français	9
Plus souvent l'anglais qu'une autre langue	10
Autant l'anglais qu'une autre langue	11
Plus souvent une autre langue que l'anglais	12
Le français, l'anglais et une autre langue	13
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_30; C50 L1 C50	98
NSP/NRP	99

Q2_31

*Si... (Q2_30=1,6)***Vous arrive-t-il d'utiliser l'anglais?**

Oui	1
Non	2

NSP/NRP	9
Q2_32	

Si... (Q2_30=5,6)

Vous arrive-t-il d'utiliser le français?

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_33

Parlons maintenant de vos subordonnés, c'est-à-dire des personnes que vous avez à diriger dans le cadre de votre travail. Combien avez-vous de subordonnés avec qui vous entrez régulièrement en contact dans l'accomplissement de votre travail?

Notez le nombre -> AQ2_33; N4.0 [1-9999]	1
N'a pas de subordonnés / n'entre pas en contact avec eux	998
NSP/NRP	999

Q2_34

Parmi ces subordonnés, combien utilisent le français dans la vie de tous les jours et non seulement au travail?

Notez le nombre	1
Notez le pourcentage	2
Notez -> AQ2_34; N4.0 [1-9999]	3
N'a pas de subordonnés qui utilisent le français / n'entre pas en contact avec eux.....	998
NSP/NRP	999

Q2_35

Si... (Q2_34=1,2)

Quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec eux pour des questions de travail?

Le français uniquement	1
Plus souvent le français que l'anglais	2
Autant le français que l'anglais.....	3
Plus souvent l'anglais que le français	4
L'anglais uniquement.....	5
UNE AUTRE LANGUE UNIQUEMENT.....	6
Plus souvent le français qu'une autre langue	7
Autant le français qu'une autre langue	8
Plus souvent une autre langue que le français.....	9
Plus souvent l'anglais qu'une autre langue	10
Autant l'anglais qu'une autre langue.....	11
Plus souvent une autre langue que l'anglais	12
Le français, l'anglais et une autre langue	13
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_35; C50 L1 C50	98
NSP/NRP	99

Q2_36

Si... (Q2_35=1,6)

Vous arrive-t-il d'utiliser l'anglais?

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_37

*Si... (Q2_35=5,6)***Vous arrive-t-il d'utiliser le français?**

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q2_38

Et combien de vos subordonnés utilisent le plus couramment l'anglais?

Notez le nombre	1
Notez le pourcentage.....	2
Notez -> AQ2_38; N4.0 [1-9999]	3
N'a pas de subordonnés qui utilisent l'anglais / n'entre pas en contact avec eux.....	998
NSP/NRP.....	999

Q2_39

*Si... (Q2_38=1,2)***Quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec eux pour des questions de travail?**

Le français uniquement.....	1
Plus souvent le français que l'anglais.....	2
Autant le français que l'anglais	3
Plus souvent l'anglais que le français.....	4
L'anglais uniquement	5
UNE AUTRE LANGUE UNIQUEMENT	6
Plus souvent le français qu'une autre langue	7
Autant le français qu'une autre langue.....	8
Plus souvent une autre langue que le français	9
Plus souvent l'anglais qu'une autre langue.....	10
Autant l'anglais qu'une autre langue	11
Plus souvent une autre langue que l'anglais.....	12
Le français, l'anglais et une autre langue	13
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_39; C50 L1 C50	98
NSP/NRP.....	99

Q2_40

*Si... (Q2_39=1,6)***Vous arrive-t-il d'utiliser l'anglais?**

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q2_41

*Si... (Q2_39=5,6)***Vous arrive-t-il d'utiliser le français?**

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q2_42

Et combien de vos subordonnés utilisent le plus couramment une autre langue?

Notez le nombre	1
-----------------------	---

Notez le pourcentage	2
Notez -> AQ2_42; N4.0 [1-9999]	3
N'a pas de subordonnés qui utilisent une autre langue / n'entre pas en contact avec eux.....	998
NSP/NRP	999

Q2_43

*Si... (Q2_42=1,2)***Quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec eux pour des questions de travail?**

Le français uniquement	1
Plus souvent le français que l'anglais	2
Autant le français que l'anglais	3
Plus souvent l'anglais que le français	4
L'anglais uniquement.....	5
UNE AUTRE LANGUE UNIQUEMENT.....	6
Plus souvent le français qu'une autre langue.....	7
Autant le français qu'une autre langue	8
Plus souvent une autre langue que le français.....	9
Plus souvent l'anglais qu'une autre langue	10
Autant l'anglais qu'une autre langue.....	11
Plus souvent une autre langue que l'anglais	12
Le français, l'anglais et une autre langue	13
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_43; C50 L1 C50	98
NSP/NRP	99

Q2_44

*Si... (Q2_43=1,6)***Vous arrive-t-il d'utiliser l'anglais?**

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_45

*Si... (Q2_43=5,6)***Vous arrive-t-il d'utiliser le français?**

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_46

En quelle langue communiquez-vous avec votre syndicat ou votre association professionnelle?

En français uniquement.....	1
Plus souvent en français qu'en anglais	2
Autant en français qu'en anglais	3
Plus souvent en anglais qu'en français	4
En anglais uniquement	5
DANS UNE AUTRE LANGUE UNIQUEMENT.....	6
Plus souvent en français que d'en une autre langue.....	7
Autant en français que d'en une autre langue	8
Plus souvent dans une autre langue qu'en français	9
Plus souvent en anglais que dans une autre langue.....	10
Autant en l'anglais que dans une autre langue	11
Plus souvent dans une autre langue qu'en anglais.....	12

En français, en anglais et dans une autre langue.....	13
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_46; C50 L1 C50	98
Ne s'applique pas (ne fait pas partie d'un syndicat ou une association professionnelle / ne communique pas avec eux).....	97
NSP/NRP.....	99

Q2_47

*Si... (Q2_46=1,6)***Vous arrive-t-il d'utiliser l'anglais?**

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q2_48

*Si... (Q2_46=5,6)***Vous arrive-t-il d'utiliser le français?**

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q2_49

Et enfin, dans quelle(s) langue(s) communiquez-vous au travail lors de pauses ou d'activités sociales?

En français uniquement	1
Plus souvent en français qu'en anglais	2
Autant en français qu'en anglais.....	3
Plus souvent en anglais qu'en français	4
En anglais uniquement.....	5
DANS UNE AUTRE LANGUE UNIQUEMENT	6
Plus souvent en français que d'en une autre langue	7
Autant en français que d'en une autre langue.....	8
Plus souvent dans une autre langue qu'en français.....	9
Plus souvent en anglais que dans une autre langue	10
Autant en l'anglais que dans une autre langue.....	11
Plus souvent dans une autre langue qu'en anglais	12
En français, en anglais et dans une autre langue.....	13
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_49; C50 L1 C50	98
Ne s'applique pas (ne participe prend pas part aux pauses ou activités sociales au travail).....	97
NSP/NRP.....	99

Q2_50

*Si... (Q2_49=1,6)***Vous arrive-t-il d'utiliser l'anglais?**

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q2_51

*Si... (Q2_49=5,6)***Vous arrive-t-il d'utiliser le français?**

Oui.....	1
----------	---

Non	2
NSP/NRP	9

Q2_52

Abordons maintenant diverses situations de travail. Dans quelle langue se déroulent les réunions de travail auxquelles vous assistez?

En français uniquement	1
Plus souvent en français qu'en anglais	2
Autant en français qu'en anglais	3
Plus souvent en anglais qu'en français	4
En anglais uniquement	5
DANS UNE AUTRE LANGUE UNIQUEMENT	6
Plus souvent en français que d'en une autre langue	7
Autant en français que d'en une autre langue	8
Plus souvent dans une autre langue qu'en français	9
Plus souvent en anglais que dans une autre langue	10
Autant en l'anglais que dans une autre langue	11
Plus souvent dans une autre langue qu'en anglais	12
En français, en anglais et dans une autre langue	13
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_52; C50 L1 C50	98
Ne s'applique pas (ne participe prend pas part aux réunions de travail)	97
NSP/NRP	99

Q2_53

Si... (Q2_52=1,6)

Utilise-t-on parfois l'anglais?

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_54

Si... (Q2_52=5,6)

Utilise-t-on parfois le français?

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_55

En général, dans quel pourcentage du temps estimez-vous que le français est utilisé dans les réunions auxquelles vous assistez?

Notez le pourcentage -> AQ2_55; N3.0 [0-100]	1
NSP/NRP	9

Q2_56

Dans quelle(s) langue(s) sont rédigés les documents produits par l'établissement pour lequel vous travaillez au Québec (lettres, notes, courriels, rapports) et que vous avez à lire?

En français uniquement	1
Plus souvent en français qu'en anglais	2
Autant en français qu'en anglais	3
Plus souvent en anglais qu'en français	4
En anglais uniquement	5
DANS UNE AUTRE LANGUE UNIQUEMENT	6

Plus souvent en français que d'en une autre langue	7
Autant en français que d'en une autre langue.....	8
Plus souvent dans une autre langue qu'en français.....	9
Plus souvent en anglais que dans une autre langue	10
Autant en l'anglais que dans une autre langue.....	11
Plus souvent dans une autre langue qu'en anglais	12
En français, en anglais et dans une autre langue.....	13
N'a pas à lire de documents provenant de l'entreprise au Québec.....	96
N'a pas à lire.....	97
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_56; C50 L1 C50	98
NSP/NRP.....	99

Q2_57

*Si... (Q2_56=1,6)***Vous arrive-t-il d'en lire en anglais?**

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q2_58

*Si... (Q2_56=5,6)***Vous arrive-t-il d'en lire en français?**

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q2_59

En général, quelle proportion de ces documents, que vous recevez de votre établissement et que vous avez à lire, lisez-vous en français?

Notez le pourcentage -> AQ2_59; N3.0 [0-100]	1
NSP/NRP.....	9

Q2_60

Cela vous arrive-t-il fréquemment, occasionnellement, jamais ou presque de devoir utiliser des notices, des modes d'emploi, à l'exception du courrier traditionnel ou électronique, qui ne sont pas rédigés en français?

Fréquemment	1
Occasionnellement	2
Jamais ou presque.....	3
NSP/NRP.....	9

Q2_61

*Si... ((Q2_60=1,2).AND.(Q1_2=991,3,5))***Cela gêne-t-il le bon déroulement de votre travail?**

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q2_62

Quelle(s) langue(s) utilisez-vous lorsque vous avez à écrire des documents (lettres, notes, courriels, rapports) destinés à votre supérieur, vos collègues ou subordonnés du Québec?

Le français uniquement.....	1
-----------------------------	---

Plus souvent le français que l'anglais	2
Autant le français que l'anglais.....	3
Plus souvent l'anglais que le français	4
L'anglais uniquement.....	5
UNE AUTRE LANGUE UNIQUEMENT.....	6
Plus souvent le français qu'une autre langue	7
Autant le français qu'une autre langue	8
Plus souvent une autre langue que le français.....	9
Plus souvent l'anglais qu'une autre langue	10
Autant l'anglais qu'une autre langue.....	11
Plus souvent une autre langue que l'anglais	12
Le français, l'anglais et une autre langue	13
N'a pas à écrire de documents destinés à des personnes de l'entreprise du Québec	96
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_62; C50 L1 C50	98
N'a pas à écrire	97
NSP/NRP	99

Q2_63

*Si... (Q2_62=1,6)***Vous arrive-t-il d'en écrire en anglais?**

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_64

*Si... (Q2_62=5,6)***Vous arrive-t-il d'en écrire en français?**

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_65

En général, quelle proportion de ces documents rédigez-vous en français?

Notez le pourcentage -> AQ2_65; N3.0 [0-100]	1
NSP/NRP	9

Q2_66

Dans quelle(s) langue(s) est rédigé l'intranet de l'établissement où vous travaillez?

En français uniquement.....	1
Plus en français qu'en anglais.....	2
En français et en anglais	3
Plus en anglais qu'en français.....	4
En anglais uniquement	5
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_66; C50 L1 C50	98
Ne s'applique pas (n'a pas accès à un ordinateur au travail)	97
Ne s'applique pas (pas d'intranet au travail / ne le consulte pas).....	96
NSP/NRP	99

Q2_67

*Si... (Q2_66=2,3,4,98)***Dans quelle(s) langue(s) consultez-vous cet intranet?**

En français uniquement.....	1
-----------------------------	---

Plus souvent en français qu'en anglais	2
Autant en français qu'en anglais	3
Plus souvent en anglais qu'en français	4
En anglais uniquement.....	5
DANS UNE AUTRE LANGUE UNIQUEMENT	6
Plus souvent en français que d'en une autre langue	7
Autant en français que d'en une autre langue.....	8
Plus souvent dans une autre langue qu'en français.....	9
Plus souvent en anglais que dans une autre langue	10
Autant en l'anglais que dans une autre langue.....	11
Plus souvent dans une autre langue qu'en anglais	12
En français, en anglais et dans une autre langue.....	13
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_67; C50 L1 C50	98
NSP/NRP.....	99

Q2_68

*Si... (Q2_67=1,6)***Vous arrive-t-il de consulter cet intranet en anglais?**

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q2_69

*Si... (Q2_67=5,6)***Vous arrive-t-il de consulter cet intranet en français?**

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q2_70

*Si... (Q2_66.GT.0.AND.Q2_66.NE.97)***Dans quelle(s) langue(s) consultez-vous des sites internet au travail?**

En français uniquement	1
Plus souvent en français qu'en anglais	2
Autant en français qu'en anglais.....	3
Plus souvent en anglais qu'en français	4
En anglais uniquement.....	5
DANS UNE AUTRE LANGUE UNIQUEMENT	6
Plus souvent en français que d'en une autre langue	7
Autant en français que d'en une autre langue.....	8
Plus souvent dans une autre langue qu'en français.....	9
Plus souvent en anglais que dans une autre langue	10
Autant en l'anglais que dans une autre langue.....	11
Plus souvent dans une autre langue qu'en anglais	12
En français, en anglais et dans une autre langue.....	13
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_70; C50 L1 C50	98
Ne s'applique pas (ne consulte pas internet pour le travail)	97
NSP/NRP.....	99

Q2_71

*Si... (Q2_70=1,6)***Vous arrive-t-il d'en consulter en anglais?**

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_72

*Si... (Q2_70=5,6)***Vous arrive-t-il d'en consulter en français?**

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_73

Quelle est la langue du contenu des bases de données de votre établissement?

En français uniquement.....	1
Plus souvent en français qu'en anglais	2
Autant en français qu'en anglais	3
Plus souvent en anglais qu'en français	4
En anglais uniquement	5
DANS UNE AUTRE LANGUE UNIQUEMENT.....	6
Plus souvent en français que d'en une autre langue	7
Autant en français que d'en une autre langue	8
Plus souvent dans une autre langue qu'en français	9
Plus souvent en anglais que dans une autre langue.....	10
Autant en l'anglais que dans une autre langue	11
Plus souvent dans une autre langue qu'en anglais.....	12
En français, en anglais et dans une autre langue	13
Ne s'applique pas (pas de bases de données dans l'entreprise / n'utilise pas de bases de données)	97
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_73; C50 L1 C50	98
NSP/NRP	99

Q2_74

*Si... (Q2_73=1,6)***Y en a-t-il en anglais?**

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_75

*Si... (Q2_73=5,6)***Y en a-t-il en français?**

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_76

*Si... (Q2_66.GT.0.AND.Q2_66.NE.97)***Utilisez-vous les versions françaises ou les versions anglaises des logiciels avec lesquels vous travaillez régulièrement?**

Les versions françaises uniquement.....	1
Plus souvent les versions françaises que les versions anglaises.....	2
Aussi souvent les versions françaises que les versions anglaises	3
Plus souvent les versions anglaises que les versions françaises.....	4

Les versions anglaises uniquement.....	5
Les versions dans une autre langue uniquement	6
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_76; C50 L1 C50	98
Ne s'applique pas (n'utilise pas de logiciels au travail)	97
NSP/NRP.....	99

Q2_77

*Si... (Q2_76=1,6)***Vous arrive-t-il d'utiliser la version anglaise d'un logiciel?**

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q2_78

*Si... (Q2_76=5,6)***Vous arrive-t-il d'utiliser la version française d'un logiciel?**

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q2_79

Examinons maintenant les situations où vous êtes appelés à échanger, que ce soit oralement ou par écrit, avec des personnes de l'extérieur de l'établissement où vous travaillez. Lorsque vous parlez ou écrivez à vos clients ou fournisseurs du Québec, quelle langue utilisez-vous?

Le français uniquement.....	1
Plus souvent le français que l'anglais.....	2
Autant le français que l'anglais	3
Plus souvent l'anglais que le français.....	4
L'anglais uniquement	5
UNE AUTRE LANGUE UNIQUEMENT	6
Plus souvent le français qu'une autre langue	7
Autant le français qu'une autre langue.....	8
Plus souvent une autre langue que le français	9
Plus souvent l'anglais qu'une autre langue.....	10
Autant l'anglais qu'une autre langue	11
Plus souvent une autre langue que l'anglais.....	12
Le français, l'anglais et une autre langue	13
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_79; C50 L1 C50	98
Ne s'applique pas (n'a pas à traiter avec des clients ou fournisseurs du Québec)	97
NSP/NRP.....	99

Q2_80

*Si... (Q2_79=1,6)***Vous arrive-t-il d'utiliser l'anglais?**

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q2_81

*Si... (Q2_79=5,6)***Vous arrive-t-il d'utiliser le français?**

Oui.....	1
----------	---

Non	2
NSP/NRP	9

Q2_82

Si... (Q2_79.GT.0.AND.Q2_79.NE.97)

En général, quel pourcentage de ces communications se font en français avec vos clients ou fournisseurs du Québec?

Notez le pourcentage -> AQ2_82; N3.0 [0-100]	1
NSP/NRP	99

Q2_83

Dans quelle(s) langue(s) sont rédigés les documents provenant de vos clients ou fournisseurs du Québec que vous avez à lire?

En français uniquement.....	1
Plus souvent en français qu'en anglais	2
Autant en français qu'en anglais	3
Plus souvent en anglais qu'en français	4
En anglais uniquement	5
DANS UNE AUTRE LANGUE UNIQUEMENT.....	6
Plus souvent en français que d'en une autre langue	7
Autant en français que d'en une autre langue	8
Plus souvent dans une autre langue qu'en français	9
Plus souvent en anglais que dans une autre langue.....	10
Autant en l'anglais que dans une autre langue	11
Plus souvent dans une autre langue qu'en anglais.....	12
En français, en anglais et dans une autre langue	13
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_83; C50 L1 C50	98
Ne s'applique pas (ne lit pas de documents provenant de clients ou fournisseurs du Québec).....	97
NSP/NRP	99

Q2_84

Si... (Q2_83=1,6)

Vous arrive-t-il d'en lire en anglais?

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_85

Si... (Q2_83=5,6)

Vous arrive-t-il d'en lire en français?

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_86

Si... (Q2_6=1.AND.Q2_62.GT.0.AND.Q2_62.NE.97)

Lorsque vous écrivez des documents destinés à vos collègues, supérieurs ou subordonnés de l'extérieur du Québec, quelle langue utilisez-vous?

Le français uniquement	1
Plus souvent le français que l'anglais	2
Autant le français que l'anglais.....	3
Plus souvent l'anglais que le français	4

L'anglais uniquement	5
UNE AUTRE LANGUE UNIQUEMENT	6
Plus souvent le français qu'une autre langue	7
Autant le français qu'une autre langue	8
Plus souvent une autre langue que le français	9
Plus souvent l'anglais qu'une autre langue	10
Autant l'anglais qu'une autre langue	11
Plus souvent une autre langue que l'anglais	12
Le français, l'anglais et une autre langue	13
Ne s'applique pas (n'a pas à traiter avec des collègues, subordonnés ou supérieurs de l'extérieur du Québec).....	97
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_86; C50 L1 C50	98
NSP/NRP.....	99

Q2_87

*Si... (Q2_86=1,6)***Vous arrive-t-il d'écrire en anglais?**

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q2_88

*Si... (Q2_86=5,6)***Vous arrive-t-il d'écrire en français?**

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q2_89

*Si... (Q2_56.GT.0.AND.Q2_56.NE.97)***Dans quelle(s) langue(s) sont rédigés les documents provenant de l'extérieur du Québec, que ce soit de l'entreprise pour laquelle vous travaillez ou de vos clients ou fournisseurs, et que vous avez à lire?**

En français uniquement	1
Plus souvent en français qu'en anglais	2
Autant en français qu'en anglais	3
Plus souvent en anglais qu'en français	4
En anglais uniquement.....	5
DANS UNE AUTRE LANGUE UNIQUEMENT	6
Plus souvent en français que d'en une autre langue	7
Autant en français que d'en une autre langue.....	8
Plus souvent dans une autre langue qu'en français.....	9
Plus souvent en anglais que dans une autre langue	10
Autant en l'anglais que dans une autre langue.....	11
Plus souvent dans une autre langue qu'en anglais	12
En français, en anglais et dans une autre langue.....	13
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_89; C50 L1 C50	98
Ne s'applique pas (n'a pas de clients et de fournisseurs à l'extérieur du Québec).....	97
Ne s'applique pas (n'a pas à lire des documents provenant de l'extérieur du Québec).....	96
NSP/NRP.....	99

Q2_90

Si... (Q2_89=1,6)

Vous arrive-t-il d'en lire en l'anglais?

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_91

Si... (Q2_89=5,6)

Vous arrive-t-il d'en lire en français?

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_92

Si... (Q2_89=1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,98,99)

En général, quel pourcentage des textes, provenant de l'extérieur du Québec, lisez-vous en français?

Notez le pourcentage -> AQ2_92; N3.0 [0-100]	1
NSP/NRP	99

Q2_93

Si... (Q2_89.GT.0.AND.Q2_89.NE.97)

Lorsque vous parlez ou écrivez à des clients ou fournisseurs de l'extérieur du Québec, quelle(s) langue(s) utilisez-vous?

Le français uniquement	1
Plus souvent le français que l'anglais	2
Autant le français que l'anglais	3
Plus souvent l'anglais que le français	4
L'anglais uniquement.....	5
UNE AUTRE LANGUE UNIQUEMENT.....	6
Plus souvent le français qu'une autre langue	7
Autant le français qu'une autre langue	8
Plus souvent une autre langue que le français.....	9
Plus souvent l'anglais qu'une autre langue	10
Autant l'anglais qu'une autre langue.....	11
Plus souvent une autre langue que l'anglais	12
Le français, l'anglais et une autre langue	13
Ne s'applique pas (n'a pas à traiter avec des clients ou fournisseurs de l'extérieur du Québec)	97
Autre situation (spécifiez) -> AQ2_93; C50 L1 C50	98
NSP/NRP	99

Q2_94

Si... (Q2_93=1,6)

Vous arrive-t-il d'utiliser l'anglais?

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

Q2_95

Si... (Q2_93=5,6)

Vous arrive-t-il d'utiliser le français?

Oui	1
-----------	---

Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q2_96

Si... (Q2_89.GT.0.AND.Q2_89.NE.97)

Parmi vos clients de l'extérieur du Québec, y en a-t-il qui exigent que les documents de production soient rédigés dans une autre langue que le français?

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q2_97

Au sein de l'établissement pour lequel vous travaillez, y a-t-il des personnes dont l'essentiel du travail consiste à traiter, que ce soit verbalement ou par écrit, avec les clients ou fournisseurs du Québec ou de l'extérieur?

Oui.....	1
Non.....	2
NSP/NRP.....	9

Q2_98

Revenons maintenant à l'ensemble de vos communications au travail. Au total, pour votre travail...:

quel pourcentage du temps utilisez-vous le français?

Notez le pourcentage (Attention le "0" est bon) -> AQ2_98; N3.0 [0-100]	1
NSP/NRP.....	9

Q2_99

quel pourcentage du temps utilisez-vous l'anglais?

Notez le pourcentage (Attention le "0" est bon) -> AQ2_99; N3.0 [0-100]	1
NSP/NRP.....	9

Q2_100

quel pourcentage du temps utilisez-vous une autre langue?

Notez le pourcentage (Attention le "0" est bon) -> AQ2_100; N3.0 [0-100]	1
NSP/NRP.....	9

Annexe 3. La construction de l'indice de connaissance du français et de l'anglais

Les variables suivantes ont été utilisées afin de construire un indice général de connaissance du français et de l'anglais :

- capacité de soutenir une conversation en français Q6_15 / en anglais Q6_19;
- capacité de comprendre une conversation en français Q6_16 /en anglais Q6_20;
- capacité de lire en français Q6_17 /en anglais Q6_21;
- capacité d'écrire en français Q6_18 / en anglais Q6_22.

Chacune de ces variables est codée de la façon suivante : 1 – très facilement, 2 – plutôt facilement, 3 – difficilement, 4 – pas du tout. Des points ont été attribués à chaque catégorie dépendamment de degré de facilité : très facilement – 3 points; plutôt facilement – 2 points; difficilement – 1 point; pas du tout – 0 point. Ensuite, tous les points attribués aux capacités de parler, comprendre, lire et écrire ont été sommés. Chaque variable a le même poids dans l'indice général, car nous avons considéré que les quatre capacités sont importantes au milieu de travail et l'importance d'une capacité par rapport à l'autre varie selon le poste occupé.

Après avoir sommé les points nous avons obtenu une variable continue variant de 0 à 12. Ensuite, nous avons regroupé les valeurs de cette variable en catégories suivantes :

- Excellente connaissance : de 10 à 12;
- Bonne connaissance : de 7 à 9;
- Faible ou nulle connaissance : de 0 à 6;

Annexe 4. Détails de la construction de la figure 2

Tableau I. Répartition (en %) des répondants travaillant principalement en français selon la(es) langue(s) utilisée(s) lors des diverses activités au travail

Type d'activité	Français	Français et anglais	Anglais	Total (effectif)
Les activités à l'intérieur de l'entreprise				
communications avec supérieur				
francophone	90,9	3,0	6,2	406
anglophone	6,3	10,8	82,9	158
allophone	40,0	20,0	40,0	15
bilingue (français et anglais)	44,1	15,3	40,7	59
communications avec collègues				
francophones	75,7	8,3	16,1	564
anglophones	22,0	10,2	67,8	330
allophones	59,5	5,9	34,6	173
communications avec subordonnés				
francophones	77,9	10,3	11,8	188
anglophones	13,7	5,8	80,5	102
allophones	44,3	12,6	43,1	35
lors des réunions	63,7	13,6	22,7	655
lors des pauses	60,2	15,5	24,3	670
communications avec syndicat	74,0	4,5	21,5	413
utilisation du support informatique				
intranet	35,4	14,5	50,1	171
internet	42,9	15,7	41,4	467
bases de données	57,0	17,0	26,0	556
logiciels	47,8	14,7	37,5	524
documents produits par l'établissement	57,2	24,3	18,5	632
Les activités à l'extérieur de l'entreprise au Québec				
communications avec clients et fournisseurs	65,3	15,9	18,8	490
documents provenant des clients et fournisseurs	65,2	18,4	16,5	455
documents destinés aux collègues, supérieur, subordonnés	64,6	7,1	28,3	620
Les activités à l'extérieur de l'entreprise hors du Québec				
communications avec clients et fournisseurs	24,9	10,4	64,7	371
documents provenant des clients et fournisseurs	22,6	12,2	65,1	415
documents destinés aux collègues, supérieur, subordonnés	18,7	4,0	77,3	168

Annexe 5. Analyse de la colinéarité entre les variables incluses dans les modèles de régression

Aux fins de présentation, nous avons codé les variables de la façon suivante :

- 1 - Fréquence d'usage du français au travail;
- 2 - Présence d'activité de l'entreprise à l'extérieur du Québec
- 3 - Langue de la haute direction
- 4 - Localisation de l'entreprise
- 5 - Secteur de l'enseignement, la santé, l'administration publique
- 6 - Secteur manufacturier
- 7 - Secteur du transport et d'autres services
- 8 - Secteur de la finance, du commerce, de l'industrie culturelle, de l'immobilier
- 9 - Langue du supérieur immédiat
- 10 - Proportion des collègues francophones de 0 à 49 %
- 11 - Proportion des collègues francophones de 50 à 99 %
- 12 - Proportion des collègues francophones de 100 %
- 13 - Langue maternelle française
- 14 - Langue maternelle anglaise
- 15 - Langue maternelle tierce
- 16 - Origine géographique du répondant
- 17 - Niveau de scolarité
- 18 - Langue d'études
- 19 - Profession
- 20 - Connaissance du français
- 21 - Connaissance de l'anglais
- 22 - Âge à l'arrivée au Québec

Le tableau suivant présente la matrice de corrélation de Pearson entre les variables utilisées lors des analyses.

Tableau I. Matrice des coefficients de corrélation de Pearson entre les variables utilisées lors des analyses

Variable dépendante
↓

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
2	-0,1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3	0,47	-0,18	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4	-0,26	0,02	-0,20	1	-	-	-	-	-	-	-	-
5	0,04	-0,30	0,18	-0,08	1	-	-	-	-	-	-	-
6	0,01	0,05	-0,12	0,01	-0,28	1	-	-	-	-	-	-
7	-0,15	0,11	-0,10	0,04	-0,44	-0,30	1	-	-	-	-	-
8	0,11	0,17	0,03	0,03	-0,35	-0,24	-0,38	1	-	-	-	-
9	0,52	-0,02	0,40	-0,24	0,14	-0,02	-0,20	0,09	1	-	-	-
10	-0,56	0,10	-0,47	0,23	-0,07	-0,03	0,17	-0,10	-0,52	1	-	-
11	0,10	0,07	0,11	0,09	-0,04	0,05	-0,06	0,07	0,17	-0,54	1	-
12	0,49	-0,17	0,39	-0,33	0,11	-0,02	-0,12	0,03	0,37	-0,51	-0,45	1
13	0,31	0,13	0,25	-0,30	0,16	-0,14	-0,08	0,03	0,28	-0,26	0,03	0,25
14	-0,42	0,06	-0,18	0,01	-0,02	-0,05	0,07	-0,01	-0,25	0,24	-0,05	-0,20
15	0,04	0,07	-0,09	0,26	-0,14	0,17	0,02	-0,02	-0,06	0,04	0,02	-0,06
16	-0,33	0,03	-0,21	-0,09	0,02	0,05	0,08	-0,07	-0,20	0,16	-0,01	-0,16
17	-0,05	0,05	0,04	-0,02	0,28	-0,12	-0,08	-0,11	0,05	0,07	-0,1	0,03
18	-0,54	0,10	-0,20	0,15	-0,02	-0,02	0,06	-0,02	-0,37	0,31	-0,08	-0,24
19	-0,17	0,03	-0,10	-0,04	0,24	-0,15	-0,10	-0,02	-0,13	0,10	-0,05	-0,05
20	-0,61	0,07	-0,28	-0,19	0,09	-0,03	-0,12	0,05	0,38	-0,34	0,07	0,29
21	-0,47	0,01	-0,25	0,08	-0,02	-0,11	0,11	-0,01	-0,30	0,29	-0,06	-0,24
22	-0,15	0,1	-0,02	0,01	-0,01	0,003	0,06	-0,06	-0,03	0,10	-0,03	-0,07

Tableau II. Suite de la matrice de corrélation

	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
13	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14	-0,31	1	-	-	-	-	-	-	-	-
15	-0,67	-0,50	1	-	-	-	-	-	-	-
16	-0,03	0,29	-0,20	1	-	-	-	-	-	-
17	0,09	0,002	-0,09	0,03	1	-	-	-	-	-
18	-0,36	0,50	-0,07	0,18	-0,01	1	-	-	-	-
19	0,10	0,07	-0,15	0,06	0,32	0,10	1	-	-	-
20	0,42	-0,37	-0,10	-0,24	0,08	-0,54	0,04	1	-	-
21	-0,13	0,38	-0,18	0,25	0,08	0,43	0,23	-0,24	1	-
22	-0,23	0,05	0,17	-0,05	0,25	0,02	0,01	-0,22	-0,10	1

D'abord, nous remarquons que les coefficients de corrélation entre la variable dépendante et certaines variables indépendantes linguistiques sont élevés (en caractère gras dans le premier tableau), ce qui nous indique que ces variables sont des déterminants importants de l'usage du français au travail.

Ensuite, nous constatons qu'il existe une corrélation assez forte entre la langue maternelle et les compétences linguistiques du répondant, de même qu'entre la langue d'études et la connaissance des langues officielles (en caractère gras dans le deuxième tableau).

Finalement, nous avons effectué un test pour vérifier si la colinéarité entre les variables indépendantes est problématique pour l'analyse de régression (Tableau III). Les résultats indiquent qu'aucune valeur du test (VIF⁶⁰) ne dépasse pas 10, ce qui signifie l'absence du problème de colinéarité.

Tableau III. Résultats du test de colinéarité entre les variables indépendantes

Variable	VIF
Présence d'activité de l'entreprise à l'extérieur du Québec	1,184
Langue de la haute direction	1,490
Localisation de l'entreprise	1,280
Secteur de l'enseignement, la santé, l'administration publique	1,653
Secteur manufacturier	1,330
Secteur de la finance, du commerce, de l'industrie culturelle, de l'immobilier	1,399
Langue du supérieur immédiat	1,640
Proportion des collègues francophones de 50 à 99 %	1,638
Proportion des collègues francophones de 100 %	2,101
Langue maternelle anglaise	2,168
Langue maternelle tierce	1,823
Origine du répondant	1,229
Niveau de scolarité	1,305
Langue d'études	1,838
Profession	1,274
Âge à l'arrivée au Québec	1,251
Connaissance du français	1,737
Connaissance de l'anglais	1,466

⁶⁰ L'information sur ce test est sur le site <http://pages.usherbrooke.ca/spss/pages/stat-inferentielles/regression-multiple.php>

Annexe 6. Résultats des régressions « pas à pas »

Afin de comprendre l'introduction de quelles variables fait en sorte que l'effet de certaines variables devient non significatif, nous avons effectué des séries de régressions « pas à pas » en ajoutant chaque fois une variable dans le modèle précédent.

La première variable qui perd son lien significatif avec la variable dépendante est celle concernant l'activité de l'entreprise à l'extérieur du Québec. Nous avons donc effectué quatre régressions pour déterminer l'effet de laquelle variable la rend non significative (Tableau I).

Tableau I. Résultats des régressions « pas à pas » de temps d'usage du français au travail sur ces déterminants mondiaux et ceux liés à l'entreprise

Variable	Modalités	Coefficients b			
		Pas 1	Pas 2	Pas 3	Pas 4
Facteurs mondiaux					
Activité de l'entreprise à l'extérieur du Québec	1 – présence d'activités 0 – absence d'activité	6,67*	-6,35*	-7,16**	-2,89
		---	---	---	---
Facteurs liés à l'entreprise					
Localisation de l'entreprise	1 – île de Montréal 0 – hors de l'île	---	-18,23***	-18,27***	-12,71***
Secteur d'activité de l'entreprise	Transport et autres services	---	---	---	---
	Enseignement, santé, administration publique	---	---	5,70	1,23
	Manufacturier	---	---	7,44	9,65**
	Commerce, finance, immobilier et industrie culturelle	---	---	15,05***	11,86***
Langue de la haute direction	1 – français 0 – non français	---	---	---	30,04***

***p < 0.000, **p < 0.01, *p < 0.05

Nous constatons que la variable ciblant l'activité de l'entreprise à l'extérieur du Québec devient non significative à la suite de l'introduction de la variable « langue de la haute direction de l'entreprise »⁶¹.

L'autre variable qui perd son lien significatif avec la variable dépendante est la langue maternelle des répondants. Nous avons utilisé la même méthode que précédemment pour identifier la variable qui prend en charge l'effet de celle-ci (Tableau II). Nous observons que c'est après l'introduction des variables ciblant les compétences linguistiques des répondants que la variable « langue maternelle tierce » devient non significative et cela est indépendamment de l'ordre dans lequel on rentre les variables dans le modèle. Quant à la langue maternelle anglaise, cette variable reste significative (mais le niveau de significativité baisse) après l'introduction des caractéristiques linguistiques, par contre, l'ajout de l'ensemble des variables de l'entreprise et de l'entourage la rend non significative⁶².

⁶¹ Il importe de préciser qu'en changeant l'ordre dans lequel les variables sont introduites dans le modèle, le résultat reste le même.

⁶² Nous ne présentons pas les résultats de ces régressions afin d'alléger le texte.

Tableau II. Résultats des régressions « pas à pas » de temps d'usage du français au travail sur ces déterminants propres aux répondants

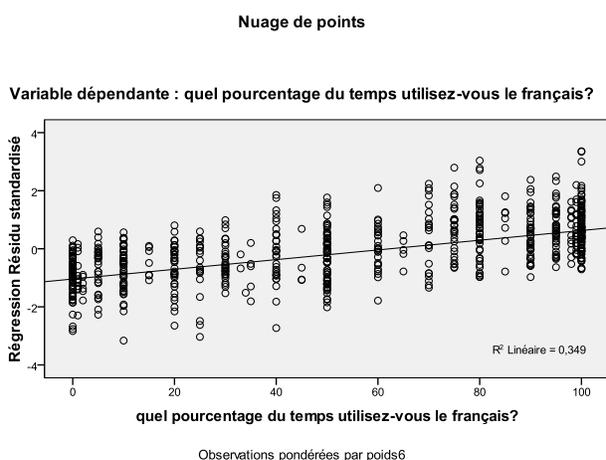
Variable	Modalités	Coefficients b						
		Pas 1	Pas 2	Pas 3	Pas 4	Pas 5	Pas 6	Pas 7
Langue maternelle	Français	---	---	---	---	---	---	---
	Anglais	-47,05***	-45,74***	-39,98***	-19,0***	-20,0***	-11,5**	-7,53*
	Autres	-15,61***	-14,08***	-15,22***	-8,36**	-9,96***	-3,4	3,3
Âge à l'arrivée	De 0 à 68 ans	---	-0,25**	-0,28**	-0,33***	-0,32***	-0,14	-0,21**
Origine	1 – l'Asie, l'Europe de l'Est, l'Amérique du Nord	---	---	-17,78***	-16,23***	-15,95***	-11,74***	-9,78***
	0 – l'Amérique du Sud, l'Europe (à l'exception de l'Europe de l'Est), l'Afrique et le Moyen-Orient	---	---	---	---	---	---	---
Langue d'études	1 – anglais	---	---	---	-29,76***	-28,63***	-17,05***	-12,24***
	0 – non anglais	---	---	---	---	---	---	---
Profession	1 – cadre, professionnels et personnel du bureau	---	---	---	---	-8,42***	-10,34***	-7,38***
	0 – techniciens, personnel des ventes et des services et ouvriers	---	---	---	---	---	---	---
Connaissance du français	1 - Nulle ou faible	---	---	---	---	---	18,43***	18,13***
	2 - Bonne	---	---	---	---	---	---	---
	3 - Excellente	---	---	---	---	---	---	---
Connaissance de l'anglais	1 - Nulle ou faible	---	---	---	---	---	---	-10,32***
	2 - Bonne	---	---	---	---	---	---	---
	3 - Excellente	---	---	---	---	---	---	---

***p < 0.000, **p < 0.01, *p < 0.05

Annexe 7. Analyse de l'ajustement du modèle

Généralement, un modèle de régression linéaire repose sur cinq hypothèses simplificatrices qui ont été présentées dans le chapitre 2. La qualité de notre modèle et des résultats obtenus dépend grandement de la qualité de l'ajustement du modèle. Autrement dit, il est essentiel de vérifier si le modèle choisi est bien ajusté aux données et à la forme de la vraie relation entre la variable dépendante et les variables indépendantes. Cette vérification peut être faite à l'aide de l'analyse des résidus (Figure 1).

Figure 1. Droite de régression prédite et répartition des points d'observation à partir du modèle final



Premièrement, en observant le nuage des points d'observation nous constatons que la forme de la relation entre la variable dépendante et les variables explicatives semble bien linéaire. Deuxièmement, les points d'observations semblent être distribués aléatoirement de deux côtés de la droite de régression ce qui nous confirme l'absence des problèmes

comme l'hétéroscédasticité, l'autocorrélation, etc. Et finalement, le tableau I indique que la moyenne des résidus est nulle.

Tableau I. Statistiques des résidus

	Résidu
Minimum	-66,00
Maximum	70,01
Moyenne	0,000
Écart-type	20,62

Les résultats de l'analyse des résidus nous permettent de conclure que le modèle de régression linéaire semble bien ajusté pour notre base de données et notre question de recherche.